

BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU 2002 ⇨ 2010 ET PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE CADRE D'UN AVENANT 2011 ⇨ 2012



Amélioration
de la qualité des eaux



Restauration des rivières
et des milieux aquatiques



Protection contre les risques
liés aux crues



Mise en valeur de
l'Environnement lié au Gave de Pau



Animation et communication
autour des actions du Contrat

EDITO

2011-2012, années charnières : un avenant pour achever le programme 2002-2010 et préparer un nouveau Contrat de Rivière « Gave de Pau Amont » pour 2013 – 2017.

Le Contrat de Rivière Gave de Pau Amont (65) devait s'achever en fin d'année 2010 après 8 années d'actions menées en faveur de notre bassin (qualité de l'eau, état physique et écologique des rivières, prévention contre les crues, valorisation touristique, sensibilisation à la protection des milieux, ...).

Afin de conserver la dynamique de concertation et de travail en commun engagée à l'échelle du bassin versant, il a été proposé aux membres des Comités de Rivière du 27 mai 2010 et du 5 mai 2011 de se prononcer sur une nouvelle programmation d'actions pour la période 2011 – 2012 dans le cadre d'un avenant et sur le projet d'un nouveau Contrat de Rivière pour la période 2013-2017 qui correspondra :

- D'une part, à la mise en œuvre du 10ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau 2013-2018,
- D'autre part, à la phase de mise en œuvre du futur « plan de gestion des rivières de notre bassin » suite aux conclusions de l'étude, lancée cette année par le SMDRA en partenariat avec les 4 brigades vertes du bassin, dans le cadre du DOCOB Gaves de Pau et de Cauterets et de la Révision du plan de gestion des rivières.

Au vu du bilan positif de la démarche « Contrat de Rivière » et des nombreuses actions restant à accomplir cette proposition a été votée à l'unanimité lors du Comité de Rivière du 5 mai 2011.

Un « appel à projets » a été lancé au cours du second semestre 2010 auprès des acteurs du bassin, maîtres d'ouvrages potentiels d'actions (mairies, intercommunalités et autres partenaires) afin d'élaborer un nouveau programme d'actions en faveur du bassin (études, travaux, aménagements, ...). La fin de l'année 2010 a fait l'objet de 3 réunions cantonales pour finaliser ce programme et le mettre en cohérence avec les nouveaux enjeux du bassin (DCE, SDAGE, PDM 2010-2015 avec l'objectif d'atteinte du bon état écologique en 2015). Ce travail a été réalisé en partenariat avec les services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région Midi-Pyrénées et du Département des Hautes-Pyrénées. Enfin, les plans de financements de ce programme d'actions ont été étudiés avec les partenaires financeurs signataires du Contrat de Rivière.

Le début de l'année 2011, a été consacré au bilan des 8 années de Contrat de Rivière 2002-2010 et à la préparation de nouvel avenant 2011-2012. Le fruit de ce travail de synthèse et de prospectives est présenté dans ce document.

Georges AZAVANT, Président du Comité de Rivière



HISTORIQUE DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU

Initiée en 1995 par les associations, les élus locaux et les représentants des institutions du bassin du Gave de Pau dans le département des Hautes-Pyrénées, la procédure "Contrat de rivière" a été **portée par le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA)**.

- > **Agrément du dossier préalable** : approuvé par le Comité National d'Agrément au cours de la session du **26 octobre 1995**.
- > Constitution du **Comité de Rivière** : défini par l'**arrêté préfectoral du 13 décembre 1995**. Il est présidé par **Monsieur Georges AZAVANT** (Conseiller Général du Canton d'Argelès-Gazost).
 - 25 % de représentants des usagers et associations,
 - 50 % d'élus,
 - 25 % de représentants des services de l'Etat.

- > **Etudes complémentaires au dossier préalable** réalisées au cours des années 1997 à 2001 :
 - Etude de la qualité microbiologique du Gave de Pau,
 - Schéma directeur relatif aux travaux de restauration des berges et du lit, de mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages,
 - Etude de la dynamique fluviale et du risque d'inondation,
 - Etude hydraulique et définition de protection de berge sur le Gave de Pau,
 - Etude hydraulique de la traversée de Cauterets par le Gave,
 - Etude hydraulique du Bastan,
 - Etude préalable à la réhabilitation de la décharge de Beaucens.

- > **Embauche d'une animatrice** en octobre 2000 : **Melle Laurence DUROT**.

- > **Approbation du dossier définitif** par le Comité Rivière lors de la séance du Comité de Rivière du **7 novembre 2001**. Elaboré avec l'appui du bureau d'études SIEE, il est constitué :

- d'un Etat des lieux qui a permis d'aboutir à la définition des enjeux du contrat (Pièce 1 éditée en janvier 1999 par SIEE)
- d'une Programmation détaillée des actions sur 5 ans avec les plans de financement validés par les maîtres d'ouvrages et les financeurs (Pièce 2 éditée en octobre 2001 - document réactualisé et complété par l'animatrice du contrat embauchée en octobre 2000 par le SMDRA).

- > **Agrément du dossier définitif** par le Comité National d'Agrément le **12 février 2002**.

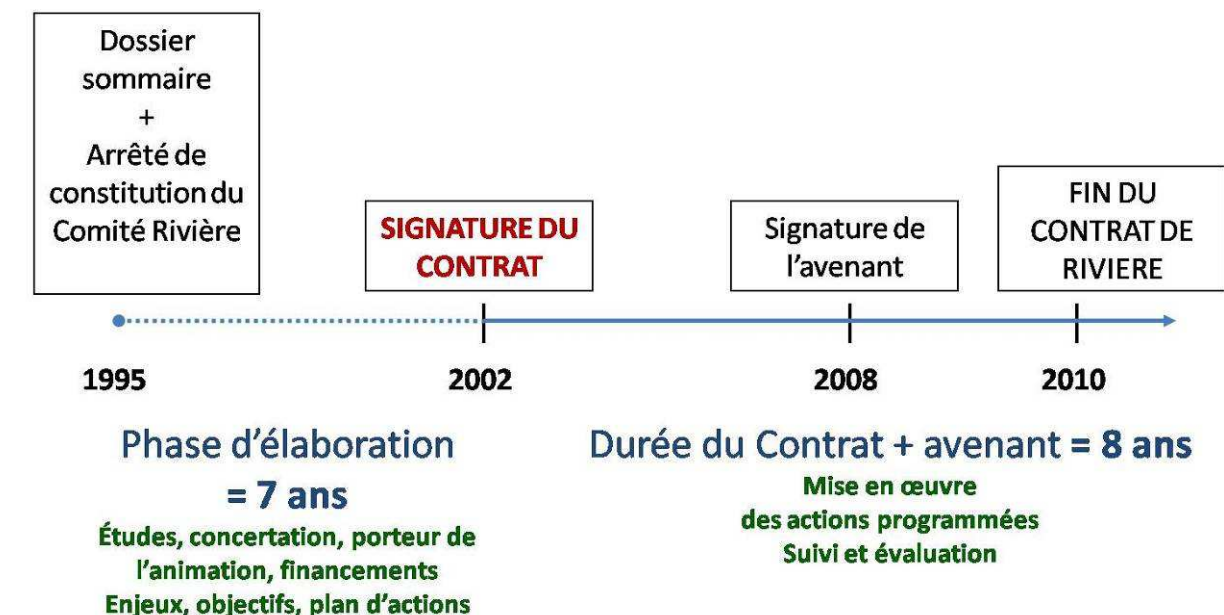
- > **Signature du contrat** le **3 mai 2002** par :

- | | |
|--|---|
| - Monsieur le Président du SMDRA, | - Monsieur le Président du Comité de Rivière, |
| - Messieurs les Maires de Lourdes, d'Argelès-Gazost et de Luz-Saint-Sauveur, | - Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau, |
| - Monsieur le Président du Conseil Régional, | - Monsieur le Président du Conseil Général, |
| - Monsieur le Préfet de Département. | |

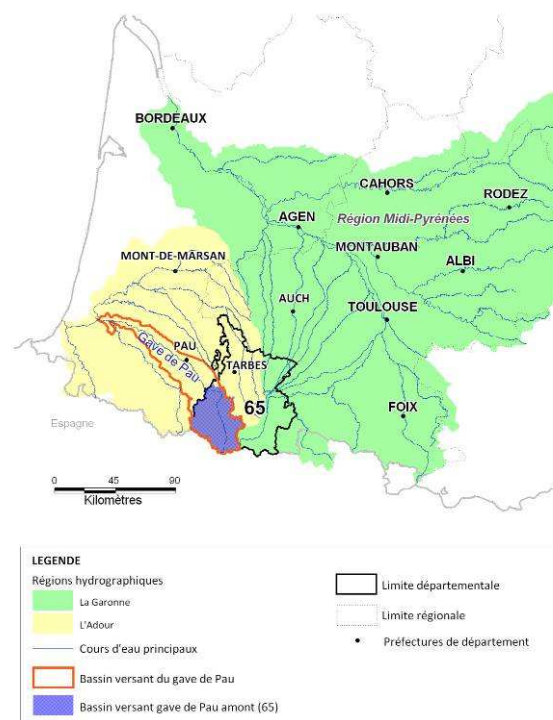
- > **Réalisation du bilan** technique et financier du Contrat de Rivière en 2006.

- > **Signature de l'avenant de 3 ans au Contrat de Rivière pour la période 2008 – 2010**, le **7 janvier 2008** par :

- | | |
|--|--|
| - Monsieur Jean-François DELAGE, Préfet de Département des Hautes-Pyrénées, | - Monsieur Vincent FREY, Directeur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, |
| - Monsieur Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, | - Monsieur François FORTASSIN, Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, |
| - Monsieur Jean-Pierre ARTIGANAVE, Président du Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA), | |
| - Monsieur Georges AZAVANT, Président du Comité de Rivière | |



PRESENTATION GENERALE DU BASSIN AMONT DU GAVE DE PAU (65)



Le Gave de Pau est un **affluent rive gauche de l'Adour** d'une longueur totale de 193 km qui prend sa source au Cirque de Gavarnie aux environs de 2500 mètres d'altitude. Il traverse successivement les départements des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques puis des Landes pour se jeter dans l'Adour. Inclus dans le bassin Adour, le bassin du gave de Pau draine ainsi une **surface totale de 2780 km²**.

Compris entre la plaine de Lourdes (420 m) et la frontière espagnole au sud où culminent les plus hauts sommets de la chaîne pyrénéenne française (Vignemale, Taillon...), le secteur amont du bassin versant du gave de Pau constitue une **tête de bassin montagnard** dont la limite hydrologique correspond quasiment à la limite départementale entre les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques.

Le périmètre du Contrat de Rivière du gave de Pau englobe la partie située dans le département des Hautes-Pyrénées (Région Midi-Pyrénées), territoire dénommé Vallées des Gaves. Comme l'indique sa toponymie, ce territoire est structuré par un **système de vallées** reliées entre elles par les **gaves (torrents)** qui alimentent l'artère principale du gave de Pau.

Les hautes vallées encaissées de Gavarnie, de Luz-St-Sauveur et de Cauterets ainsi que la vallée plus ouverte du Val d'Azun débouchent ainsi sur la vallée centrale d'Argelès-Gazost où le gave de Pau reçoit ses principaux affluents. Sur ce territoire, le **gave de Pau** est de **72.3 km** pour une **superficie de 1 250 km²**.

Le **périmètre du Contrat de Rivière** du gave de Pau comprend **73 communes** qui correspondent quasiment aux limites administratives de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (89 communes).

Ce périmètre est réparti sur 6 cantons et 10 communautés de communes.

L'intercommunalité, ancienne sur le territoire, existe aussi sous forme de commissions syndicales ou de syndicats mixtes à vocation unique ou multiple (SIVOM).

- **6 cantons :**

Argelès-Gazost, Aucun, Lourdes Est, Lourdes Ouest, Luz-Saint-Sauveur et Saint-Pé-de-Bigorre.

- **10 communautés de communes :**

CC de la Baronnie des Angles, CC de la Batsurguère, CC du Castelloubon, CC de la Croix Blanche, CC de Gavarnie-Gèdre, CC du Pays Toy, CC du Pays de Lourdes, CC du Val d'Azun, CC de la vallée d'Argelès-Gazost, CC de la vallée de St-Savin.





Compétent à l'échelle de ce territoire, le **Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA)** est la **structure porteuse de l'animation** du Contrat de Rivière gave de Pau. Ses membres sont les suivants :

- les 3 SIVOM cantonaux de l'arrondissement (Lourdes-Est, Lourdes-Ouest /Saint-Pé-de-Bigorre, Pays Toy)
- la Communauté de Communes du Val d'Azun
- le Syndicat Mixte du Haut-Lavedan
- la Commune de Lourdes.

Le SMDRA créé en 1992, assure des missions suivantes :

- Programme européen de développement rural **LEADER**,
- L'aménagement et la gestion de la **Voie Verte** des Gaves,
- La gestion du **Contrat de Rivière**, dont dépend la mise en place du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (**SPANC**),
- La gestion de la procédure **NATURA 2000** pour la Tourbière du Lac de Lourdes et le linéaire des Gave de Pau et de Cauterets.

Le SMDRA est administré par un Comité Syndical qui est présidé par **Jean-Pierre ARTIGANAVE**, maire de Lourdes.

L'équipe administrative du SMDRA est constituée de 6 personnes :

Emmanuelle BEGUE

Directrice - coordinatrice du programme Leader

Sandrine LOPES

Secrétaire de direction - gestionnaire du programme Leader

Laurence DUROT

Responsable du « pôle environnement » et animatrice du Contrat de Rivière

Sébastien VERGEZ et Guillaume BAYLE

Techniciens SPANC

Hélène SAZATORNIL

Animatrice Natura 2000

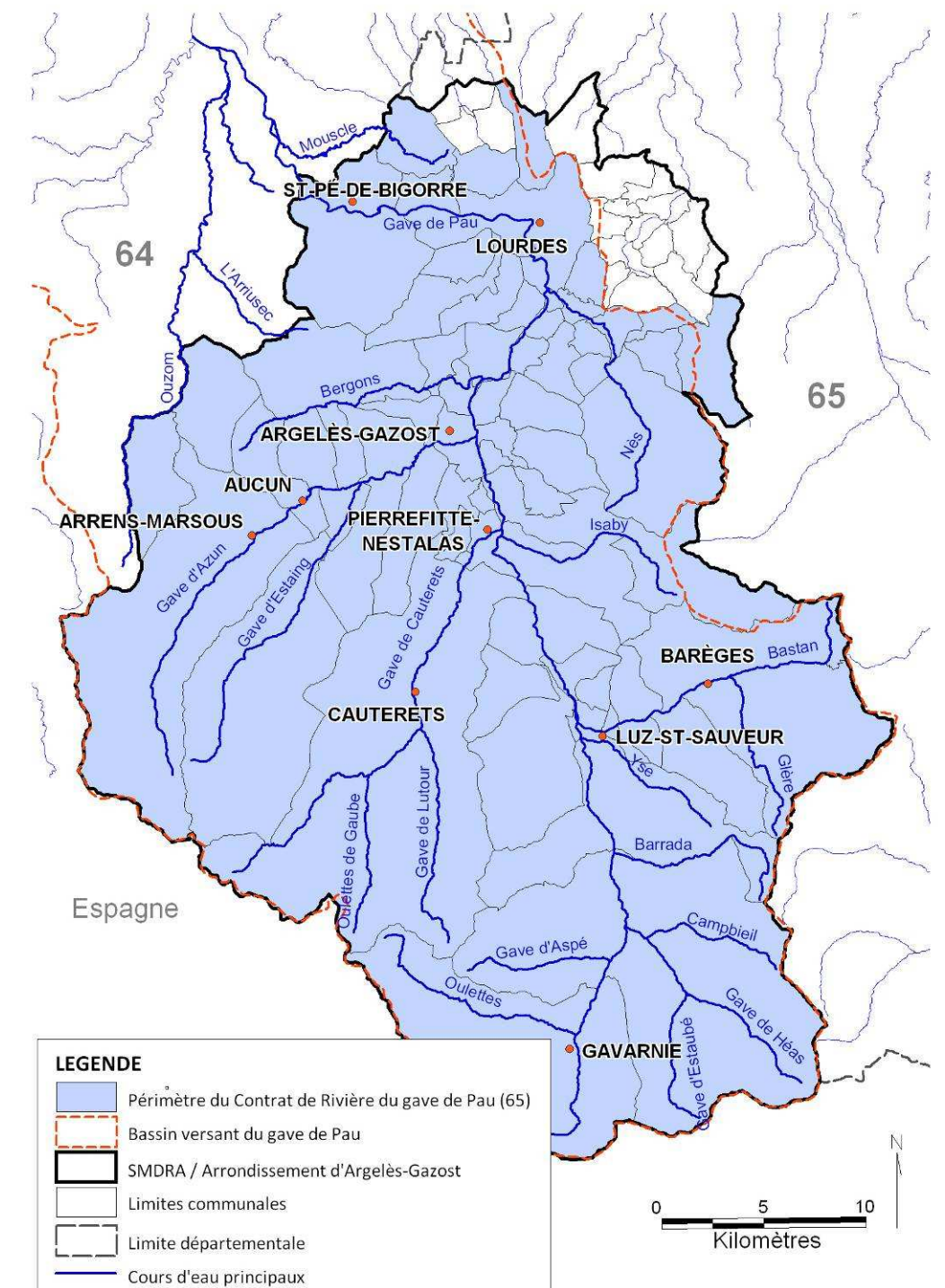
Le **bassin versant du gave de Pau** compris sur le **département des Hautes-Pyrénées (65)** couvre une surface d'environ 1 250 km².

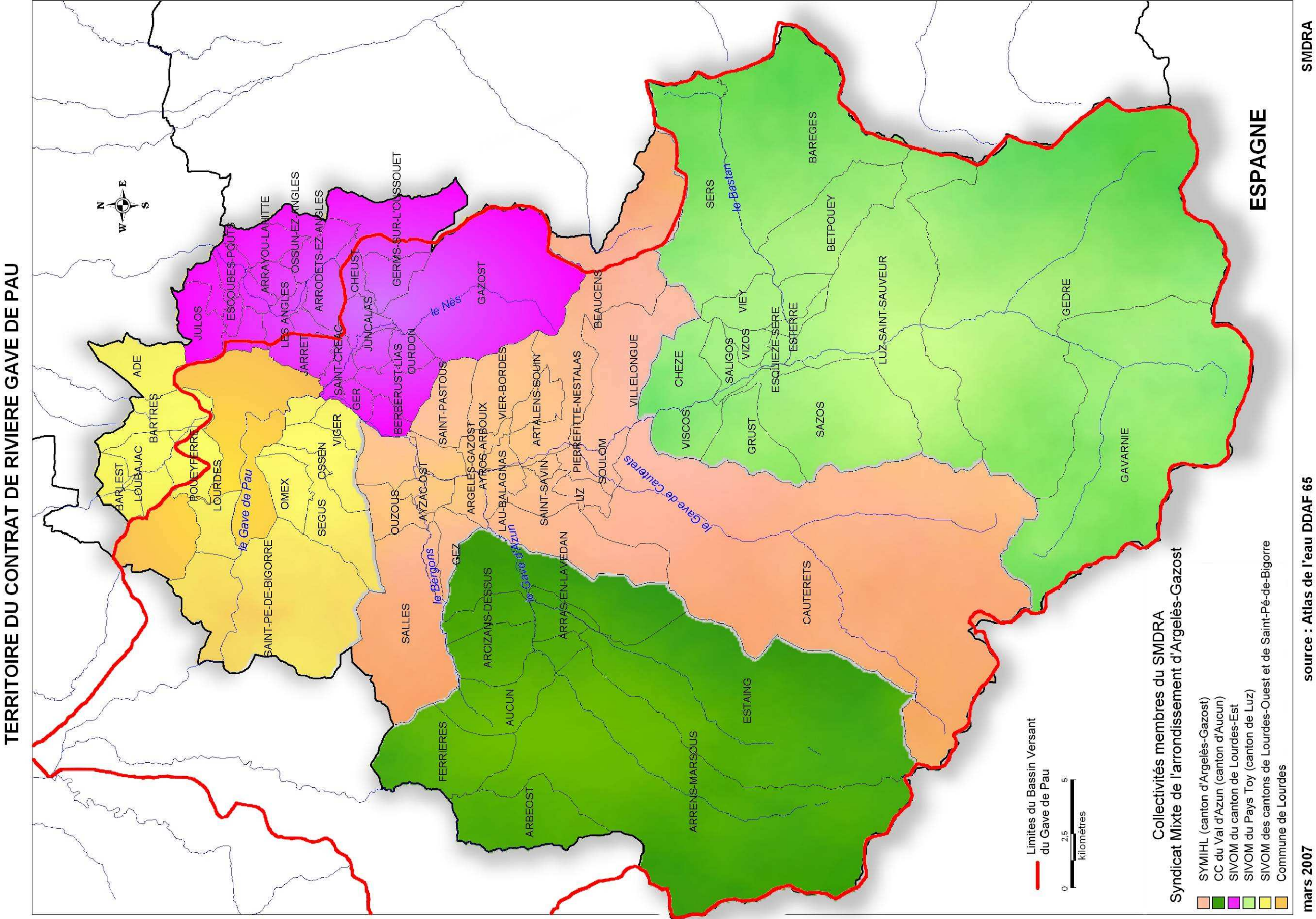
Le **réseau hydrographique** de ce bassin versant est très dense : l'ensemble des cours d'eau principaux constitue un **réseau d'environ 330 km**. L'ensemble des cours d'eau, **chevelu compris**, constitue un **réseau d'environ 1 690 km**.

Le réseau hydrographique s'organise autour du **cours d'eau principal du gave de Pau**, d'un linéaire de **72,3 km** de Gavarnie jusqu'à sa limite départementale en aval de St-Pé-de-Bigorre.

Les **principaux affluents** du gave de Pau sont :

- le **Bastan** en rive droite : 17,3 km
- le **gave d'Azun** en rive gauche : 29,1 km
- le **Neez** en rive droite : 15,8 km
- le **gave de Cauterets** en rive gauche : 26,3 km
- le **Bergons** en rive gauche : 15,6 km
- l'**Ouzoum** en rive gauche (confluence dans le 64) : 33,3 km dont 15 km dans le 65.





CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU BASSIN

Géologie

Le bassin du Gave de Pau appartient au versant Nord des Pyrénées. Le Gave entaille du Sud au Nord les formations à dominante métamorphique plus ou moins bien différenciées. On distingue sur ce bassin trois faciès :

- en **amont** jusqu'à la plaine centrale d'Argelès : **formations métamorphiques** et **socle primaire** (schistes ou granite)
- d'Agos-Vidalos jusqu'à la limite du département : **formations sédimentaires** datant du Jurassique et du Crétacé
- une **zone de dépôts alluvionnaires** datant du quaternaire, s'étendant de l'aval de la confluence Gave de Pau / Gave de Cauterets jusqu'à la confluence du Gave de Pau/ Neez.

Climatologie et pluviométrie

La répartition des **pluies d'origine océanique** est marquée par la présence de la barrière pyrénéenne qui génère des précipitations abondantes. La chaîne pyrénéenne joue également un rôle d'écran aux vents dominants pour les vallées situées le plus à l'Est et orientées Nord-Sud. L'influence océanique tempérée, à 4 saisons distinctes, est dominante ; les données climatiques s'étagent du Nord au Sud en fonction de l'altitude. Trois sortes de climats se dégagent ainsi :

- le **climat atlantique** de 200 à 600 m (température moyenne 11°C, précipitations abondantes 700-1000 mm),
- le **climat atlantico-montagnard** de 600 à 1 500 m (température moyenne inférieure à 10°C, pluie et neige très abondantes 1 000 - 1 500 mm),
- le **climat montagnard** au-dessus de 1 500 m (température moyenne inférieure à 5°C, neige et pluie avec un volume supérieur à 1 500 mm).

Régime hydrologique

Le régime hydrologique est de **type pluvio-nival** : les débits des cours d'eau sont essentiellement alimentés par les précipitations et la fonte des neiges. On distingue deux périodes :

- les **hautes eaux à la fonte des neiges** (mai - juin) résultant du stockage sous forme de neige, des précipitations de décembre à mars,
- les **basses eaux à la fin de l'été** (septembre - octobre) et **en hiver** (janvier - février).

L'hydrologie du bassin est également caractérisée par :

- un régime normal modifié par des **aménagements hydroélectriques** en tête de bassin
- des **crues violentes au mois d'octobre** (pluies chaudes et orageuses, fonte des premières neiges de septembre)
- des crues dévastatrices (1875, 1937 et 1982) avec d'importants dégâts (habitations inondées et ouvrages détruits).

Le **débit moyen mensuel** du Gave de Pau, calculée sur 88 ans à Lourdes, est de **44,6 m³/s** sur l'année, avec une valeur minimum en septembre de 27 m³/s et une valeur maximum en juin de 91 m³/s.

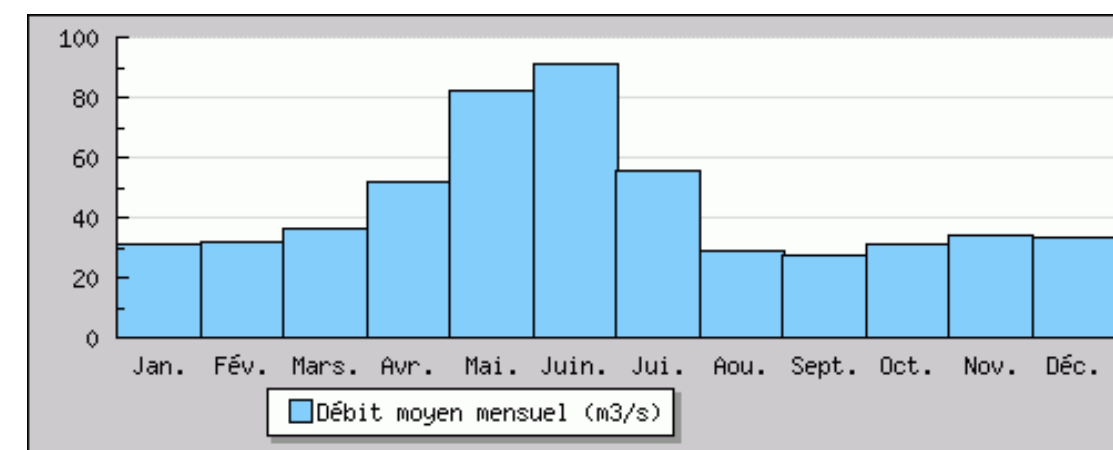
Les **étiages les plus sévères** enregistrés ont eu lieu entre 1990 et 1992 (débit <10 m³/s en septembre à Lourdes).

En Vallées des Gaves, les crues sont de deux types. D'une part, les **crues torrentielles** soudaines et violentes dues à la configuration topographique et à la pluviométrie mettent en péril d'abord les populations les plus vulnérables, dans les campings en bord de cours d'eau, mais aussi certaines habitations permanentes. D'autre part, les **crues de plaine** à large débordement, moins brutales, mais qui peuvent également avoir des conséquences importantes sur les personnes et sur les biens. La ville de Lourdes qui draine un nombre considérable de visiteurs en saison estivale est particulièrement vulnérable vis à vis de débordements du Gave de Pau mettant en péril ses activités riveraines d'accueil et surtout d'hôtellerie.

Les **crues historiques** qui ont marquées le territoire ont toutes été mesurées au Pont de Tilhos (Argelès-Gazost) :

- 8 nov. 1982 : **560 m³/s** (crue centennale de référence)
- 3 fév. 1952 : 500 m³/s
- 26 oct. 1937 : 600 m³/s et de **700 à 900 m³/s** au Pont Neuf (crue historique de référence)
- 3 et 5 juillet 1897 : 600 m³/s
- 11 juin 1885 : 560 m³/s.

Les derniers événements ayant affecté le Gave remontent à octobre 2005 sur le secteur de Saligos et Sassis (crue trentennale), à Soulom (Gave de Cauterets), de Beaucens à Argelès-Gazost sur le Gave de Pau (crue vingtennale), à Agos-Vidalos, Lourdes et Peyrouse (crues décennales) avec un débit de pointe de 320 m³/s à Rieulhès.



Débits moyens mensuels mesurés à Lourdes sur 88 ans (source : Banque Hydro)

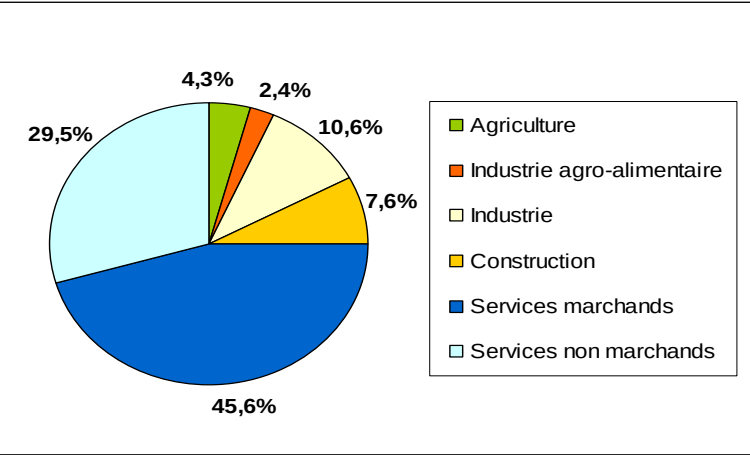
CONTEXTE HUMAIN

Démographie

Le territoire regroupe **73 communes** essentiellement rurales à l'amont du bassin et plus urbaines à l'aval, notamment autour de l'agglomération lourdaise qui compte environ **80 000 personnes en période estivale**. L'ensemble des communes totalise une **population permanente de 36 994 habitants**¹ dont 40 % est concentrée sur la commune de Lourdes. A l'amont, les hautes vallées de Gavarnie et Cauterets entraînent une forte augmentation de la **population saisonnière** en été (tourisme de montagne) et en hiver (stations de ski).

Principales activités économiques

Le territoire des Vallées des Gaves révèle un **caractère essentiellement rural** dans la partie amont et plus urbaine à l'aval, notamment autour de l'agglomération Lourdaise. L'économie du territoire est avant tout influencée par le **tourisme religieux de Lourdes**, seconde ville hôtelière de France et par un **tourisme de montagne** d'autre part. Celui-ci s'articule autour d'un ensemble de pôles touristiques reconnus, dotés d'équipements, d'activités et de sites très fréquentés. L'impact de l'activité touristique est ainsi reflété par la structure de l'emploi : 80 % d'emplois salariés, 45,6% d'emplois dans le domaine des services marchands et près de 4500 emplois saisonniers.

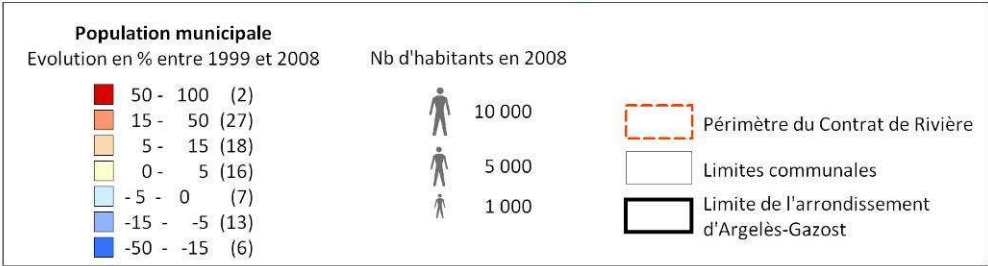
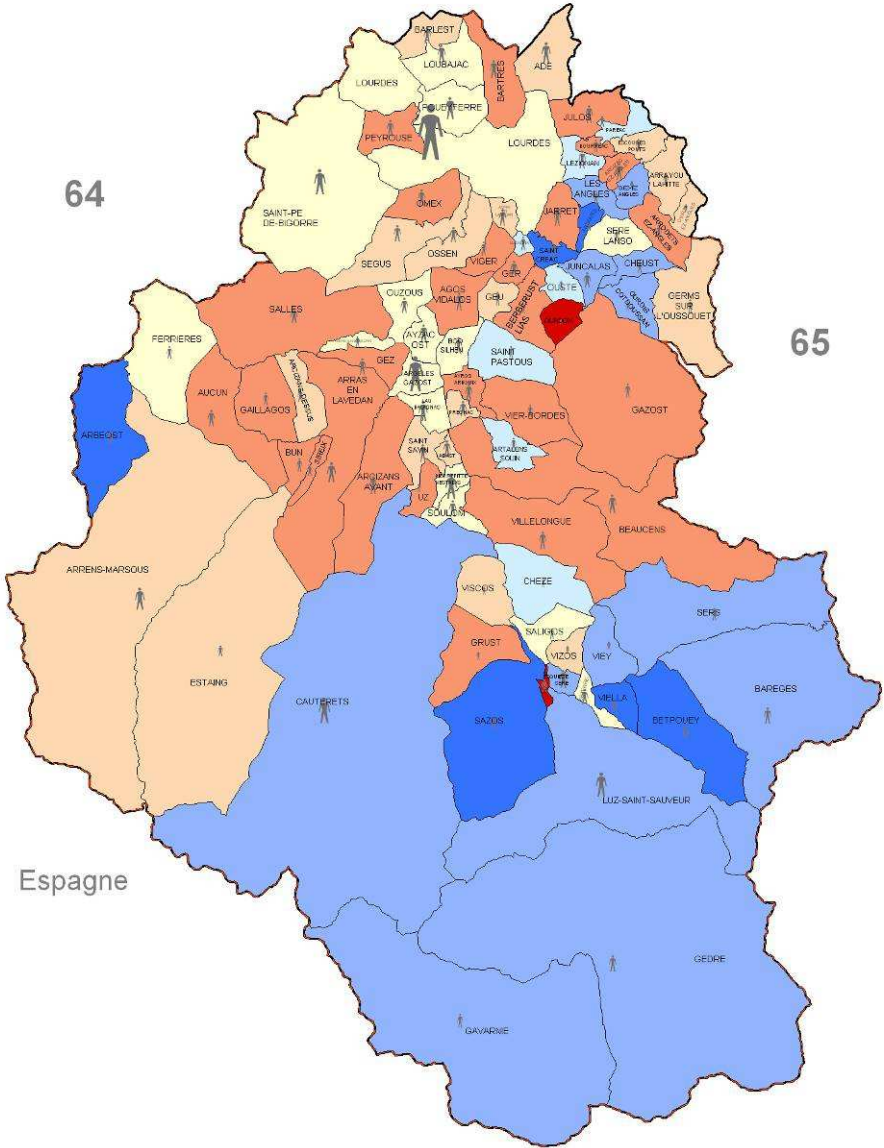


Structure de l'emploi en Vallées des Gaves en 1999

Occupation du sol

- Le paysage du bassin versant du Gave de Pau, fortement structuré par le **relief montagneux**, est caractérisé par une grande richesse provenant de la diversité des **sites naturels** mêlés aux sites façonnés par les activités humaines. Le mode d'occupation du sol et la topographie déterminent ainsi une succession de séquences paysagères et de zone d'activités d'amont en aval :
- en **amont**, une vaste surface à végétation clairsemée correspondant aux sommets et la présence de zones de pelouses et landes où l'**activité sylvo-pastorale** est dominante. Sur cette zone amont les **activités touristiques** ainsi que les **sports de plein air** (randonnée et sport d'hiver) sont bien représentés.
 - plus en aval, des **vallées** le plus souvent **encaissées**, aux paysages fermés lorsque l'espace entre les deux versants ne laissent la place qu'à la rivière et à la route. En sortie de ces paysages de **gorges très sauvages**, le gave de Pau traverse la **zone industrielle de Pierrefitte-Nestalas/Soulom** et s'engage dans un paysage plus ouvert et artificialisé.
 - se distinguent alors des paysages semi-ouverts, ponctués par des coteaux boisés, des bourgs et un habitat dispersé et un **système agricole plus hétérogène** (de type polyculture, élevage) domine dans le paysage. C'est le cas à partir d'Agos-Vidalos, où la vallée se rétrécit à nouveau progressivement jusqu'à Ger-Lugagnan. Sur cette partie, le gave est perturbé par l'**ancienne gravière du lac des Gaves** qui a modifié et qui modifie toujours sa morphologie. Ce secteur est également le siège de nombreuses activités de plein air (randonnées, sports d'eaux vives, pêche...)

Enfin, la vallée redevient à nouveau étroite, les vues sont restreintes (montagne, route - N21, ancienne voie SNCF) entre le Pont Neuf et la limite départementale ; dans la traversée de Lourdes, les berges du Gave de Pau sont en grande partie artificialisées.



¹ Source des données : INSEE 2008.

LES ENJEUX DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU

➤ L'amélioration de la qualité des eaux (volet A) :

- Diminution de la **pollution d'origine domestique** (réhabilitation des réseaux, fiabilisation de la collecte et contrôle des branchements, extension de réseaux, fiabilisation et amélioration de certaines stations d'épuration et création de nouvelles, traitement réglementaire des boues de stations d'épuration),
- Mise en place d'un **SPANC** pour le contrôle de l'assainissement non collectif et la réhabilitation de l'assainissement individuel,
- Maîtrise des **pollutions d'origine industrielle et agricole** (études, suivi, sensibilisation),
- Sécurisation de la **ressource en eau potable** par la mise en place des périmètres de protection, la fiabilisation et l'optimisation de la ressource,
- Mise en place d'un **réseau de suivi de la qualité des eaux** du bassin pour suivre l'évolution de l'état de nos rivières (analyses régulières sur l'ensemble du bassin).

➤ L'amélioration de l'état physique et écologique des cours d'eau (volet B1) :

- **Réhabilitation, entretien** et surveillance régulière **des rivières** du bassin versant amont du Gave de Pau (mise en place des brigades vertes avec embauche de techniciens rivière),
- Préservation et développement de la **ressource piscicole** (aménagements réglementaires visant la libre circulation des poissons, respect des débits réservés, études biologiques, ...),
- Amélioration et protection de l'**état écologique** du bassin (gestion des déchets flottants, réhabilitation des zones humides, Natura 2000, ...).

➤ La prévention des risques de crue et d'inondation (volet B2) :

- **Protection des biens et des personnes** contre les risques d'inondation dans le respect de la dynamique fluviale des gaves (études et travaux),
- Gestion raisonnée des zones inondables (**PPRI**, zones d'expansion des crues, gestion foncière, ...).

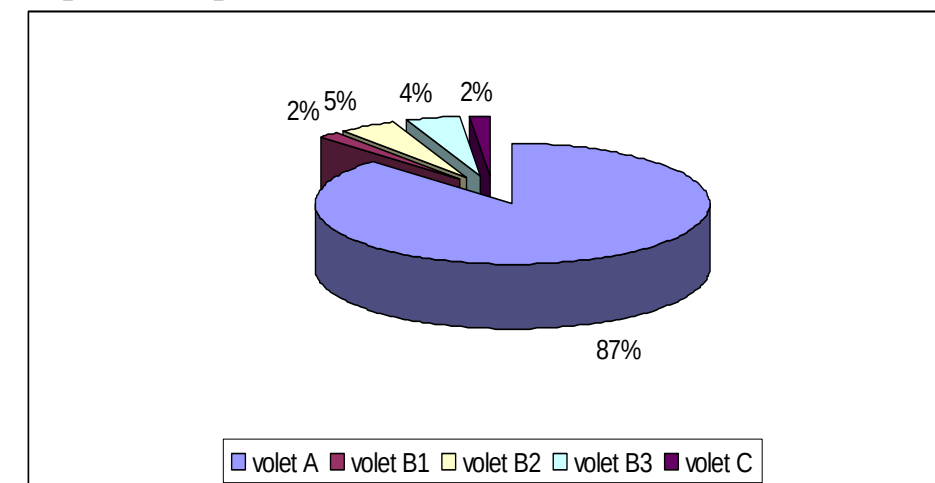
➤ La mise en valeur de l'environnement lié au Gave de Pau (volet B3) : Valorisation touristique et paysagère

- Mise en place de **chemins** de promenade et d'**aires aménagées** pour la découverte des rivières et des milieux aquatiques,
- Amélioration de la **pratique des sports nautiques** (pêche et sports d'eaux vives) avec la création de parcours accessibles aux personnes handicapées.

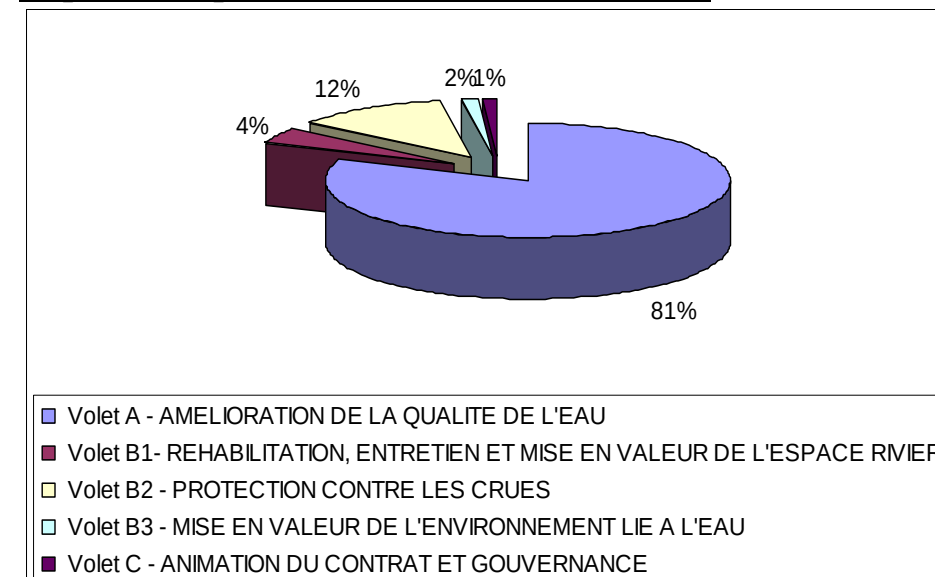
➤ La coordination des actions menées sur le bassin versant et la communication (volet C) :

- **Animation** générale assurant une **gestion intégrée** à l'échelle du bassin versant et suivi des opérations (concertation, comités de pilotage, assistance technique et administrative, ...)
- **Communication** et sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux du bassin et aux actions du Contrat (site internet, bulletins d'information, ...).

Répartition par volet : Contrat de Rivière 2002 - 2007



Répartition par volet : Avenant 2008 - 2010



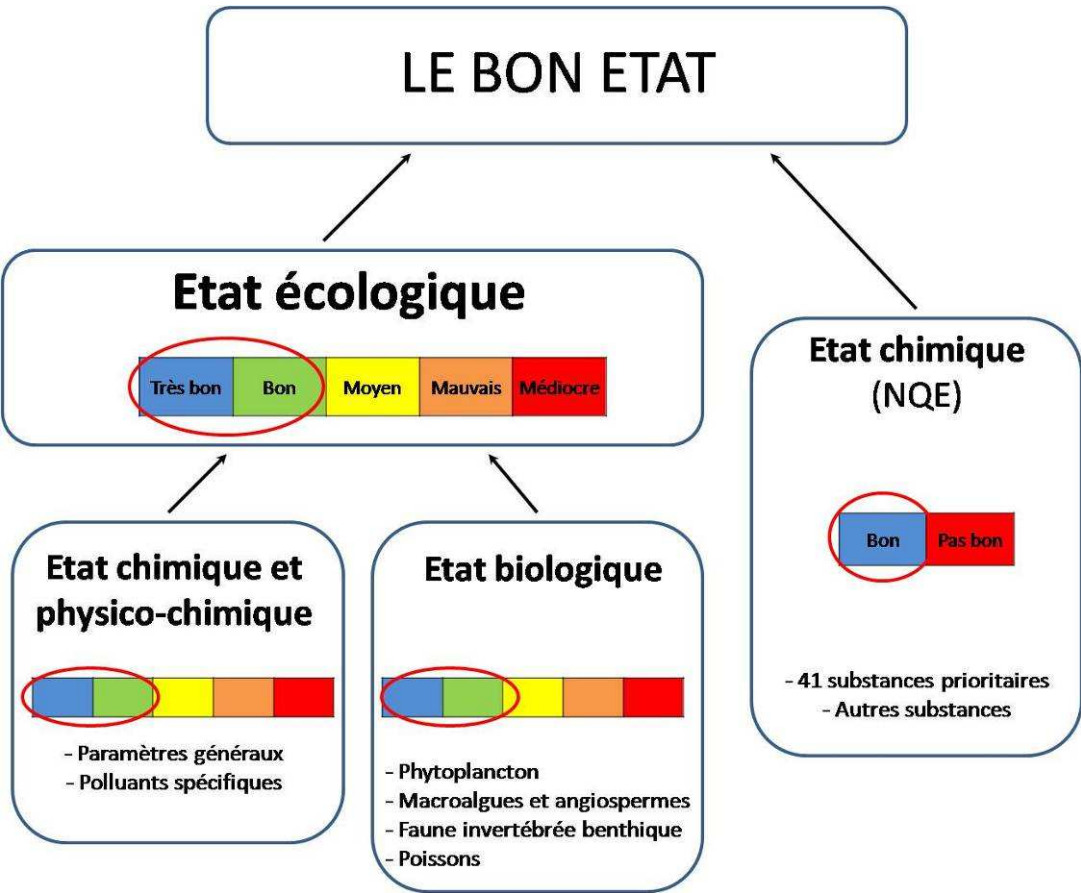
Le montant prévisionnel total du Contrat de Rivière (2002 – 2007) était de 43 420 830 € HT et pour l'Avenant (2008 – 2010) de 31 378 000 € HT.

**1 / VOLET A :
AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX**

1 / VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 impose aux états-membres d'atteindre un bon état des eaux dès 2015 (avec des reports de délais possibles en 2021 et 2027 mais strictement encadrés) qui est défini par :

- un bon état écologique déterminé en fonction de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau
- un bon état chimique.



Outre la qualité biologique et la qualité physico-chimique des cours d'eau, la Directive Cadre sur l'Eau impose désormais la prise en compte de l'hydromorphologie dans le programme de surveillance des eaux. En effet, il est aujourd'hui communément admis que les altérations hydromorphologiques d'un cours d'eau ont un impact sur son bon état physique et biologique.

Si l'hydromorphologie n'est pas directement prise en compte dans les règles d'évaluation de l'état des cours d'eau (pas de paramètres définis), la Directive Cadre sur l'Eau introduit la notion de continuité écologique comme un élément de qualité pour la classification de l'état écologique des cours d'eau. Elle se définit par :

- la libre circulation des organismes vivants (poissons, invertébrés...)
- le bon déroulement du transport naturel des sédiments.

Bassin du gave de Pau amont

On décompte 45 masses d'eau sur le bassin du gave de Pau amont dont 4 sont limitrophes ou à cheval entre les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques (voir carte ci-après) : l'Ouzom (FRFR437), le gave de Pau (FRFR903B), l'Arriu Sec (FRFRR437_2) et la Mouscle (FRFRR903B).

RAPPEL : une masse d'eau est une portion de cours d'eau, de canal, de littoral, de nappe... qui présente une relative homogénéité quant à ses caractéristiques environnementales naturelles et aux pressions humaines qu'elle subit (référentiel des cours d'eau défini dans la Directive Cadre sur l'Eau de 2000).

Selon le SDAGE Adour-Garonne (état des lieux 2006/2007), 5 des 45 masses d'eau du bassin amont du gave de Pau ont été évaluées en mauvais état. Les paramètres déclassants sont les suivants (voir carte ci-après) :

- Gave de Pau (FR 246) : Biologie (Indice Poisson Rivière) + Physico-chimie (nutriments)
- Bastan (FR 405) : Physico-chimie (nutriments)
- Gave d'Azun (FR244) : Physico-chimie
- Gave d'Estaing (FR407)
- Gave de Pau (FR903B)

Remarque : seules 9 /45 masses d'eau ont été mesurées, soit 20 % des ME du bassin.

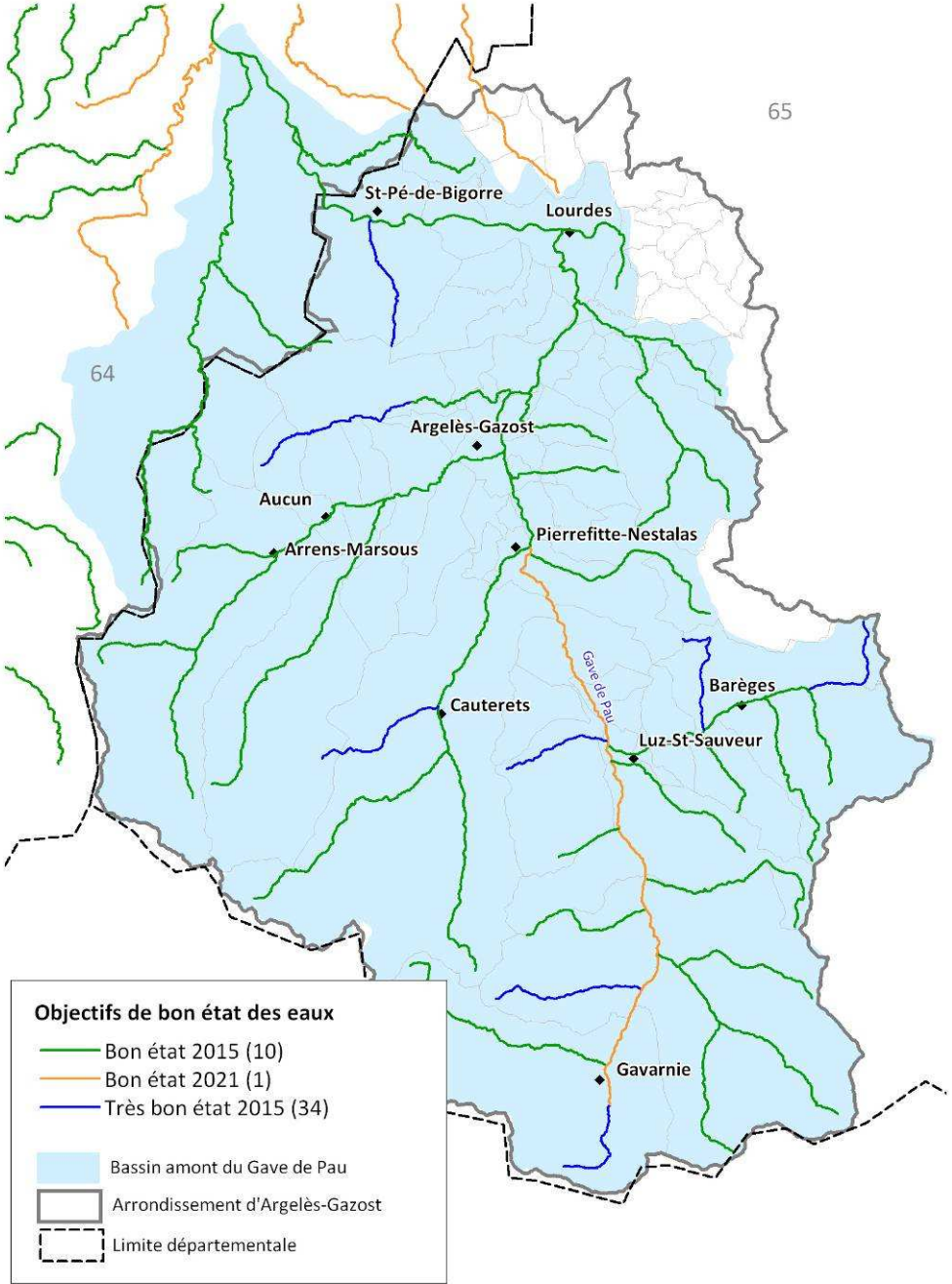
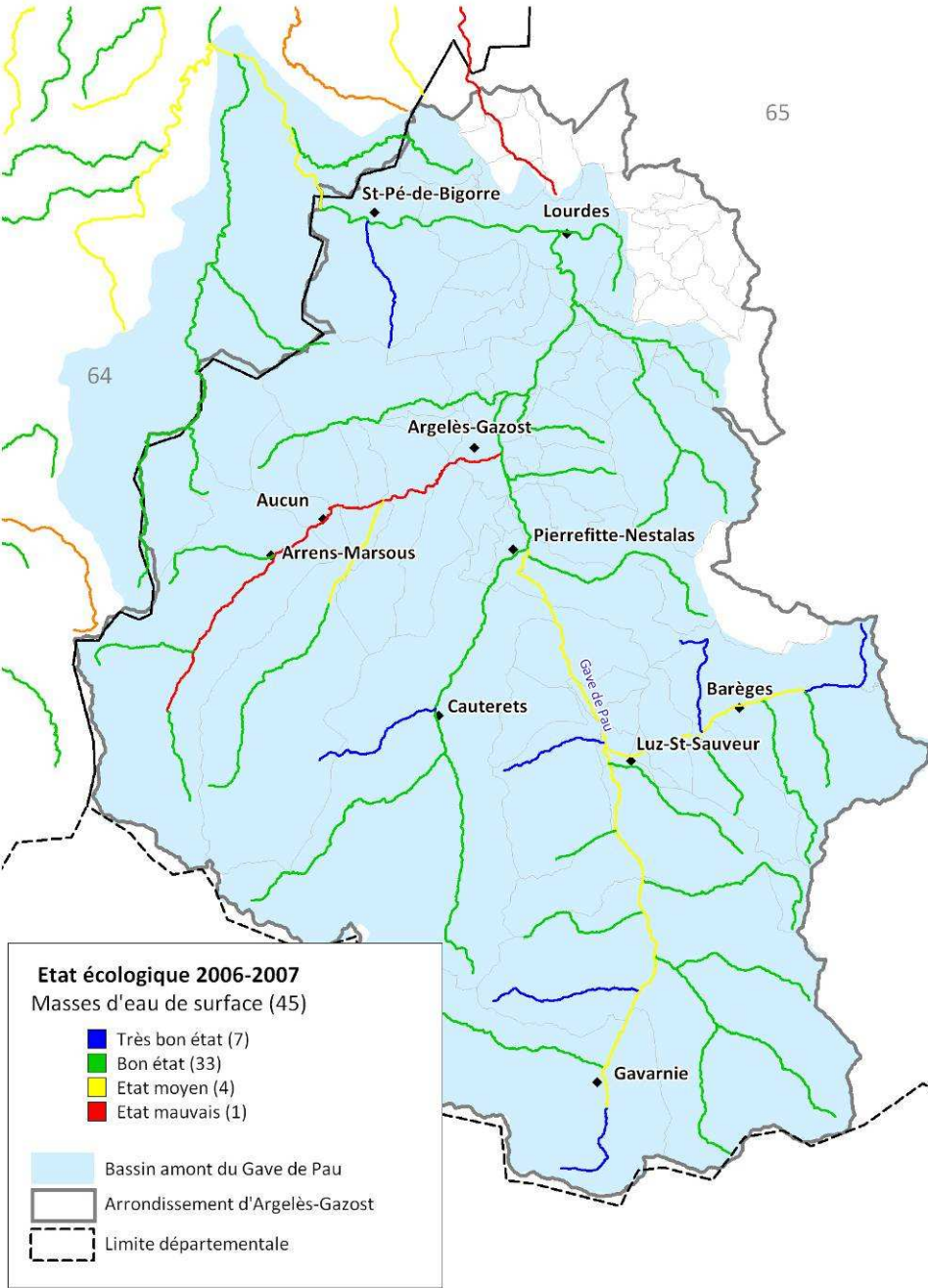
ETAT DES LIEUX 2007

Très bon	7	16%
Bon	33	73%
Moyen	4	9%
Médiocre	0	0%
Mauvais	1	2%

Sur les 5 masses d'eau déclassées, les objectifs fixés sont les suivants (voir carte ci-après) :

- 4 doivent atteindre le bon état d'ici 2015
- 1 d'ici 2021.

Pour les autres masses d'eau, l'objectif fixé doit répondre au principe de non dégradation de l'état actuel des cours d'eau.



BILAN VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Actions programmées : Volet A	Maitre d'ouvrage	Coût prévisionnel 2002-2007	Coût réalisé 2002-2007	Taux de réalisation 2002-2007	Coût prévisionnel 2008-2010	Coût réalisé 2008-2010	Taux de réalisation 2008-2010	Commentaires
		(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	
A1 - Assainissement collectif								
* Pose réseaux de collecte	Collectivités locales	8 218,53	5647,59	69%	7889,78	6835,91	87%	Retard de certains dossiers notamment la CC Castelloubon, Pays Toy, et val d'Azun.
* Pose réseaux de transfert	Collectivités locales	2 656,58	482,75	18%	3890,43	2985,95	77%	
* Réhabilitation de réseaux	Collectivités locales	815,60	289,20	35%	857,00	493,82	58%	Retard notamment dû au faible pourcentage de subvention.
* Schémas directeurs d'assainissement (SDA) et études	Collectivités locales	452,01	464,16	103%	228,95	252,97	110%	Sur l'arrondissement, 72 SDA réalisés ou révisés et 71 enquête publique.
* Ouvrage de traitement (station d'épuration, STEP)	Collectivités locales	19 650,37	13497,27	69%	4859,50	5991,58	123%	36 STEP (158 170 EH) et 60 communes raccordées à un assainissement collectif. Retard de certains dossiers notamment la CC Castelloubon, Pays Toy, et val d'Azun.
* Formations pour les préposés chargés des stations d'épurarion	CNFPT, SATESE, CG65, AEAG, MISE				non chiffrées	non réalisées	0%	Une réunion d'information a été organisée au niveau du bassin avec le SMDRA en novembre 2007. Au vu du peu d'inscrits aux formations proposées, ces formations n'ont pas été organisées.
* Etude sur les apports en bactériologie dans le gave	SMDRA				50,00	non réalisée	0%	Etude non lancée pour 2 raisons : 1/ les nouvelles techniques pour qualifier les sources de pollutions bactériologiques sont en expérimentation et donc pas encore tout à fait au point 2/ d'autre part nous ne pourrons lancer ce type d'études qu'après avoir faitmis aux normes toutes nos STEP et réseaux, pour savoir si ensuite il est vraiment nécessaire d'envisager des traitements tertiaires.
A2 - Gestion des boues								
* Mise en place d'un traitement spécifique et réglementaire pour les boues de station d'épuration en cohérence avec le plan départemental (août 2002)	Collectivités locales	2 800,00	0	0%	70	57,70	82%	Une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de compostage a été lancée en 2007 par le SMDRA. Les résultats définitifs de cette étude (après lancement d'une étude complémentaire en 2009) ont été présentés aux élus en janvier 2010. le projet de plateforme est à l'étude pour 2011-2012 dans le cadre du PER de Pierrefitte-Nestalas.
A3 - Assainissement non collectif (ANC)								
* Mise aux normes des filières d'assainissement non collectif	Collectivités locales	195,13	0,00	0%				Ces mises aux normes ont été réalisées partiellement par les particuliers (communes non compétentes pour l'ANC).
* Contrôle de l'assainissement non collectif : mise en mise d'un SPANC	Collectivités locales SMDRA	314,65	234,30	74%	180	157	87%	Le SMDRA a créé un SPANC à l'échelle des 89 communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost depuis 2003 avec l'embauche de 2 techniciens. Entre 2003 et 2010 le SPANC a instruit plus de 500 PC et a réalisé près de 2600 contrôles de l'existant.
* Mise aux normes des refuges de montagne	CAF/Commission Syndicale de la Vallée de St-Savin	141,78	165,00	116%				Tous les travaux programmés ont été réalisés entre 2002 et 2006.
A4 - Réduction des pollutions agricoles								
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre des PMPOA (4 bâtiments)	Agriculteurs	110,53	110,53	100%				Réalisée en 2004.
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre du FEOGA (3 bâtiments)	Agriculteurs	73,79	48,48	66%				Mise aux normes réalisée pour 2 bâtiments sur 3 en 2002 et 2003.
* Etude impacts agricoles et boues	Chambre d'agriculture	15,28	15,28	100%				Etude réalisée en 2002-2003.
* Actions de sensibilisation	Chambre d'agriculture	11,43	1,50	13%	68	0	0%	Les actions de communication et les formations programmées n'ont pas pu être réalisées mais elles sont reportées et intégrées dans le cadre de la démarche CERTYPHYTO 65 avec une phase d'expérimentation menée par la Chambre d'Agriculture 65 qui a commencé en octobre 2010.
A5 - Protection de la ressource en eau potable								
* Etablissement des périmètres de protection (études et travaux de protection)	Collectivités locales	268,30	198,18	74%	3283,76	données non disponibles		Sur les 150 captages recensés en 2002, 18 ont été abandonné, 38 procédures sont terminées et 73 sont en cours. Quelques procédures restent encore à lancer.
* Autres travaux (interconnexions, extention, traitement, ...)	Collectivités locales	2 379,73	0,00	0%	3903,36	données non disponibles		Abandon du projet PASSPICH.
A6 - Réduction des pollutions industrielles								
* Suivi des dossiers : zone industrielle Pierrefitte - Soulom et des anciennes mines de Penarroya	SMDRA	pour mémoire						Réunions de suivi de la zone industrielle et intégration dans le "réseau qualité" de points spécifiques de suivi des métaux sur sédiments et sur bryophytes dans les zones impactées par les anciennes mines. Animation par le SMDRA de l'Action test "toxiques gave de Pau" entre 2007 et 2008 avec un volet consacré aux anciennes mines et une étude spécifique menée sur la contamination métallique du gave. Animation de différentes réunions et rédaction de plusieurs courriers entre 2009 et 2010 avec les communes concernées, le Cg65, l'exploitant des mines, la DDT et la DREAL.
A7 - Suivi de la qualité des eaux superficielles								
* Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux du bassin du Gave de Pau	SMDRA	40,25	65,63	163%	45	32	71%	Le SMDRA a créé le réseau complémentaire de suivi à partir de l'été 2002 (une quinzaine de points de mesures sur le Gave de Pau et ses principaux affluents avec, selon les enjeux, des analyses physico-chimiques, bactériologiques, IBGN et métaux).
TOTAL en KE HT		38 143,96	21 219,87	56%	18138,66	16806,90	93%	

VOLET A1 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Entre 2002 et 2010, les interventions en matière d'assainissement des collectivités sur le territoire du Contrat de Rivière ont été les suivantes :

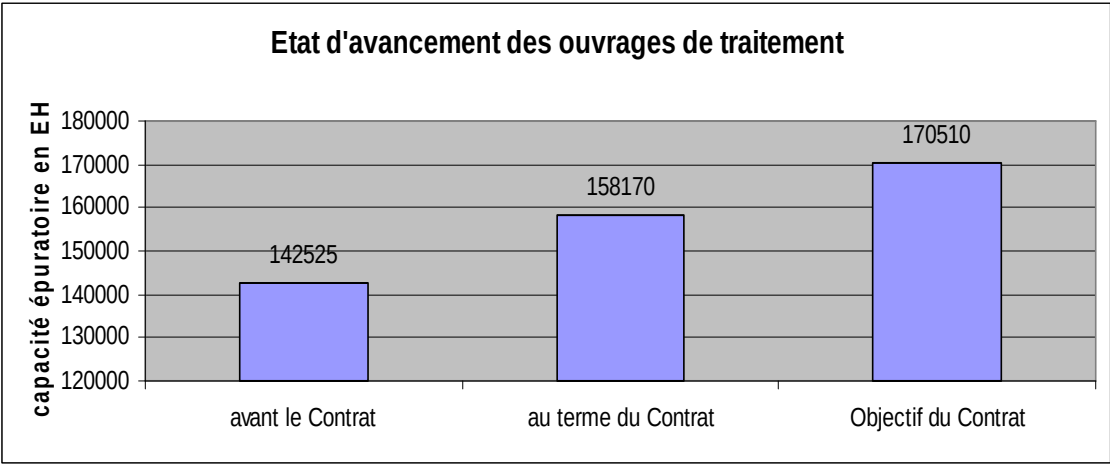
- La conduite d'études et de schémas d'assainissement ;
- La création, l'extension et la réfection de réseaux de collecte des eaux usées ;
- La mise en place de réseaux de transfert ;
- La création ou la mise aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées.

De manière générale, les objectifs initialement inscrits au Contrat de Rivière en termes d'études, de schémas directeurs d'assainissement et de travaux ont été atteints :

- En 2002, seulement 37 schémas directeurs d'assainissement (SDA) et 3 enquêtes publiques avaient été réalisés. En 2011, sur les 89 communes de l'arrondissement, 72 ont réalisés ou révisés leur schéma et 71 ont validé zonage d'assainissement par enquête publique (cf. carte ci-après).
- En 2002, le bassin comptait 39 stations d'épuration (STEP) pour une capacité épuratoire de 142 525 EH (équivalent habitant). En 2011, on compte 36 STEP pour une capacité épuratoire de 158 170 EH et 60 communes raccordées à un assainissement collectif.

En effet, depuis 2002, 1 nouvelle STEP a été construite (St-Pé qui traite aussi les effluents de Peyrouse), 7 ont été réhabilitées dont certaines notamment pour pouvoir accueillir les effluents des communes avoisinantes (Lourdes, Argelès-Gazost, Luz-St-Sauveur, Esquieze-Sère, Pierrefitte-Nestalas, ...). L'objectif attendu en fin de Contrat de 170 510 EH est donc quasiment atteint. Il reste encore quelques STEP à construire (Ourdon, Cheust, Bun, ...), certaines STEP et leur réseau doivent encore être réhabilités (Agos, Arras, Arrens, Aucun, Barèges, Cauterets, ...) et certains travaux de transfert sont à lancer sur 2011-2012 (Sassis sur Luz, St-Pastous sur Argelès).

Stations d'épuration : (d'aval en amont)	St-Pé-de-Bigorre	Lourdes	Ger	Argelès-Gazost	Pierrefitte-Nestalas	Luz-St-Sauveur	ESQUIEZE-SERE
Communes raccordées :	Peyrouse	Adé, Aspin, Julos, Omex, Ossen, Poueyferré et Segus	Lugagnan et Geu	Adast, Ayros-Arbouix, Arcizans-Avant, Gez- Argelès, Lau-Balagnas, St-Savin et Vier- Bordes En projet : St-Pastous	Soulom	Betpouey, Esterre, Sers, Viella et Viey	Grust, Sazos et Vizos



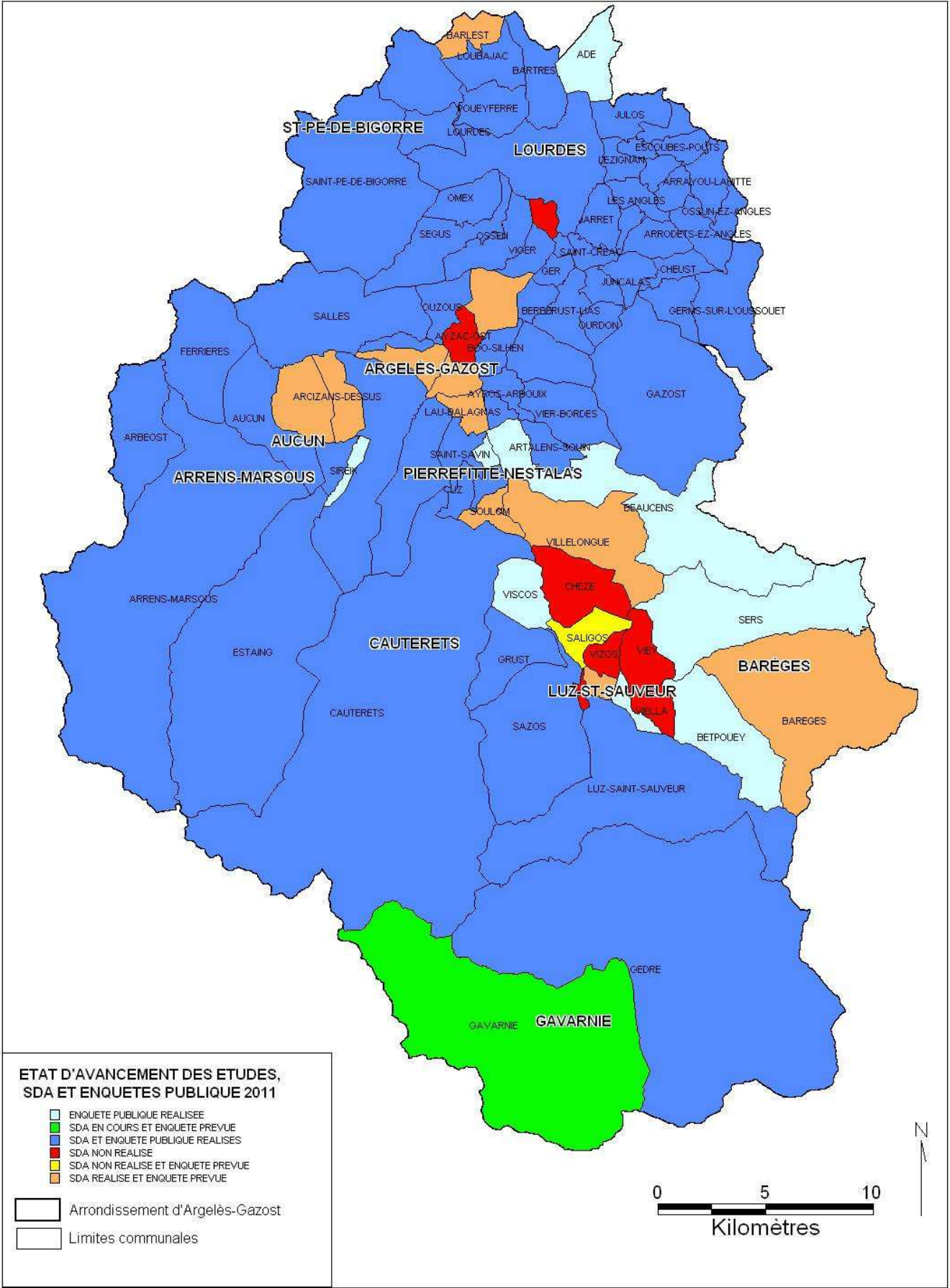
Nouvelle STEP de Lourdes (2005)



Nouvelle STEP d'Argelès-Gazost (2007)

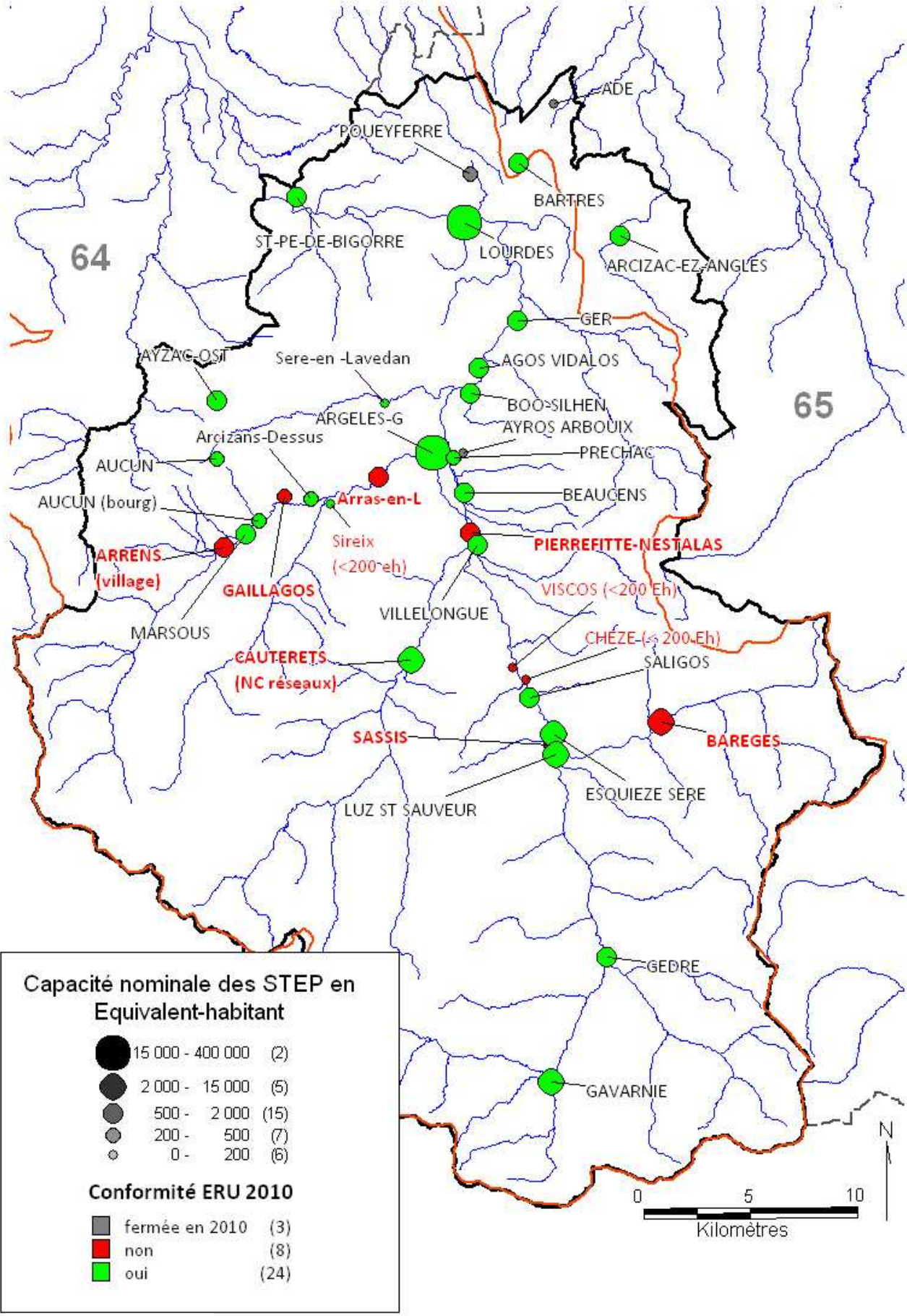


Assainissement : Etudes, schémas directeurs et enquêtes publiques 2011



Sources des données : BD Carthage, BD SMDRA

SMDRA
mars 2011



VOLET A2 : DEVENIR DES SOUS-PRODUITS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur le bassin du Gave de Pau, les possibilités de valorisation des boues sont très différentes entre l'amont et l'aval. Sur les cantons de Luz-Saint-Sauveur et Cauterets, les potentialités d'épandage in situ sont quasiment nulles à la différence des cantons « aval » où la recherche de zones d'exploitation des boues semble moins problématique. Cependant, **les modes de gestion actuels** de certains ouvrages de traitement **sont loin d'être satisfaisants**. La plupart des petites et moyennes stations ne pratiquent pas de valorisation des boues.

A l'échelle du département, une étude de faisabilité comprenant : la définition des quantités produites, la définition de la filière la mieux adaptée (solutions techniques), la définition de la structure pouvant assurer le traitement ; a été réalisée dans le cadre de la révision du **Plan Départemental des Déchets Ménagers et Assimilés** (Août 2002). Les conclusions de cette étude privilégient la **valorisation des boues par compostage avec mutualisation des équipements**.

Par ailleurs, une **étude départementale sur la gestion des boues** a été réalisée en 2004 par la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées pour la Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) des Hautes-Pyrénées qui faisait apparaître qu'un grand nombre de stations d'épuration de moins de 10 000 EH n'étaient pas conformes concernant le traitement de leurs boues (en majorité des boues liquides et des épandages agricoles ou des mises en décharges non réglementaires).

Dans ce cadre, dès fin 2005, et en partenariat avec les services du Conseil Général, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau, le SMDRA a proposé de porter la maîtrise d'ouvrage d'une **étude de faisabilité pour la création d'une plate-forme de compostage pour la valorisation commune des boues des stations d'épuration** de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, ainsi que celles de Bagnères-de-Bigorre, d'Ossun et de Juillan, intégrées au secteur d'étude après concertation en 2006 (conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage).

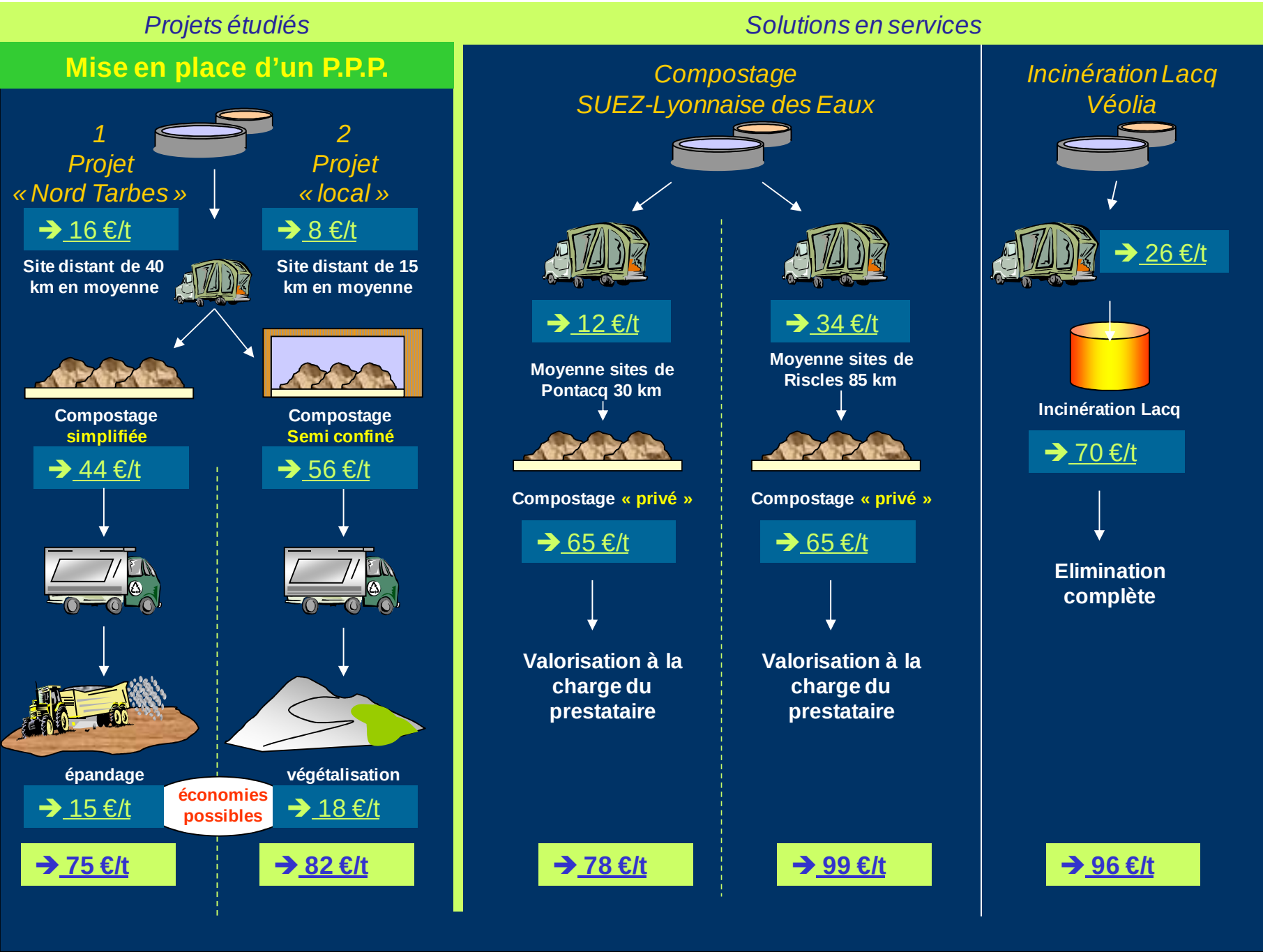
Le coût de cette étude, réalisée par le du bureau d'études SESAER, est de 57 700 Euros HT avec le plan de financement suivant : 70 % d'aides Agence de l'Eau, 10% d'aides Conseil Général et 20% d'autofinancement (financées par les communes concernées). Cette **étude a été lancée en avril 2007**, le diagnostic et les propositions techniques et financières ont été présentés dès fin 2007 aux collectivités concernées. Au cours du 1^{er} semestre 2008, l'étude du mode d'organisation a été réalisée par le cabinet CALIA et ses conclusions ont été présentées aux élus en juin 2008. Le SMDRA a lancé au cours de **l'été 2008 une consultation des communes concernées** pour qu'elles se prononcent sur le choix des différents scénarii proposées. Cette phase a été prolongée jusqu'au printemps 2009 notamment en attente des positions des plus grosses collectivités (Lourdes et Bagnères notamment).

L'étude conduite entre 2007 et 2009 par le SMDRA sur les filières de traitement des boues de station d'épuration a conclu sur **l'intérêt financier de mettre en œuvre une plate-forme de compostage**. La difficulté essentielle d'un tel projet résidait dans l'impossibilité des collectivités locales de proposer un site d'accueil de cette plate-forme. Afin de lever cette contrainte, l'étude a envisagé la possibilité de mettre en place un contrat de Partenariat Public Privé avec des partenaires privés apportant du foncier et assurant la gestion de la filière. Un partenaire agricole a dans ce cadre été proposé par la Chambre d'Agriculture.

Les solutions proposées incluaient la participation de la ville de Lourdes qui participait fortement à la production du gisement de boues. Depuis le renouvellement de son contrat de délégation de son service public d'assainissement confié au groupe Suez et dans lequel la gestion des boues de station d'épuration est intégrée, **la ville de Lourdes n'est plus demandeuse de solutions communes** et groupées avec les autres collectivités locales. D'autres collectivités ont également souhaité se retirer de ce projet du fait qu'elles ont trouvé des solutions pour le recyclage de leurs boues.

Dans ce cadre, le **projet** qui nécessitait une plateforme de compostage pour une production annuelle de l'ordre de 6 000 t de boues a été **fortement revu à la baisse** avec une production estimée à 2 000 t de boues/an. Une **étude complémentaire** a ainsi été menée en **fin d'année 2009, début 2010** afin d'apporter aux collectivités toujours intéressées par le projet (cf. tableau) une base de travail et de réflexion pour qu'elles décident ou non de poursuivre une démarche commune dans la gestion de leurs boues de station d'épuration. **Les résultats de ce complément d'études ont été présentés aux élus en février 2010.**

Stations d'épuration	Production de boues
commune	retenue
ARGELES-GAZOST	110,0 t MS
CAUTERETS	40,0 t MS
LUZ-SAINT-SAUVEUR	30,0 t MS
GAVARNIE	5,0 t MS
JUILLAN	80,0 t MS
ESQUIEZE-SERE	2,8 t MS
OSSUN	8,1 t MS
SAINT PE DE BIGORRE	8,0 t MS
PIERREFITTE-NESTALAS	15,0 t MS
AYZAC-OST	11,3 t MS
AGOS-VIDALOS	2,2 t MS
ARCIZAC-EZ-ANGLES	7,2 t MS
BEAUCENS	1,6 t MS
SALIGOS	1,0 t MS
GER	2,8 t MS
VILLELONGUE	3,0 t MS
BOO-SILHEN	5,6 t MS
GRUST (Aulian Saint Sauveur)	0,5 t MS
CHEZE	0,3 t MS
SERE EN LAVEDAN	0,5 t MS
VAL D'AZUN	10,0 t MS
	345 t MS



➔ **Conclusions** : l'étude pour un gisement de boues restreint montre qu'il est possible de réaliser des économies financières sur le traitement et la valorisation des boues pour un tonnage annuel évalué à 2 000 t de boues brutes (350 T de M.S. /an).

Le **projet de plateforme de compostage** pour le traitement des boues de stations d'épuration du bassin, est depuis 2010, **réorienté vers la zone industrielle de Pierrefitte-Nestalas** dans le cadre du projet de **Pôle d'Excellence Rural**, porté par la Communauté de Communes de la vallée de St-Savin, qui a été validé en avril 2011.

Une **étude opérationnelle** devrait être lancée courant 2011 par la Communauté de Communes de la vallée de St-Savin ainsi que les démarches d'achat des anciens sites industriels pressentis pour la mise en place de cette **plateforme locale confinée**. Le coût prévisionnel de mise en place de cette plateforme est de **700 000 € HT**.

Recyclage final des boues compostées	
1/ Plate-forme éloignée ouverte Secteur Nord de Tarbes	2/ Plate-forme locale confinée Secteur Argelès
Valorisation agricole sur des terres de grandes cultures favorables.	Recherche de débouchés locaux en végétalisation des pistes de ski et amendements des espaces verts des collectivités.

Investissement	
1/ Plate-forme éloignée ouverte Secteur Nord de Tarbes	2/ Plate-forme locale confinée Secteur Argelès
270 k€	700 k€

2/ Plate-forme locale confinée	
Investissement pour la plateforme	700 000 €
Aides financières	350 000 €
Montant à charge des collectivités	350 000 €
Amortissement pour la plateforme	36 000 €/an
Fonctionnement de la plateforme	90 000 €/an

Coût annuel :	126 000 €/an
Tonnage entrant :	2 000 t/an
Coût tonne entrante :	63 €/t

VOLET A3 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

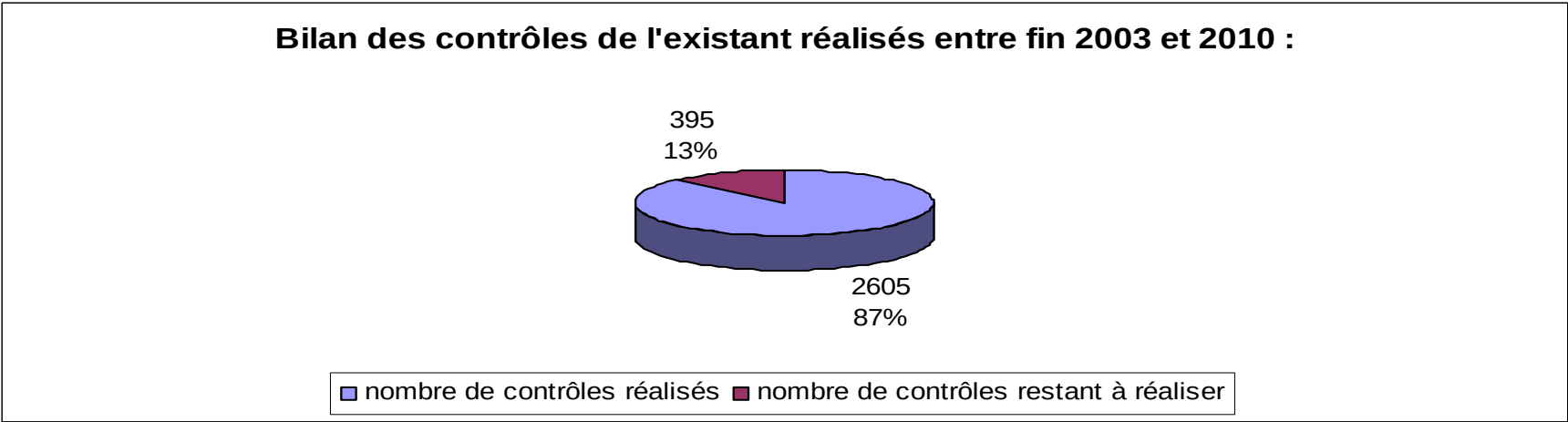
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, SPANC :

Depuis la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les communes doivent mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif afin de contrôler la réalisation des nouvelles installations d'assainissement non collectif ainsi que la qualité de celles existantes.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, toutes les communes sont dotées, depuis 2003, d'un SPANC monté à l'échelle de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (89 communes dont les 73 du Contrat de Rivière) par le SMDRA. Ainsi, 2 techniciens ont été embauchés en novembre 2002 (en contrat emplois jeunes) par le SMDRA. Le transfert de compétence des communes vers le SMDRA a été acté par arrêté préfectoral fin février 2003. Le SPANC des Vallées des Gaves est donc opérationnel depuis mars 2003 pour le contrôle des habitations neuves et à réhabiliter. Le contrôle des installations existantes a été lancé en octobre 2003.

Bilan d'activités du SPANC Vallées des Gaves 2003 - 2010 :

Type de contrôles réalisés	2003/2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Nombre de permis de construire instruits	126	77	96	98	48	47	82	574
Nombre de dossiers de réhabilitation instruits	44	32	49	32	43	51	54	305
Nombre de contrôles de l'existant réalisés	528	390	286	330	362	357	352	2605
Nombre de communes contrôlées pour l'existant	10	10	7	6	9	10	11	63

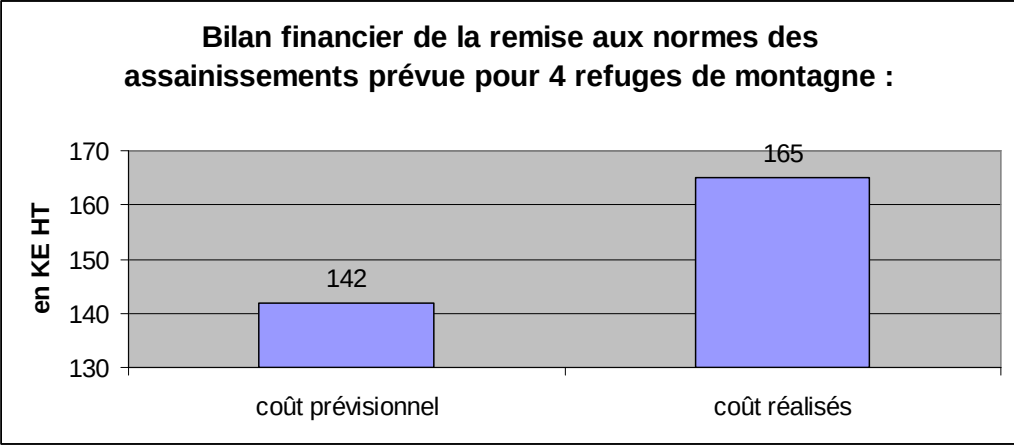


L'assainissement des chalets et refuges de montagne :

Dans le cadre du Contrat de Rivière, 4 remises aux normes des systèmes d'assainissement de refuges de montagne étaient programmées et ont été réalisées grâce à l'accord-cadre entre le Parc National des Pyrénées, le Club Alpin Français (CAF) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne signé en 2000. Ainsi, ces travaux de remises aux normes ont été réalisés entre 2002 et 2006 sur les refuges des Oulettes de Gaube, de Baysselance et d'Ilhéou. Pour le refuge du Marcadau, les travaux ont été réalisés en 2002 mais ont dû être repris en 2007 pour cause de malfaçon.

Une démarche partenariale entre l'Agence de l'Eau, la DDT65, l'ONEMA, le Parc National des Pyrénées et les gestionnaires des refuges est prévue pour 2011-2012 pour la mise aux normes des refuges.

De plus, le SPANC devrait contrôler ces refuges au cours de l'été 2011.



VOLET A4 : REDUCTION DES POLLUTIONS AGRICOLES

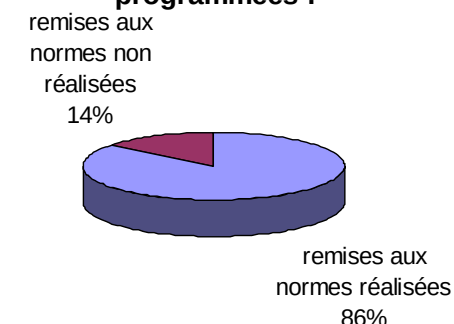
Le bassin versant du Gave de Pau Amont est caractérisé par une faible influence des activités agricoles sur la qualité des eaux. En effet, on se trouve sur une tête de bassin située en zone de montagne où l'essentiel des activités agricoles tourne autour de l'élevage extensif (zones de pâturage, prairies, très peu de champs cultivés type maïs).

Dans le cadre du Contrat de Rivière, les objectifs fixés étaient donc la remise aux normes des bâtiments d'élevage et l'évaluation de l'impact des activités agricoles sur la qualité des cours d'eau par la réalisation d'une étude. Sur la base des conclusions de cette étude, des journées de sensibilisation étaient prévues, dans un second temps, afin de réduire les rejets polluants d'origine agricole.

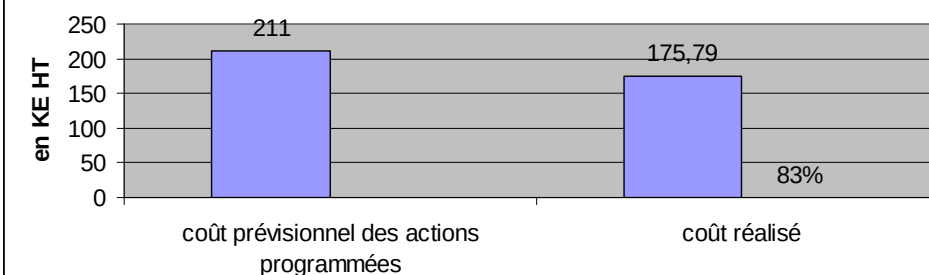
De manière générale, les objectifs initialement inscrits au Contrat de Rivière en termes d'études et de travaux ont été atteints :

- 2 bâtiments d'élevage, non intégrables au Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA), ont été remis aux normes en 2002-2003 (48,48 KE HT) et 4 bâtiments d'élevage, intégrables au PMPOA, ont été mis aux normes en 2004 (110,5 KE HT).
- L'étude diagnostique sur les impacts des activités agricoles sur le bassin versant du Gave de Pau Amont a été réalisée par la Chambre d'Agriculture en 2002-2003 (15,28 KE HT). Une enquête a donc été réalisée afin de mieux connaître les pratiques agricoles et leurs impacts sur la qualité de l'eau, le devenir des effluents d'élevage et de faire un inventaire des sources éventuelles de pollution. Cette étude a conclu à un indispensable accompagnement des agriculteurs sur :
 - les points clefs du raisonnement de la fertilisation (azote, phosphore, potassium) tant sur maïs que sur prairie, avec valorisation des effluents d'élevage ;
 - la mise en œuvre de nouvelles stratégies de désherbage inhérentes à l'interdiction d'utilisation de l'atrazine (utilisation de nouvelles matières actives, nouveau matériel, ...).
- Les résultats de cette étude ont débouché sur des actions de sensibilisation réalisées par la Chambre d'Agriculture, à partir de 2004, auprès des agriculteurs afin d'améliorer leur pratiques : réunions d'information sur le désherbage, campagne sur la récupération des emballages, campagne sur le réglage des pulvérisateurs, ...

Bilan des remises aux normes de bâtiments d'élevage programmées :



Bilan financier des actions prévues et réalisées pour le volet agricole :



Dans le cadre de l'avenant 2008-2010, des actions de communication et des formations pour améliorer les pratiques étaient programmées. Elles n'ont pas pu être réalisées mais elles sont reportées et intégrées dans le cadre de la **démarche CERTYPHYTO 65** avec une phase d'expérimentation menée par la Chambre d'Agriculture 65 qui a commencé en octobre 2010. Il s'agit de formations à destination des agriculteurs, acheteurs ou applicateurs de produits phytosanitaires, leur permettant d'obtenir une certification qui sera obligatoire à partir de 2015 (Directive de 2006 et Grenelle 2). Cette certification est valable 5 ans (ou 10 ans) et devra être obtenue pour une utilisation réglementaire à partir de 2015.

Enfin, un **état des lieux des pratiques d'irrigation** réalisée à partir de canaux existants ainsi qu'un plan d'actions visant à optimiser et restructurer ce réseau d'irrigation étaient également prévus sur la période 2008-2010. Cette étude sera finalement réalisée dans le cadre de l'animation du **DOCOB Gave de Pau** en 2011-2012.

De plus, le **projet MAET** (Mesures Agro-environnementales) sur le site du Gave de Pau, a été déposé en décembre 2010, est en cours de validation (maîtrise d'ouvrage SMDRA - Prestataire ADASEA/Chambre d'Agriculture). La phase d'animation prévue en 2011 devrait aboutir sur la signature de plusieurs Contrats MAET avant la fin de l'année 2011.

VOLET A5 : PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE



D'après la **Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992**, tous les captages d'eau potable doivent faire l'objet d'un **périmètre de protection depuis 1997**.

En début de période du Contrat de Rivière, le département des Hautes-Pyrénées comme de nombreux autres départements français, était très en retard en regard de cette échéance réglementaire.

Sur le bassin du Gave de Pau Amont, on comptait **en 2001**, avant la signature du Contrat de Rivière, près de **150 captages** d'eau potable dont 147 sources et seulement 3 prélèvements en eaux superficielles. A cette époque, **seulement 5 procédures** de périmètre de protection des captages d'eau potable avaient été **menées à leur terme**.

Les objectifs fixés par le Contrat de Rivière étaient donc de protéger les captages d'eau potable du bassin en menant à terme un maximum de ces procédures réglementaires.

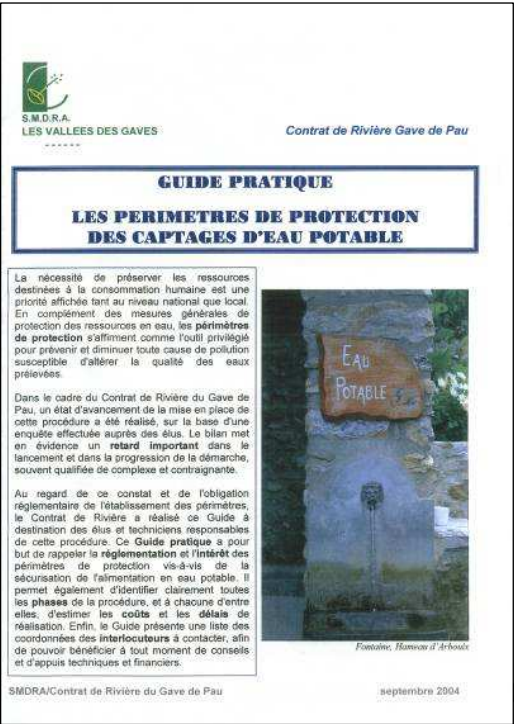
Dans ce cadre, 3 « **Protocoles** » successifs ainsi que le « **Défi Territorial** » conclus entre **l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Général des Hautes-Pyrénées** ont largement contribué à faire avancer les phases administratives et techniques de ces procédures (rapports préalables et expertises hydrogéologiques) en appui aux communes et aux syndicats intercommunaux d'eau potable.

Voir carte d'état d'avancement des procédures ci-contre

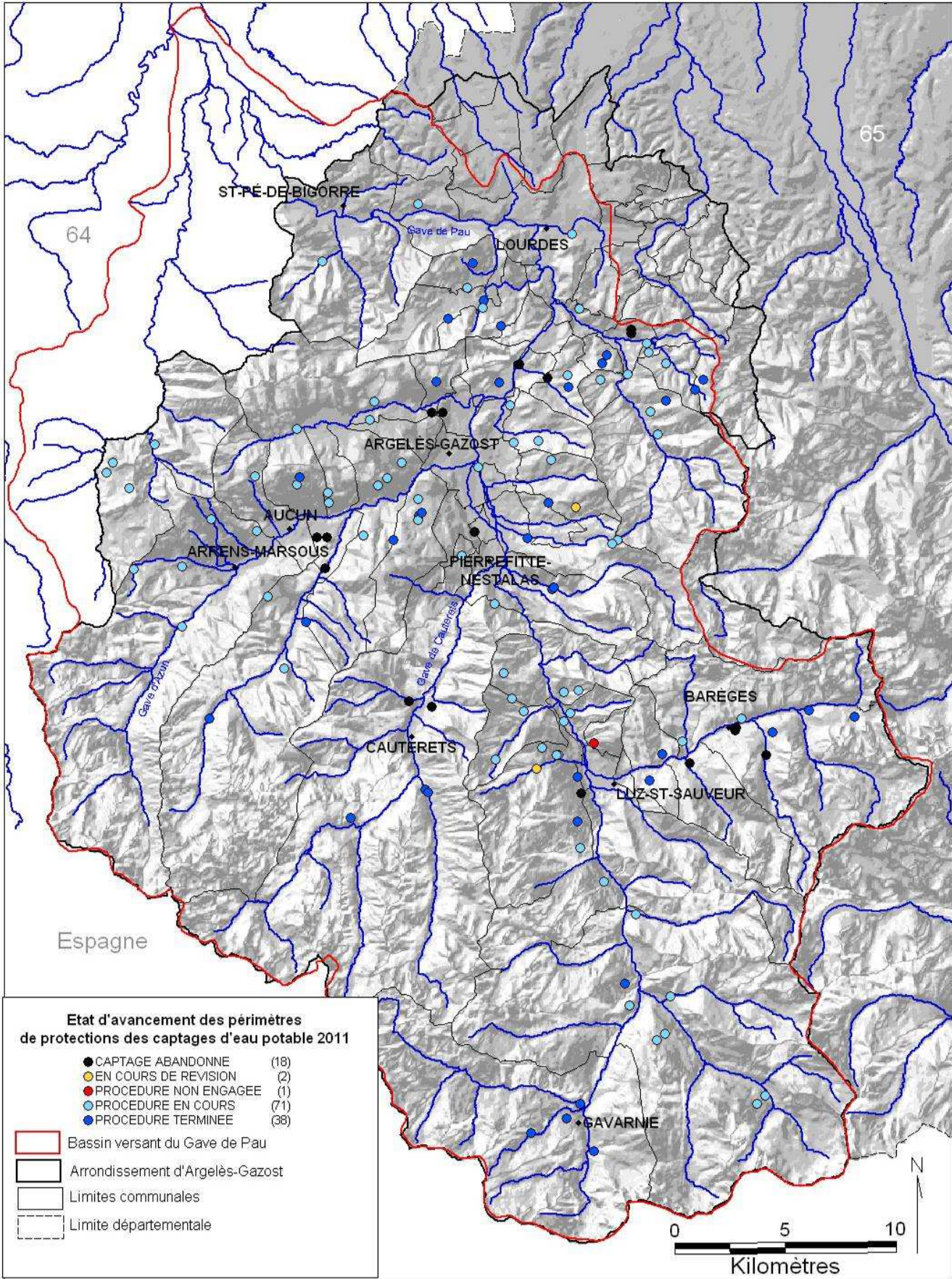
En complément, en 2004, le SMDRA a réalisé une enquête auprès des communes ainsi qu'une base de données et a édité un « **guide pratique sur les procédures de périmètre de protection des captages d'eau potable** » envoyé à toutes les collectivités concernées et disponible au format PDF sur son site internet.



Dossier de prolongation



Etat d'avancement 2011 : Captages AEP et Périmètres de Protection



Sources des données : CG 65, BD Carthage, Atlas de l'Eau Hautes-Pyrénées 2003, BD SMDRA AEP

VOLET A7 : SUIVI DE LA QUALITE DES COURS D'EAU

Les données relatives à la qualité des cours d'eau sont recueillies dans le cadre de **différents réseaux de mesures** qui sur le bassin, comprennent :

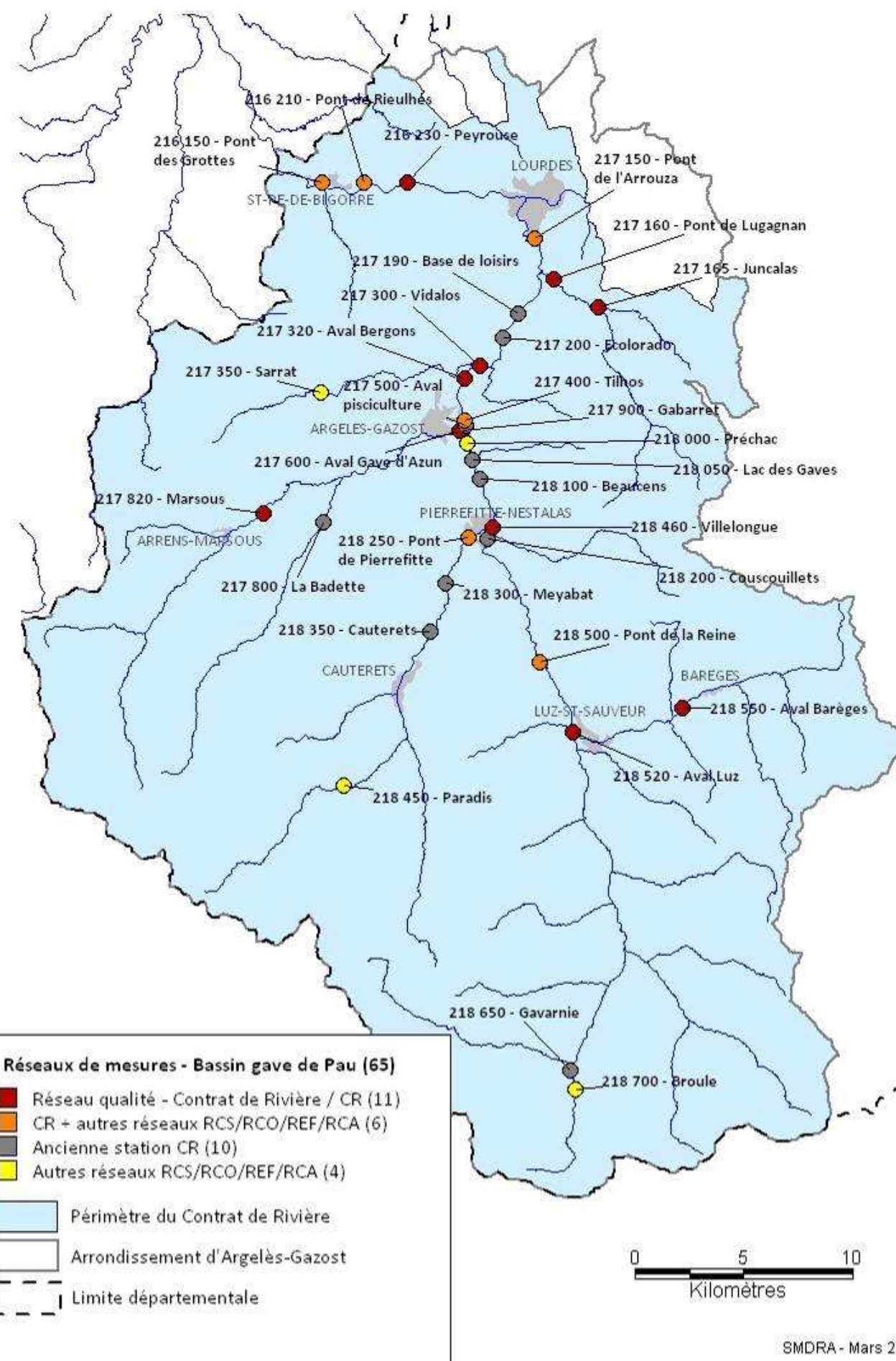
- **Le réseau de contrôle de surveillance (RCS)**, destiné à donner une image de l'état général des milieux (rapportage à l'échelle européenne). Il a une logique « suivi de l'état des milieux aquatiques » et non pas une logique « suivi de flux polluants » ou « suivi d'impacts des pressions ». Ce réseau est sous **maîtrise d'ouvrage Agence de l'eau** pour la physico-chimie, **DREAL** pour la biologie (excepté les poissons) et **ONEMA** pour le suivi piscicole. Ces stations sont suivies entre 6 et 12 fois par an vis-à-vis de la physico-chimie classique. La biologie y est également suivie annuellement. Les substances toxiques (substances prioritaires) et les substances de l'état écologique sont recherchées 12 fois par an tous les 3 ans.

- **Le réseau de contrôle opérationnel (RCO)**, destinés à assurer le suivi des masses d'eau évaluées à risque de non atteinte du « bon état » (ou de bon potentiel) en 2015 (état des lieux 2004 révisé en 2006). Ils ont pour objectif d'évaluer les améliorations liées aux actions mises en place dans le cadre du programme de mesures et de préciser les conditions requises pour atteindre le bon état à l'échéance retenue. Ce réseau est majoritairement sous **maîtrise d'ouvrage des collectivités locales** et bénéficie d'une **aide de l'Agence de l'eau** et des **Régions**. Ces stations sont suivies au minimum 4 à 6 fois par an vis-à-vis de la physico-chimie classique. Un à deux indicateurs biologiques font également l'objet d'un suivi annuel et sont sélectionnés en fonction de leur pertinence vis-à-vis des pressions suivies sur ces masses d'eau et de leur pertinence vis-à-vis de la station de mesure. Les substances toxiques (substances prioritaires) sont recherchées si la dégradation constatée est d'ordre chimique.

- **Le réseau de contrôle agence (RCA)**, sous maîtrise d'ouvrage **Agence de l'eau**, regroupe l'ensemble des stations de mesure appartenant **anciennement au Réseau National de Bassin (RNB)** et n'ayant pas été retenu dans un des réseaux de mesure requis par la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Celui-ci permet de **poursuivre l'historique** de surveillance pour les besoins d'une analyse plus locale de la qualité des eaux.

- **Le réseau de référence (REF)** : La définition du bon état écologique doit être établie par type de masses d'eau, se mesurant sous la forme d'un écart à une référence. Afin de préciser les critères de ces références, un réseau de 450 sites a été mis en place au niveau national sur des sites pas ou peu impactés par les activités anthropiques. Un premier recueil de données physico-chimiques et hydro biologiques a été réalisé de 2005 à 2007. La maîtrise d'ouvrage de ce réseau était partagée entre l'**Agence** pour la physico-chimie, les **DREAL** pour la biologie (excepté les poissons) et l'**ONEMA** pour le suivi piscicole. Suite à cette première collecte de données, une sélection des sites reflétant réellement des conditions de référence est aujourd'hui en cours pour constituer un réseau de référence pérenne qui fera l'objet d'un suivi régulier dans le temps à partir de 2012.

NOTE : la station Pont de Rieulhès fait l'objet d'un suivi dans le cadre du réseau phytosanitaire patrimonial Adour-Garonne.



- Le réseau de suivi qualité du Contrat de Rivière Gave de Pau (CR) :

Le réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du Gave de Pau et de ses affluents a été **mis en place dès 2002** dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau (2002-2010).

Ce réseau complémentaire a pris la suite du suivi anciennement réalisé par la DDASS et a permis de conforter les réseaux de mesure déjà existants (2 points seulement à l'époque sur le Réseau National de Bassin-RNB : Préchac et Pont de Rieulhès et actuellement repris dans le RCS).

Le **SMDRA est le maître d'ouvrage**, en collaboration avec la **CATER** (CG65) qui réalise les prélèvements et les **laboratoires départementaux** qui réalisent les analyses. Les résultats de ce réseau sont directement intégrés sur la base de données de l'Agence de l'Eau et sont régulièrement présentés et distribués en réunions (bureaux, comités techniques, Comités de Rivière).

Le **Comité Technique de Pilotage** est chargé, chaque année, d'analyser les résultats et de réajuster le programme de mesures de l'année suivante. Ainsi, la programmation inscrite en début de Contrat est passée de 7 stations de mesures initialement programmées, à plus d'une quinzaine de stations en fin de Contrat.

Les paramètres analysés ont été choisis en fonction de la source de pollution potentielle à évaluer. Au vu des premiers résultats, les campagnes d'analyses ont essentiellement porté sur la **bactériologie** et la **pollution métallique** (métaux lourds) qui sont les deux types de paramètres déclassants du bassin du Gave. Les analyses ont aussi porté sur les paramètres physico-chimiques.

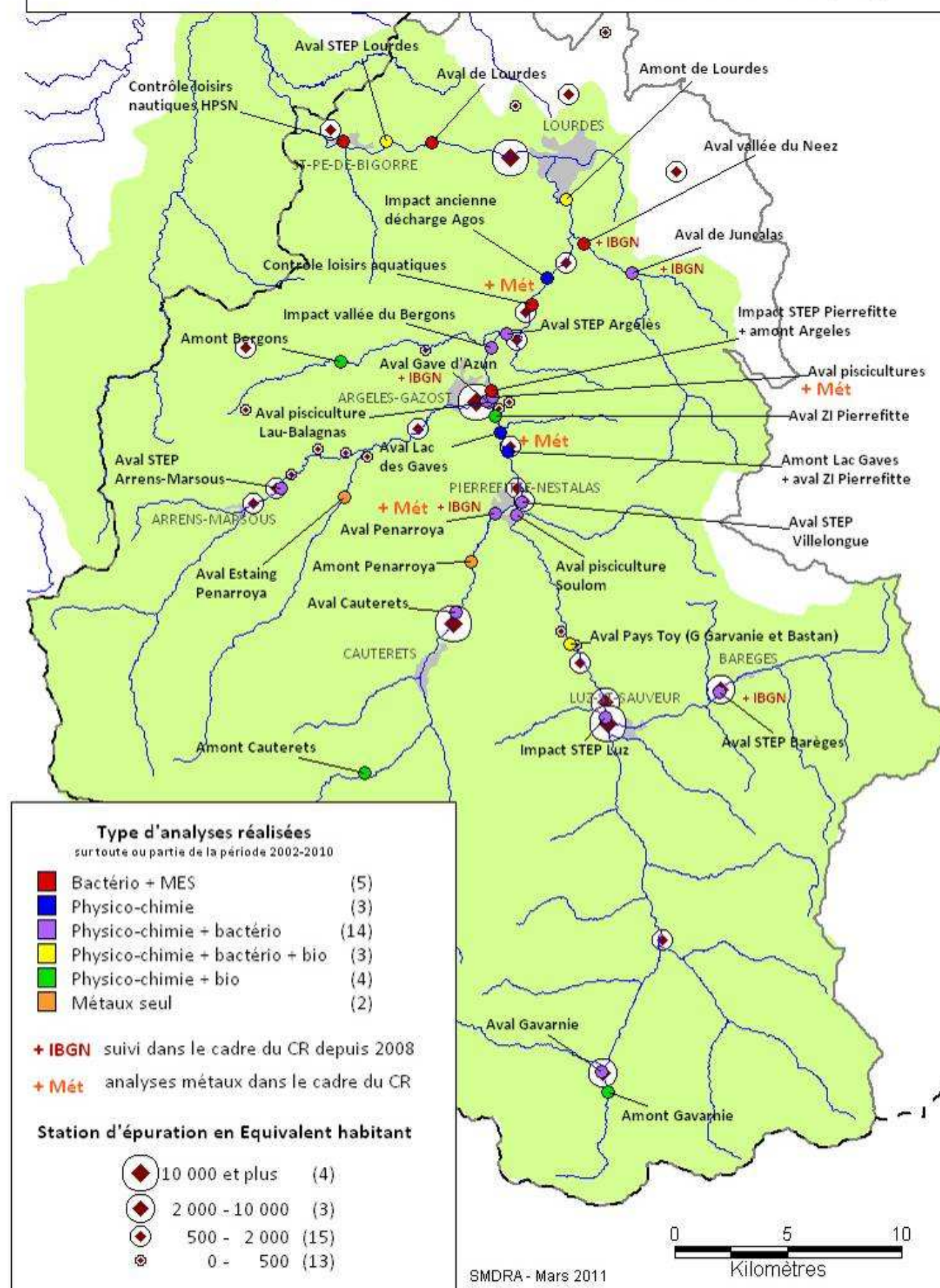
En 2011, 17 points de mesures répartis sur les principaux cours d'eau du bassin du Gave de Pau ont fait l'objet de prélèvements d'eau à partir desquels sont réalisées **des analyses physico-chimiques et/ou des analyses métaux et/ou des analyses bactériologiques**.

Nature des paramètres analysés dans le cadre du Contrat de Rivière :

- Physico-chimie : DBO5, NH4+, NO2-, NO3-, PO43-, P total, MES, NTK, COD.
- Bactériologie : Escherichia coli, Streptocoques fécaux.
- Biologique (depuis 2008) : Indice Biologique Global Normalisé (IBGN).
- Métaux sur bryophytes : plomb, zinc, cuivre, cadmium, arsenic, mercure, nickel, chrome.

☛ **Ce réseau local assure un suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin qui permet d'améliorer le diagnostic existant et d'évaluer l'impact des opérations réalisées au cours du Contrat de Rivière** sur la qualité des eaux et sur les milieux aquatiques. D'autre part, il permet aux collectivités de **mieux s'approprier l'enjeu** et se traduit par une **meilleure réactivité** des acteurs locaux face aux pollutions ponctuelles. D'autre part, cet outil permet de réunir l'ensemble des partenaires sur le bassin au sein d'un comité technique qui se tient une à deux fois par an.

Suivi de la qualité de l'eau - Bassin du Gave de Pau (65)



QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE, BACTERIOLOGIQUE et BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN :

Les **résultats physico-chimiques hors métaux** sont **conformes*** (oxygène, nitrates, nitrites, phosphate, matière en suspension...) en raison d'un bon débit et d'une bonne oxygénation de l'eau en tête de bassin mais également du fait d'un faible impact agricole et industriel. (*par rapport à la fonction "Potentialités Biologiques" des normes SEQ-Eau)

Par contre, on rencontre des **problèmes de qualité bactériologique** (pollution domestique) et plus **localement** de **présence de métaux lourds**.

Les **sources de pollution** sur le bassin sont bien définies et majoritairement ponctuelles : elles se concentrent au niveau des rejets des grosses **stations d'épuration** en période touristique (notamment celles de Barèges, Luz-Saint-Sauveur, Cauterets, Argelès-Gazost et Lourdes).

Le diagnostic de **qualité microbiologique** réalisé dans le cadre du Contrat de Rivière a permis de relever, dans les premières années de prélèvements, des **niveaux de concentration en germes** témoins de contamination fécale **difficilement compatibles** avec la pratique des loisirs et **sports nautiques*** sur le cours d'eau. (*paramètres non conformes par rapport aux normes "Baignades" du SEQ-Eau)

Cependant, on constate une **nette amélioration** de la qualité bactériologique des eaux du bassin **depuis quelques années avec la réalisation de lourds travaux de réhabilitation** notamment sur les stations d'épuration de Lourdes (travaux 2004-2005, taux d'E. coli divisé par 10 par rapport à 2003) et d'Argelès-Gazost (nouvelle station en 2008, taux d'E. coli divisé en moyenne par 6 par rapport à 2007). Aussi, les valeurs mesurées ces dernières années se rapprochent du seuil acceptable (normes SEQ-Eau pour l'usage Baignade : 2 000 u/100 ml d'E. coli) sur certains points et à certaines périodes. ➡ **Voir Cartes montrant cette évolution entre 2002 et 2010 ci-après.**

Toutefois, il reste encore des vallées où des **efforts restent à faire** dans le domaine de l'assainissement et notamment le **Val d'Azun, la vallée de Barèges** ou encore **celle du Neez**.

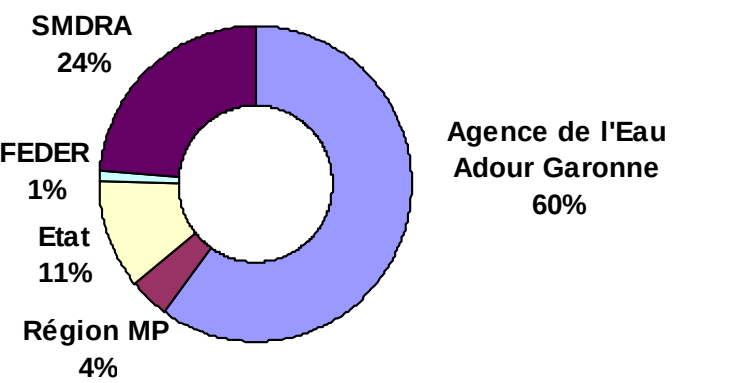
Sur le bassin, la **qualité biologique** est étudiée au niveau des cinq stations RCS.

Valeur IBGN	classification
IBGN ≥ 17	très bonne
16 ≥ IBGN ≥ 13	bonne
12 ≥ IBGN ≥ 9	passable
8 ≥ IBGN ≥ 5	médiocre
IBGN ≤ 4	mauvaise

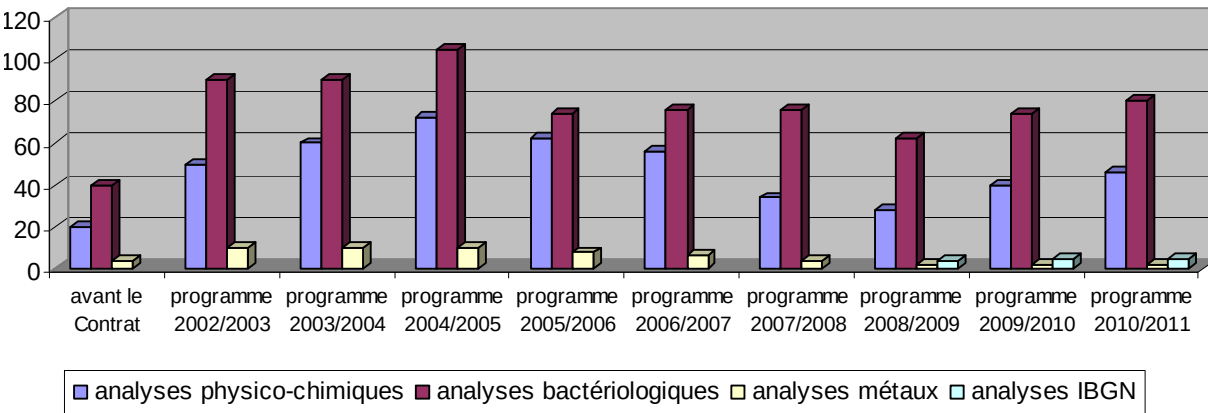
Les indices mesurés sont l'indice Biologique Global Normalisé (**IBGN**) et l'Indice Biologique Diatomique (**IBD**). A partir de l'étude des macro-invertébrés aquatiques, l'IBGN permet d'évaluer la qualité physico-chimique de l'eau et des habitats des cours d'eau. L'IBD est basé sur l'analyse des diatomées (algues unicellulaires microscopiques) et reflète la qualité générale de l'eau notamment vis-à-vis des matières organiques et des nutriments.

Les notes IBGN et IBD des 5 stations du bassin sont présentées dans le tableau ci-contre : La **qualité biologique** de ces stations paraît **très convenable** : qualité passable à excellente pour Rieulhès (aval Lourdes) et bonne à excellente pour Préchac (aval Pierrefitte-Nestalas). De manière générale, ces résultats reflètent une **bonne qualité physico-chimique des eaux** (groupe indicateur compris entre 7 et 9). Par contre, la **variété faunistique** des échantillons reste assez **moyenne** (de 30 à 36 taxons pour Préchac et de 20 à 29 taxons pour Rieulhès), traduisant une **faible diversité d'habitats aquatiques**.

Coût total du Réseau qualité CR d'août 2002 à juillet 2011 : 111,63 KE TTC

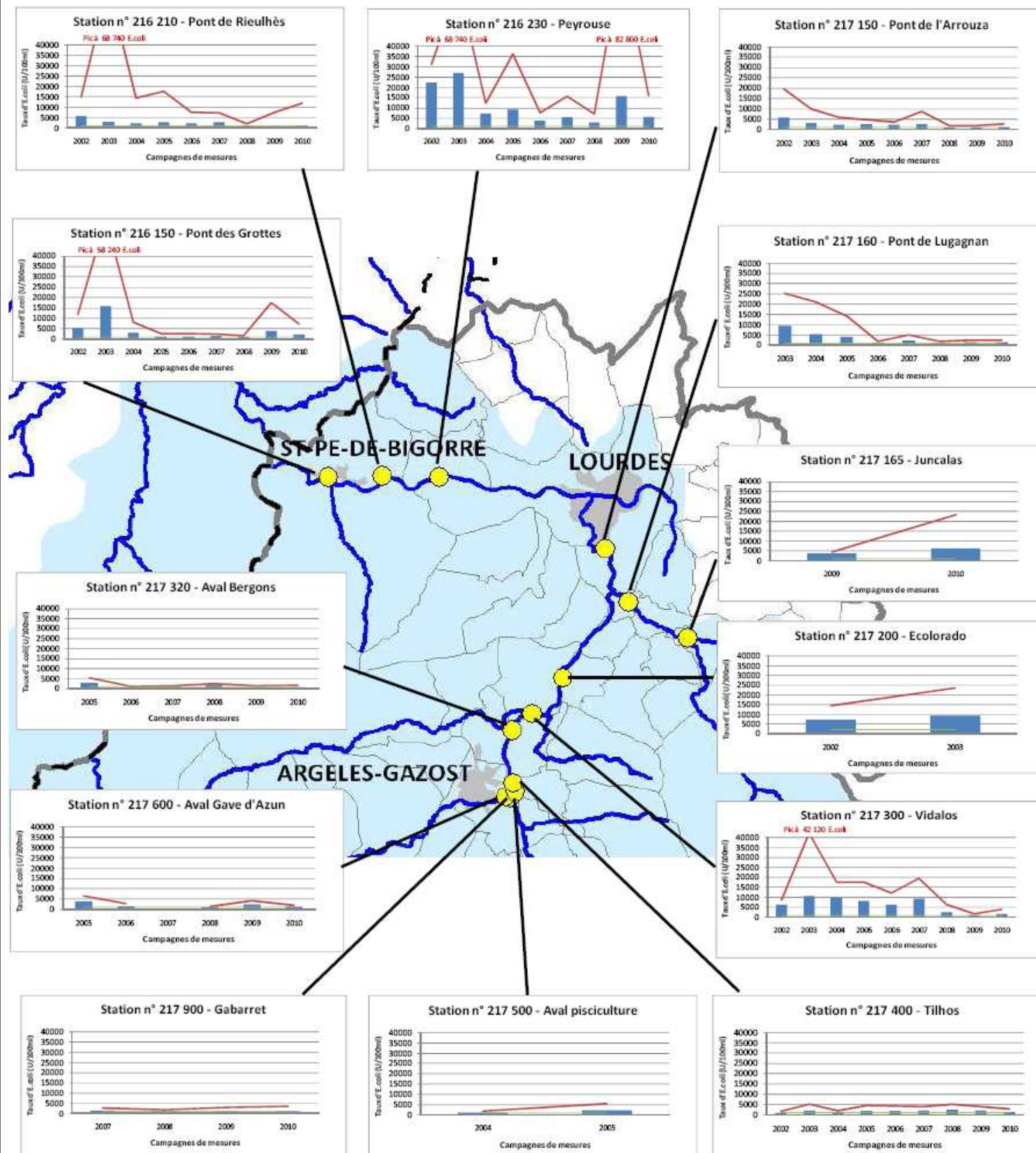


Nombre d'analyses réalisées de mi- 2002 à mi - 2011



n°	Stations	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2 009	2010
valeur de l'IBGN													
218700	Amont Gavarnie							15	17				
218550	Bastan (aval Barèges)											12	14
218450	Gave de Cauterets amont (Paradis)							18	18				
	Gave de Cauterets (amont pont paravanlanche)										15		
218250	Gave de Cauterets aval										15	14	15
218000	Préchac	15	15	17	18	17 18	19	19	15	17			
217600	Gave d'Azun aval											13	15
217350	Bergons							19 20	18				
217 165	Le Neez aval Juncalas (point amont rajouté 2010)												16
217160	Le Neez Pont de Lugagnan (point aval)											12	14*
216210	Rieulhès	12	16	15	16	16	18	17	19	16			
IBD													
218000	Préchac	-	-	-	-	-	-	18.2	16.7	20			
216210	Rieulhès	-	-	-	-	-	-	20	15.5	19,5			

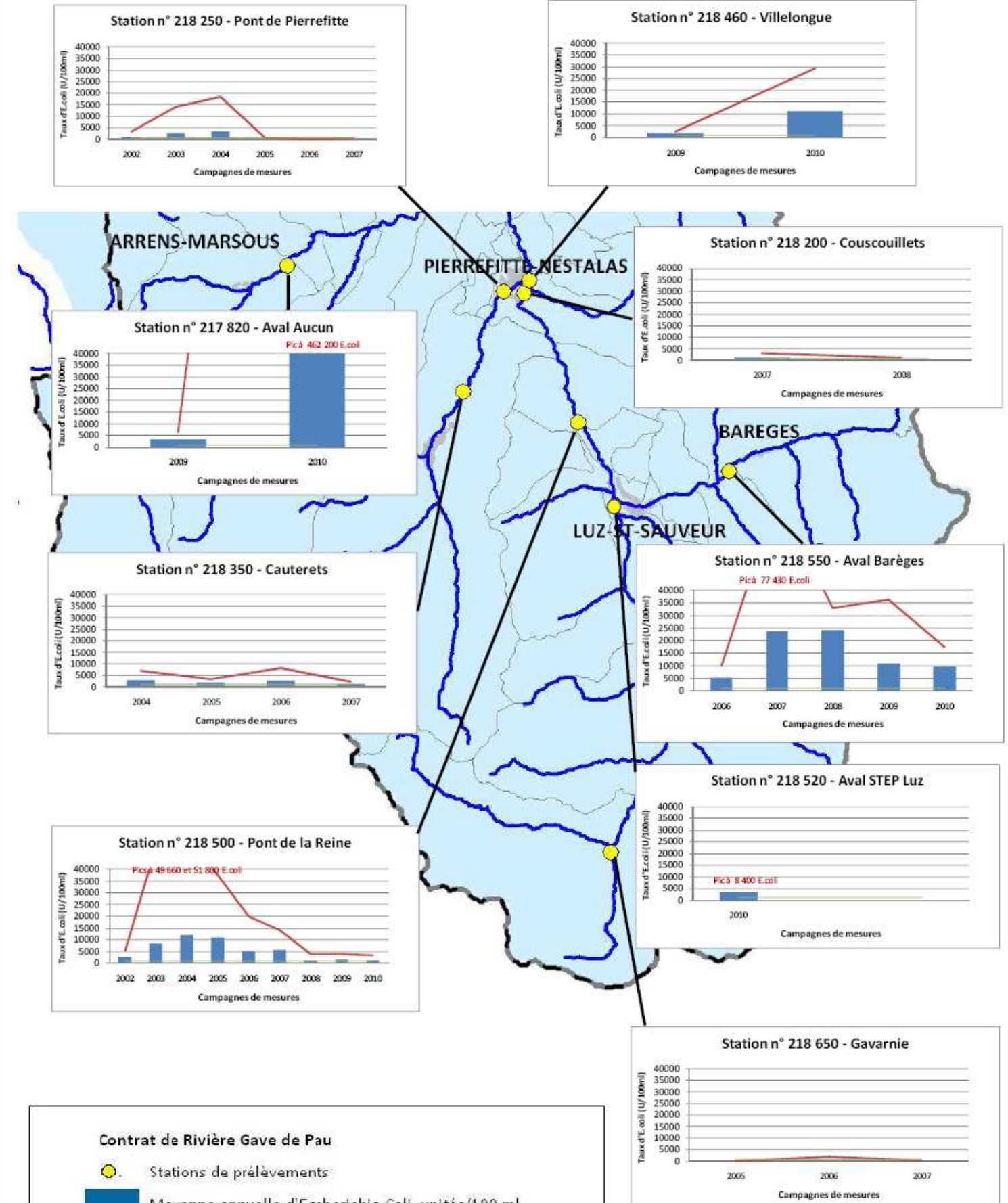
Evolution de la qualité bactériologique de 2002 à 2010 sur le bassin du Gave de Pau (65) - AVAL



Contrat de Rivière Gave de Pau

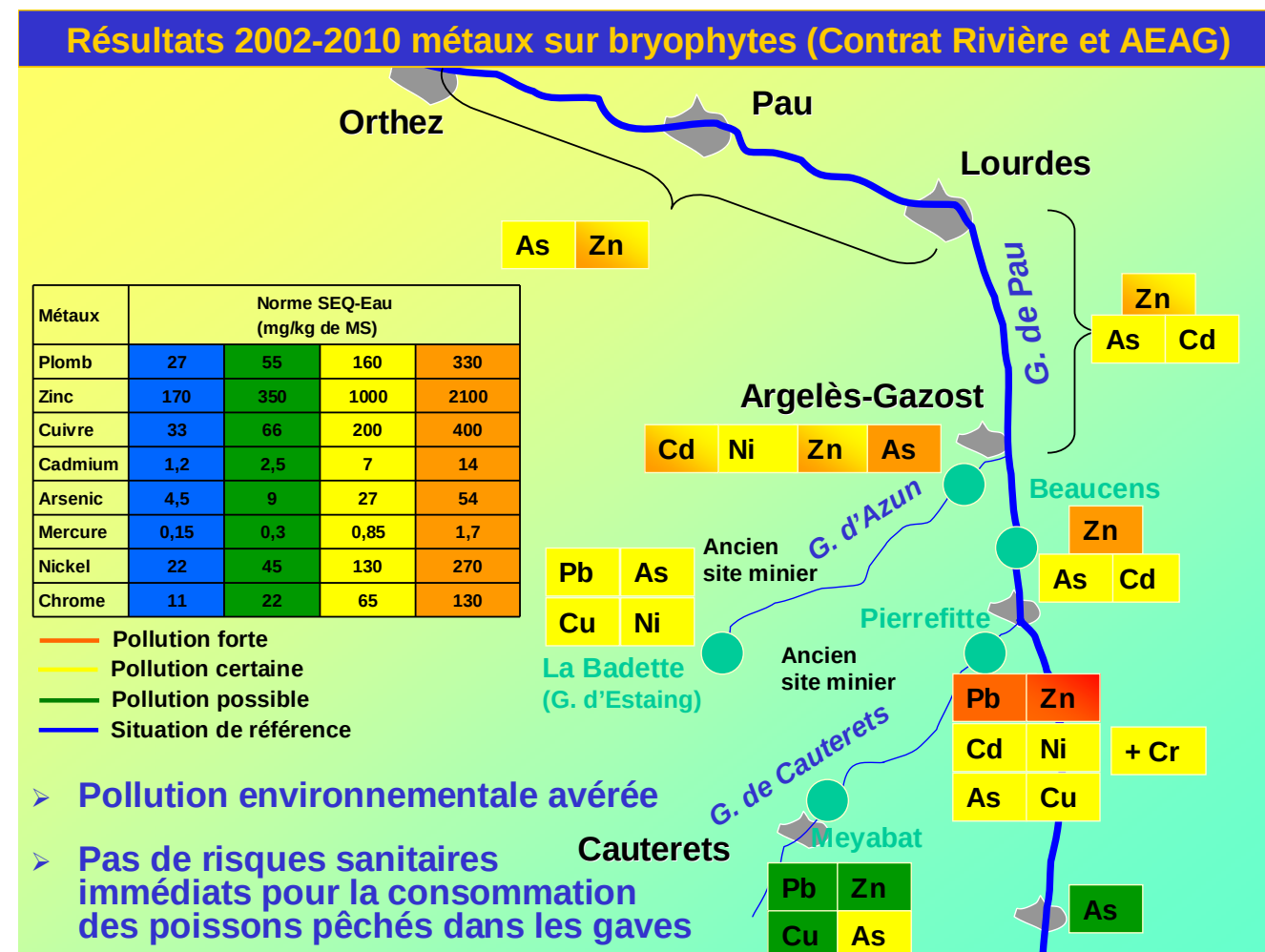
- Stations de prélèvements
- Moyenne annuelle d'Escherichia Coli unités/100 ml
- Maximale annuelle d'E.coli
- Niveau impératif pour la baignade (1000 unités/100 ml)

Evolution de la qualité bactériologique de 2002 à 2010 sur le bassin du Gave de Pau (65) - AMONT



Contrat de Rivière Gave de Pau

- Stations de prélèvements
- Moyenne annuelle d'Escherichia Coli unités/100 ml
- Maximale annuelle d'E.coli
- Niveau impératif pour la baignade (1000 unités/100 ml)



En 2005 puis en 2007-2008, dans le cadre de l'Action-Test « toxiques Gave de Pau », l'Université de Pau (avec l'appui d'ECOBAG) a mené 2 études : une étude d'identification des sources de pression et une étude sur les flux métalliques sur le Gave de Pau. Ces études ont permis de montrer que les anciens sites miniers (mines de Penarroya – concession de Pierrefitte) représentaient une source de pression importante et localisée au niveau du gave de Cauterets.

Leur contribution à la contamination métallique constatée sur le Gave de Pau a ainsi été quantifiée :

- 90% des apports en Zinc, Cadmium, Cuivre et Arsenic sur le Gave de Cauterets
- 50% des apports en Zn et Cd à l'échelle du bassin amont
- 20% des apports en Zn et Cd à l'échelle du bassin aval du Gave de Pau.

En conclusion, l'étude a permis de montrer que la contamination constatée avait pour effet de déclasser le gave de Cauterets pour le Zinc et le Cadmium selon les normes SEQ'EAU d'aptitude à la biologie et selon les Normes de Qualité Environnementale (NQE).

Enfin en 2008, une étude sur les invertébrés aquatiques et les populations piscicoles a été menée par la Fédération de Pêche pour le SMDRA et des analyses sur les organes vitaux des truites pêchées dans le Gave de Cauterets ont été réalisées par l'Université de Pau. Ces études ont révélé qu'il n'y avait pas d'impact avéré sur les invertébrés et les populations piscicoles pour le moment mais cependant des taux inquiétants dans les organes vitaux des poissons (nouvelles investigations et suivi sur le long terme à prévoir).

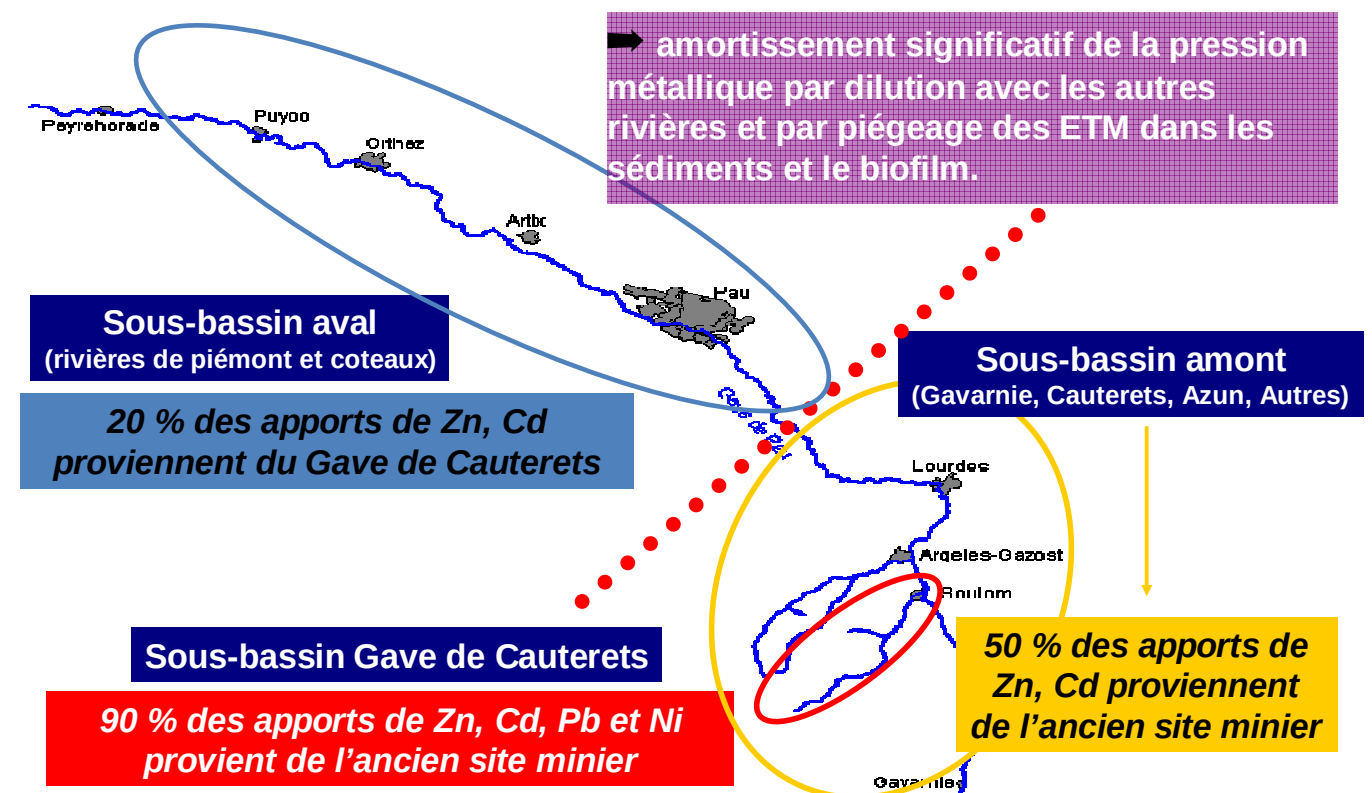
Cas particulier des métaux :

Les résultats des analyses métaux sont préoccupants surtout dans la partie aval du Gave de Cauterets en aval des anciennes mines de Penarroya. En effet, une contamination métallique au Plomb, Zinc, Cadmium et Arsenic a été révélée sur le bassin (surtout sur les Gave de Cauterets et d'Azun). Les origines sont à la fois anthropiques et naturelles :

- l'activité minière a engendré l'abandon de stériles et de déchets contaminés (notamment sur la « digue d'Uz » et à « La Galène » - anciens sites miniers de Penarroya - concession de Pierrefitte), qui par infiltration et ruissellement, relarguent des métaux dans les cours d'eau (surtout du zinc, du cadmium et du plomb sur l'aval du Gave de Cauterets),
- l'arsenic peut provenir d'une origine naturelle, dans des conditions géochimiques et géothermales favorables (cas du Gave d'Azun).

Toutefois, les analyses réalisées sur les chairs de truites permettent d'affirmer qu'il n'existe pas de risque sanitaire immédiat pour la consommation des poissons pêchés dans les gaves. En effet, en 2004, l'étude menée par la Fédération de Pêche en partenariat avec le SMDRA, a permis d'analyser les teneurs en Zn, Pb, Cd et Cu sur les muscles de truites prélevées en 3 points sur le Gave de Cauterets. Les conclusions ont révélé des teneurs en Zinc et Cadmium multipliées par 2 entre l'amont et aval mais pas de dépassement des normes de comestibilité.

Principales conclusions de l'étude de quantification de la pression polymétallique sur le Gave de Pau (2007-2008)



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Les actions relatives au volet « amélioration de la qualité des eaux » prévues à la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été pour la plupart toutes réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales pour l'amélioration des conditions de collecte et de traitement des eaux usées,
- La mobilisation du SMDRA en tant que porteur d'opérations collectives comme la mise en place d'un SPANC au niveau de l'Arrondissement, la prise en charge du « Réseau de suivi Qualité » ou encore la maîtrise d'ouvrage de l'étude de faisabilité pour le traitement commun des boues de stations d'épuration par compostage,
- Une amélioration sensible de la qualité des eaux du bassin notamment en matière de bactériologie.

ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

En 2000, l'Europe s'est dotée d'une politique communautaire ambitieuse. En effet, la **Directive Cadre européenne sur l'Eau** (DCE) de 2000 fixe un objectif à atteindre impérativement : le bon état écologique et chimique de toutes les eaux en 2015. En réponse à cet objectif, les Agences de l'Eau ont établi leur 9ème programme d'intervention (2007 – 2012).

De plus, le **SDAGE Adour-Garonne 2010-2015** et son **Programme de Mesures** ont fixés, pour le bassin des gaves, les objectifs suivants :

- Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement et adapter les prescriptions de rejet à la sensibilité du milieu naturel,
- Réaliser des schémas d'assainissement départementaux ou par bassin et des schémas de gestion des eaux pluviales pour les bassins urbanisés,
- Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps de pluie,
- Limiter ou supprimer les émissions de substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE pour les industriels,
- Réhabiliter les sites industriels "polluants" (sites pollués en activité ou orphelins, y compris les exploitations minières, ayant un impact avéré sur le milieu),
- Mettre en œuvre des plans d'actions "phytosanitaires" visant les usages non agricoles (diminution des doses, utilisation de techniques alternatives, formation, sensibilisation et bilans...),
- Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines.

Territorialisation du PDM : Dans les Hautes-Pyrénées, pour le bassin des gaves, les priorités en matière d'amélioration de la qualité des eaux sont les suivantes :

- Limiter l'impact des rejets d'assainissement par la réhabilitation et l'amélioration des performances des stations d'épuration du val d'Azun, des vallées du Bastan et du Neez ;
- Limiter l'impact des rejets pluviaux et des déversoirs d'orage notamment sur le gave de Pau dans la traversée de Lourdes ;
- Limiter les impacts des refuges sur les eaux en très bon état (principe de non dégradation/tête de bassin) ;
- Mise en conformité ERU des stations d'épuration et réseaux sur le bassin.

Dans ce contexte, et au vu des objectifs de bon état DCE, on peut faire ressortir les grands enjeux suivants pour la qualité des cours d'eau du bassin amont du Gave de Pau :

- **Objectif de non-dégradation** de l'ensemble des cours d'eau, qui sont situés en tête de bassin,
- Maintien des efforts et amélioration de la **qualité bactériologique** par rapport aux **usages aquatiques** (sports nautiques et pêche),
- Surveillance de l'évolution de la contamination métallique du Gave de Cauterets liée à **l'ancien site minier de Penarroya**.

Ainsi, afin de répondre aux objectifs fixés et de mettre en œuvre le programme de mesures concernant le bassin du Gave du Pau Amont, les actions suivantes sont proposées :

- La mise aux normes et le maintien de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées performants,
- La mise en conformité du traitement des boues de stations d'épuration (plans d'épandage, plateforme de compostage),
- L'amélioration de la qualité des systèmes d'assainissement non collectif (contrôle, réhabilitation et entretien),
- La réduction des rejets toxiques d'origine industrielle et artisanale (réhabilitation des anciens sites miniers, régularisation et contrôle des raccordements aux réseaux collectifs),
- La maîtrise des produits phytosanitaires par les agriculteurs mais aussi les collectivités et les particuliers (actions de sensibilisation, formations, amélioration des pratiques)
- L'amélioration de la connaissance de l'état de nos cours d'eau (études, suivi de la qualité des eaux).

Programme d’actions dans le cadre de l’avenant au Contrat de Rivière 2011-2012 – Volet A :

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations (Europe, ...)	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU													
A1 - Assainissement collectif des eaux usées													
* Réseaux de collecte, extension réseaux (CC Castelloubon)	343	Collectivités locales	50 à 70 %	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max				10 % SUR si non-conformité ERU	
* Réseaux de transfert (St-Pastous sur Argelès via Ayros)	745		50 à 70%	20 % max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* Réhabilitation de réseaux (Barèges, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte)	1175,8		90%	10% sur capital et 20 % avance remboursable				0% (sauf programme FAR pour réhabilitation pluvial)					
* Ouvrage de traitement (Ourdon, Cheust, Arras, Arrens, Aucun, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte, Villelongue, Agos, Luz)	4998,6		50 à 60%	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* SDA, zonage, Enquête publique (Sers, Arras, Bartrès, Cauterets, Beaucens, Gavarnie, Lourdes, Sassis, Villelongue, Viscos, Ger)	589,32		30%	50%				20 % (max tac 70 %)					
A2 - Gestion des boues : suites à donner à l'étude menée par le SMDRA (2007-2009)													
* Projet de mise en place d'une plateforme de compostage des boues du bassin sur la ZI de Pierrefitte-Nestalas (PER pôle de développement de Pierrefitte-N) : étude opérationnelle (20 KE) et acquisition des terrains (60 KE)	80	CC Vallée de St-Savin	30 à 50%	25% (étude AMO et travaux) max /coût plafond		20 % (PER)		Complément aide Agence de l'Eau à hauteur de 50% tapc (étude AMO et travaux)					
A3 - Assainissement non collectif													
* Contrôle et aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif : SPANC (2 techniciens)	120,00	SMDRA		aide aux contrôles et à la réhabilitation									
A4 - Réduction des pollutions d'origine agricole													
* Actions de communication technique, formations sur l'amélioration des pratiques dans le cadre de la démarche CERTIPHYTO 65 - Pour information - SMDRA rôle de relai pour cette démarche sur le bassin.	à prévoir	Chambre d'agriculture										fonds VIVEA	
* Projet MAET dans le cadre du DOCOB Gaves de Pau et de Cauterets (élaboration en 2010 et animation en 2011)	6,40	SMDRA	0%			50% (Natura)	3,2					50% (FEADER, Natura)	3,2
* diagnostic des pratiques d'irrigation et des canaux existants dans le périmètre du site Natura 2000 "Gaves de Pau et de Cauterets" et élaboration d'un plan de gestion (2012) dans le cadre d'une étude sur la gestion des débits	3,00	SMDRA	0%			50% (Natura)						50% (FEADER Natura)	
A5- Protection de la ressource en eau potable													
* Etudes périmètre de protection, diagnostic des réseaux, ...	non chiffré	Collectivités locales	20 à 30%	50%				20 à 30 % (opération groupée)					
* Travaux de mise en conformité des captages ou acquisition foncière de protection immédiate	non chiffré		30%	50%				20%					
* Extension et/ou renforcement de réseau	non chiffré		70%	0%				max 30 %					
* Pose compteurs d'eau	non chiffré		50%	0%				max 50 % (hors fourniture compteur)					
* Travaux de traitement des captages	non chiffré		30 à 50%	50 % pour les unités non conformes				20 à 50 % (max tac 70 %)					
A6- Programme de suivi de la qualité des eaux : suivi de 17 points de mesures du Réseau Qualité du Contrat de Rivière (analyses physicochimiques, bactériologiques, IBGN et métaux sur bryophytes)	22,00	SMDRA	20%	70%						10 % max			
Total Volet A	8083,12												

**2 / VOLETS B1 et C1 :
RESTAURATION ET ENTRETIEN DE L'ESPACE RIVIERE**

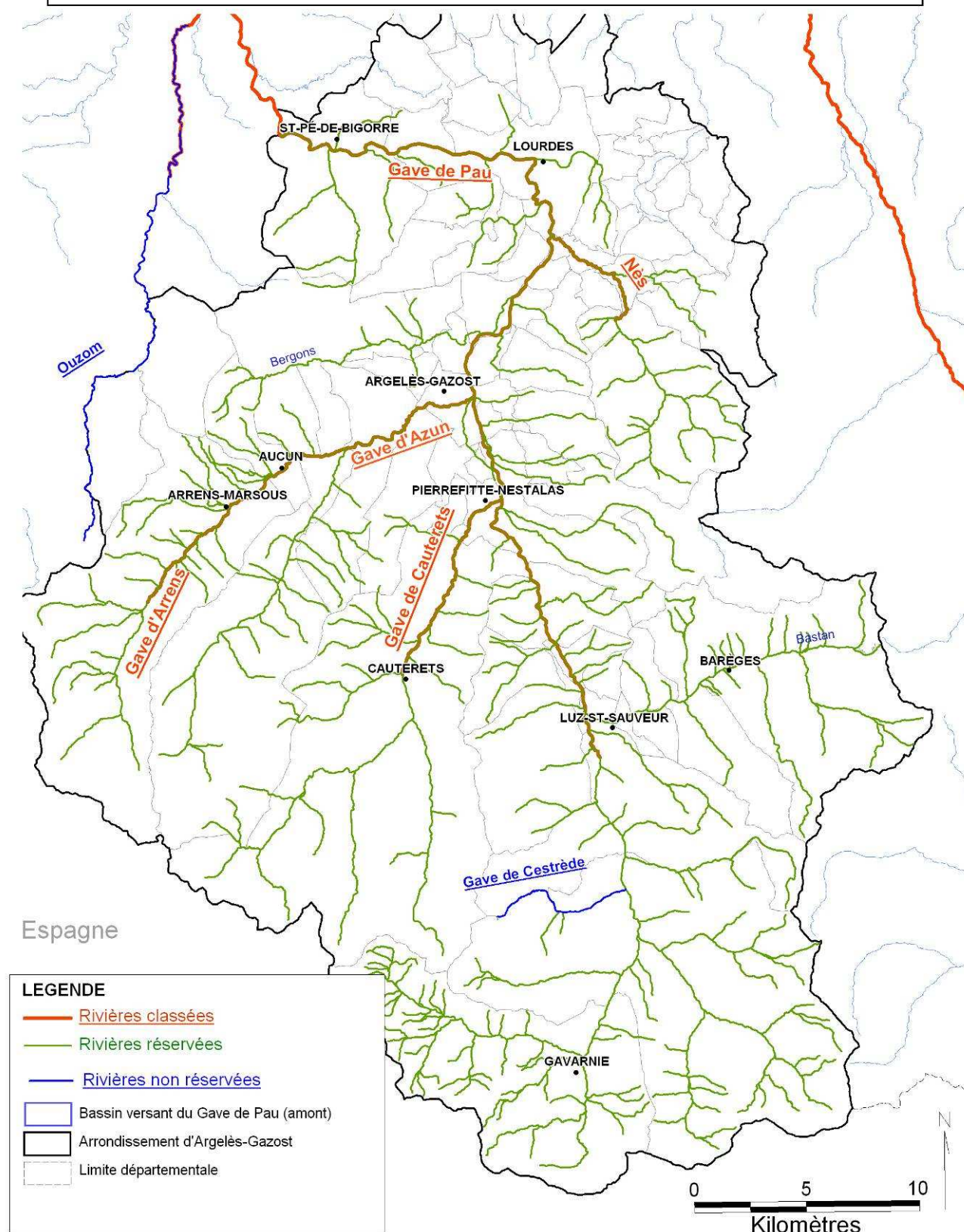
BILAN VOLETS B1 ET C1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DE L’ESPACE RIVIERE

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel 2002-2007		Taux de réalisation 2002-2007	Coût prévisionnel 2008-2010 en Keuro HT	Coût réalisé 2008-2010 en Keuro HT	Taux de réalisation 2008-2010	Commentaires	
		en Keuro HT							
B1.1. - Actions réglementaires	MATE	-		0%				Liste d'espèces non publiées par Gave d'Arrens et Neez.	
B1.2.(B.1.1. avenant) - Amélioration circulation des poissons migrateurs (étude SMDRA et travaux d'amélioration des passes à poissons et des systèmes de dévalaison sur les centrales du Gave de Pau amont)	SMDRA Exploitants hydroélectricité	30,49		21,45	100%	362,40	392,72	108%	Etude réalisée avec maîtrise d'ouvrage SMDRA en 2003/2004. Travaux réalisés en partie entre 2007 et 2010 sur les centrales des Couscouillets, Latour, Vizens et de la Grotte. Travaux supplémentaires réalisés aux Couscouillets (vanne de dégravage) pour 217,7 KE HT.
B1.3.(B.1.2. avenant) - Gestion des déchets flottants	SHEM, EDF, Institution Adour	258,86		travaux réalisés sur la centrale de la SHEM à Agos	50%				Travaux pour la récupération des déchets réalisés par la SHEM et non réalisés sur le barrage EDF à Peyrouse. Récupération effective des déchets à Agos depuis 2006.
B1.4. - Amélioration de la gestion hydraulique (étude sur les éclusées)	Agence, EDF, Institution Adour	à l'étude		étude réalisée	100%				Etude « Limitation des effets des éclusées sur le Gave de Pau » réalisée par le Groupe de Travail Institution Adour/Agence de l'Eau/EDF en janvier 2002.
B1.4.(avenant) - Amélioration de la connaissance de la gestion des milieux aquatiques	SMDRA					non chiffré	stage SMDRA	100%	Stage (Master 2) réalisés au sein du SMDRA en 2010 sur les annexes du Gave de Pau (diagnostic, cartographie et fiches actions) - coût : env. 2500 €
Etudes sur les potentialités biologiques des gaves : * recensement des zones de reproduction potentielles pour la truite et le saumon en amont et en aval du Lac des Gaves et étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave ; * étude sur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets (influence mines Penarroya) ; étude du peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets (influence des mines)	Fédération Départementale de Pêche					12,49	4,12	33%	Les études sur l'impact des anciennes mines Penarroyasur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets et sur le peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets ont été réalisées en 2008 par la Fédération Départementale de Pêche avec maîtrise d'ouvrage SMDRA. L'étude des potentialités de reproduction de la truite dans le gave et l'étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave seront réalisées en 2011.
Natura 2000 : élaboration du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets"	SMDRA					110,00	110,00	100%	L'élaboration du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets" a été portée par le SMDRA entre 2008 et 2010. Cette mission a été financée par l'AEAG (36%), l'Etat (14%) et l'Europe (50 % FEADER). Le DOCOB a été validé par arrêté préfectoral du 30/08/2010.
B1.5. - Gestion des milieux remarquables	AREMIP, Collectivités	à l'étude		étude réalisée	100%				Etude AREMIP "Dossiers techniques sur les zones vertes du SDAGE en Midi Pyrénées : les saligues du Gave de Pau" réalisée en décembre 2003. Les prescriptions de cette étude ont été prises en compte par les brigades vertes chargées des travaux en rivière.
B1.6.(B.1.3. avenant) - Réhabilitation, suivi et entretien des berges et du lit des rivières du bassin	Collectivités locales	434,02	827,34	992,4	120%	789,42	836,17	106%	Les travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau du bassin du Gave de Pau ont été réalisés par les 4 brigades vertes cantonales à partir de 2002.
C.1. - Programme d'entretien des rivières		213,43							
Technicien de rivière+formation+matériel		179,89							
Total Volet B1		723,37							
Total Volet B1 et C1		1 116,69		1 014	91%	1274,31	1343,01	105%	

 Pour des questions de lisibilité les travaux de restauration (volet B1) et d’entretien des cours d’eau (volet C1) ont été traités ensemble puisqu’ils sont réalisés par les mêmes acteurs (collectivités portant les brigades vertes) et qu’ils sont, bien évidemment, complémentaires.

VOLET B1.2 : AMELIORATION DE LA CIRCULATION DES POISSONS MIGRATEURS

Régimes de classement actuel des cours d'eau Bassin du Gave de Pau (65)



RAPPEL DU CONTEXTE :

Le territoire se caractérise par une diversité paysagère et une grande richesse naturelle se traduisant concerné par de nombreux statuts de protection. Présentant un fort potentiel piscicole et migratoire, le site est concerné par un ensemble de dispositifs visant à protéger les espèces migratrices.

Le Gave de Pau et ses affluents sont tous classés en 1^{ère} catégorie piscicole :

- Tous les cours d'eau du bassin du Gave de Pau sont bien peuplés de truites fario sauvages. Dans certains cours d'eau d'altitude, on trouve également des saumons de fontaine.
- Les lacs de montagne ont un peuplement plus varié, qui diffère selon leurs caractéristiques (altitude, exposition, nature du bassin versant, etc.). On y trouve 5 espèces de salmonidés : truite fario, truite arc-en-ciel, omble de fontaine, omble chevalier et cristivomer.

Les populations de truites sur le Gave de Pau et ses principaux affluents (Bergons, Gave d'Arrens, Gave de Cauterets) se portent très bien. L'axe Gave de Pau présente de nombreuses zones de frayères et beaucoup de secteurs favorables à la croissance des juvéniles de salmonidés grands migrateurs (saumon atlantique, truite de mer).

REGIMES DE CLASSEMENT ACTUEL DES RIVIERES DU BASSIN :

- les rivières réservées au titre de l'article 2 de la loi de 1919 sur l'utilisation de l'énergie hydraulique : → **aucune autorisation ou concession** n'est donnée pour les entreprises hydrauliques **nouvelles**.
- les rivières classées au titre de l'article L.432-6 du code de l'environnement pour permettre la libre circulation des poissons migrateurs : → obligation de **dispositifs de franchissement** pour les **ouvrages existants** et les **nouveaux ouvrages**, dans un délai de 5 ans à compter de la publication de la liste des espèces.

Aujourd'hui, sur le bassin du Gave de Pau :

- Toutes les rivières sont réservées sauf l'Ouzom et le gave de Cestrède.
- Cours d'eau classés avec liste d'espèces : le gave de Pau (en aval du pont de St-Sauveur) pour le saumon atlantique, la truite de mer, la truite fario et l'anguille sur tout le cours, le gave de Cauterets pour la truite fario (en aval du pont de Cambasque) ainsi que le gave d'Azun pour la truite fario et l'anguille (aval du confluent des gaves d'Arrens et de Labat de Bun).
- Cours d'eau classés sans liste d'espèces : gave d'Arrens et le Nèze.

Le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 identifie des cours d'eau pour la mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration des poissons grands migrateurs amphihalins (MIG), qui correspondent aux milieux identifiés pour les aires de reproduction et de développement. Sur la base de cette liste, des cours d'eau prioritaires sont identifiés pour la mise en œuvre de la préservation et la restauration de la continuité écologique. Sur le bassin, les espèces identifiées dans le régime actuel des cours d'eau classés sont : le saumon, la truite fario, la truite de mer et l'anguille.

NOUVEAU REGIME DE CLASSEMENT DES COURS D’EAU :

La LEMA prévoit la suppression des classements actuels des cours d’eau pour une refonte des classements en 2 listes, avec un délai ultime fixé au 1er janvier 2014.

• CE QUI CHANGE DANS LA LOI

Cours d’eau réservés	« Liste 1 » - L.214-17-I-1°
Concerne seulement les ouvrages utilisant la puissance hydraulique	Concerne tous les ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique
Pas de surélévation possible	Surélévation possible si amélioration de la situation au regard de la continuité écologique
L’installation d’une centrale sur un ouvrage n’utilisant pas initialement la puissance hydraulique est impossible	Possible
	Subordination du renouvellement du droit d’eau à des prescriptions permettant le maintien du très bon état, l’atteinte du bon état ou la protection des migrateurs amphihalins.
Classement par décret en Conseil d’Etat	Classement par arrêté du Préfet Coordinateur de Bassin

Cours d’eau classés	« Liste 2 » - L.214-17-I-2°
Tout ouvrage doit comporter des dispositifs assurant la circulation des poissons migrateurs	Nécessité d’assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs
Les ouvrages existants doivent être mis en conformité sans indemnité dans un délai de 5 ans à compter de la publication d’une liste d’espèces migratrices.	Les obligations s’appliquent aux ouvrages existants à l’issue d’un délai de 5 ans à compter de la publication des listes de cours d’eau L’autorité administrative définit les règles de gestion, d’entretien et d’équipement des ouvrages.
Classement par décret	Classement par arrêté du Préfet Coordinateur de Bassin
Liste des espèces définies par arrêté ministériel	Définition d’une liste d’espèce recommandée

• REFONTE DES CLASSEMENTS EN 2 LISTES, AVEC UN DELAI ULTIME FIXE AU 1er JANVIER 2014

- « Liste 1 » : cours d’eau classés au titre du 1° de l’article L-214-17-I du Code de l’environnement :

Objectif : préservation de la continuité écologique → **aucune autorisation ou concession** ne peut être accordée pour la construction de **nouveaux ouvrages s’ils** constituent **un obstacle à la continuité écologique**.

Cours d’eau éligibles à la liste 1 : cours d’eau **identifiés dans le SDAGE 2010-2015** comme des cours d’eau en très bon état (TBE), des réservoirs biologiques (REB) ou des cours d’eau à migrateurs amphihalins (MIG).

Délai d’application : dès la publication de l’arrêté de classement (prévu pour fin 2011).

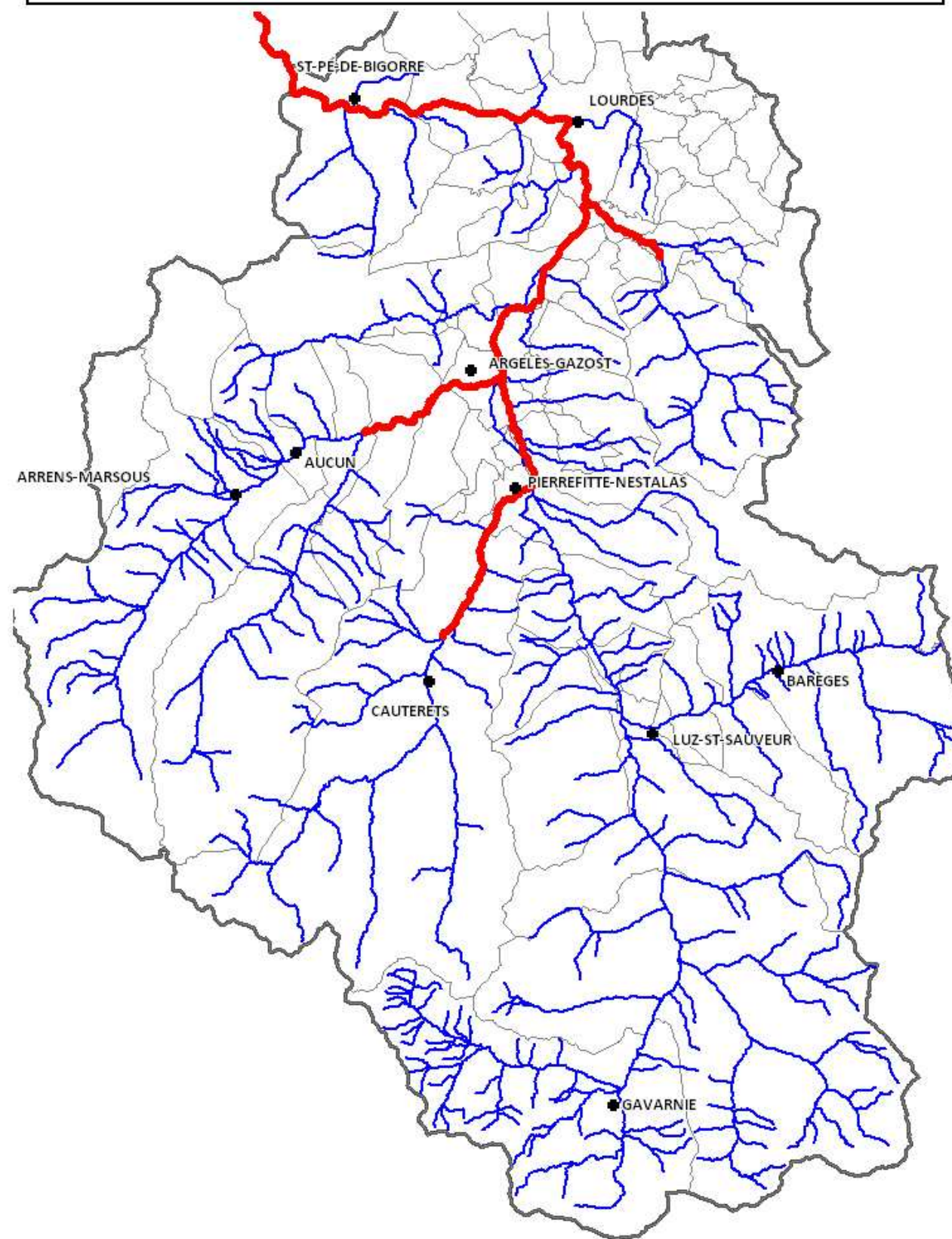
- « Liste 2 » : cours d’eau classés au titre du 2° de l’article L-217-14-I du Code de l’environnement : **Objectif** : restauration de la continuité écologique → **obligation de gestion, d’entretien et d’équipement des ouvrages** pour permettre le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs (amphihalins ou non).

Cours d’eau éligibles : tous les cours d’eau.

Délai d’application : 5 ans à compter de la publication des listes pour les cours d’eaux classés en priorité 1 et un classement à terme pour les cours d’eaux classés en priorité 2.

***NB:** contrairement au classement en « liste 1 », le classement des cours d’eau en « liste 2 » se fera progressivement par trains successifs de classement, en fonction des priorités identifiées. Dans un premier temps, seule une liste réduite des cours d’eau inventoriés pour la liste 2 sera proposée en classement.*

Projet de nouveaux classements des cours d'eau
Liste 2 Priorité 1 (2012-2017) BASSIN DU GAVE DE PAU



Source des données : BD Carthage/ Agence de l'Eau Adour-Garonne / DDT 65 / SMDRA Mai 2011

CE QUI CHANGE SUR LE BASSIN DU GAVE DE PAU :

- Un certain nombre de cours d'eau ou portions de cours d'eau qui sont aujourd'hui réservés **ne seront plus soumis à aucune obligation selon les nouveaux régimes de classement** (cours d'eau n'ayant pas été retenu dans les listes des cours d'eau à enjeux du SDAGE (liste 1) ou n'ayant pas été inventoriés pour le classement en liste 2.
- Un certain nombre de cours d'eau ou portions de cours d'eau, qui sont aujourd'hui réservés (impossibilité de nouveaux barrages) et/ou classés (barrages à équiper pour circulation des poissons) **ne seront plus soumis qu'aux obligations du classement en liste 2.**
- les autres cours d'eau, qui étaient classés et/ou réservés sont proposés pour classement en liste 1 et 2.
- CAS PARTICULIER du gave de Cestrède : au titre des objectifs nationaux d'augmentation de la production hydroélectrique, **le gave de Cestrède**, éligible au classement en liste 1 car identifié réservoir biologique dans le SDAGE Adour-Garonne, **est concerné par la proposition d'un classement partiel ou d'un non classement.**

AUTRES CLASSEMENTS :

> **Arrêté de biotope**

L'arrêté préfectoral de protection de biotope du 7 octobre 1994 vise la protection des biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie **du saumon atlantique**, de la **truite de mer et de la truite fario**. Cet arrêté s'applique sur la partie du Gave de Pau située entre la digue du barrage de Vizens à Lourdes et le pont des Grottes en aval de Saint Pé de Bigorre.

> **Rivière sensible aux éclusées**

Les éclusées sont les variations du débit de la rivière induites par l'activité de certaines installations hydroélectriques. Les variations de débits induites par un fonctionnement par éclusées des centrales sont en général fréquentes, rapides et imprévisibles. Elles engendrent des impacts importants sur les milieux et sur les autres usages de la rivière. La reproduction des poissons, la survie des alevins, la stabilité des berges et de la ripisylve, les activités nautiques ou la pêche peuvent notamment être fortement perturbée.

Tout le linéaire du gave de Pau est identifié comme un cours d'eau dont l'hydrologie est perturbée par les éclusées.

Remarque : plusieurs études ont été menées afin d'évaluer l'impact des éclusées sur le Gave de Pau comme le rapport de janvier 2002 réalisé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Institution Adour et EDF sur la limitation des effets des éclusées sur le Gave de Pau.



BILAN DES ACTIONS PROGRAMMEES :

En début de Contrat, en 2002, sur l'axe principal du Gave de Pau amont (65), 9 ouvrages hydroélectriques sur 10 étaient équipés de dispositifs de franchissement pour la montaison des salmonidés. Mais seulement 4 d'entre eux étaient également équipés de dispositifs de dévalaison.

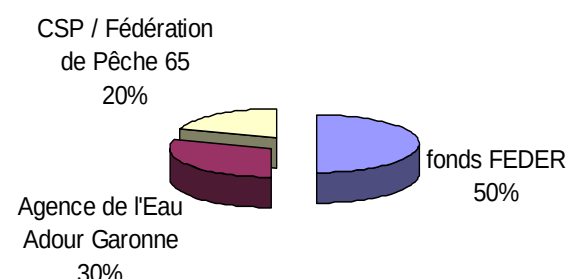
Ainsi, près de 90 % des ouvrages étaient équipés en dispositif de montaison pour les salmonidés avec toutefois des problèmes de manque d'efficacité dans l'attractivité des passes et de blocage dans les migrations au niveau des dérivations d'usines.

Afin de compléter et d'améliorer ces équipements, une **étude diagnostique des centrales hydroélectriques** concernées a été menée **en 2003-2004** par le bureau d'études SIEE en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) et le CEMAGREF avec une **maîtrise d'ouvrage SMDRA**.

Elle a permis de définir la situation réglementaire de chaque exploitant, d'analyser les caractéristiques techniques de chacune

de ces centrales et de proposer pour chaque ouvrage une définition chiffrée de principe des travaux d'amélioration à réaliser.

Plan de financement de l'étude pour un coût total de 26,68 KE



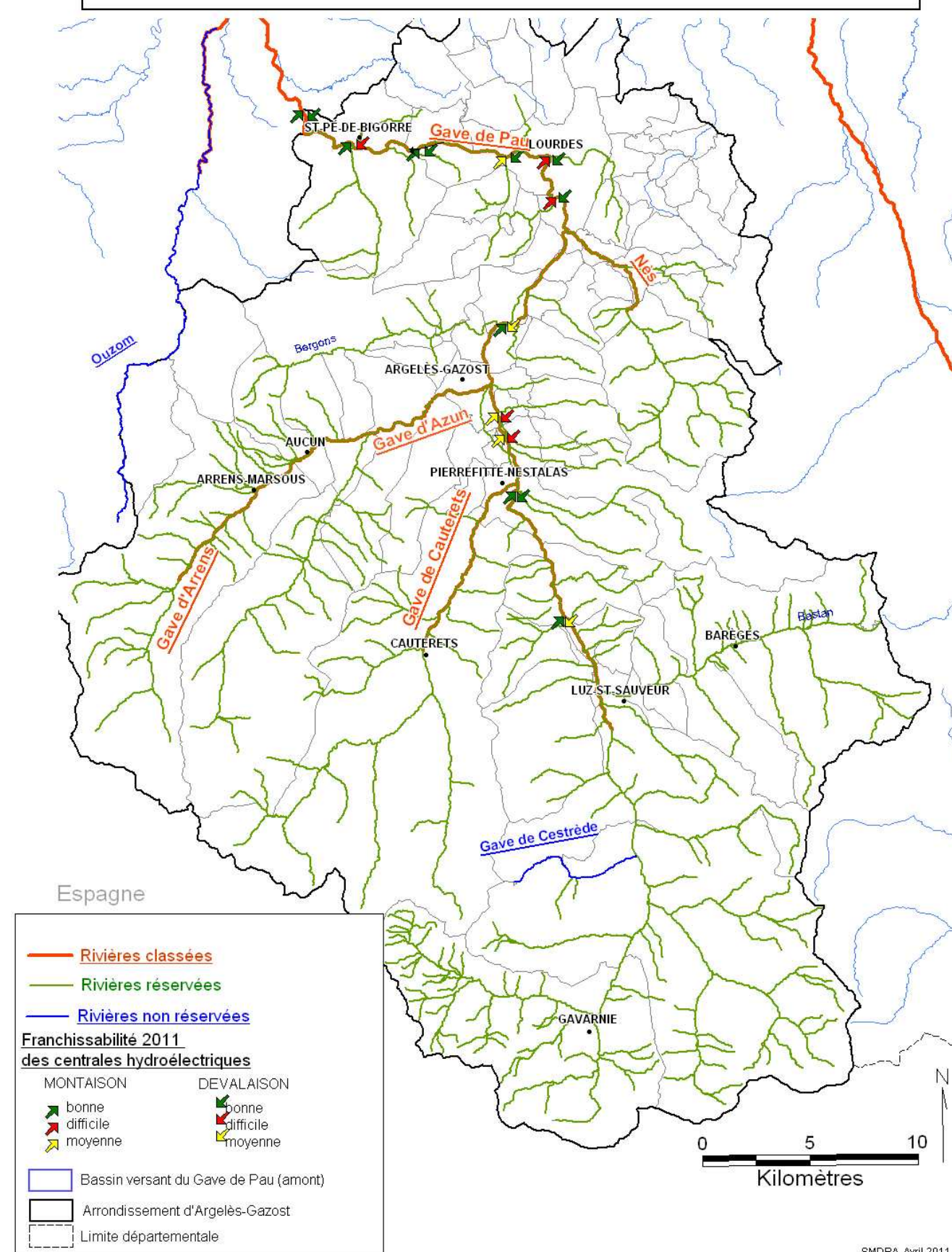
Ainsi, depuis 2004, en collaboration avec la MISE et le CSP (ONEMA), toutes les centrales concernées ont été visitées pour faire le point sur les travaux à réaliser afin de garantir une meilleure efficacité des ouvrages de dévalaison du Gave de Pau. **La plupart des travaux programmés ont été réalisés entre 2007 et 2010** dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière.

Ainsi, sur les 10 centrales présentes sur l'axe principal du Gave de Pau amont, **en 2011**, on peut considérer que **8 présentent une efficacité satisfaisante pour la montaison** et donc encore 2 passes à poissons à améliorer.

Pour la **dévalaison**, des travaux ont été réalisés sur 5 centrales et donc **7 barrages** sont équipés de **systèmes de dévalaison satisfaisants** et 3 sont encore inefficaces et doivent être revus.

Les derniers travaux devraient être réalisés entre 2011 et 2012.

Franchissabilité des centrales hydroélectriques Bassin du Gave de Pau (65)



SMDRA, Avril 2011

VOLET B1.3 : GESTION DES DECHETS FLOTTANTS

La gestion des déchets flottants sur le bassin du Gave du Pau s'intègre dans le cadre plus général du **Schéma Directeur de récupération et de traitement des déchets flottants du bassin de l'Adour** et du Littoral. Ce schéma, intégrant la totalité du bassin du Gave de Pau, a été réalisé par l'Institution Interdépartementale d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Adour et a été validé en février 2000. Sur le **territoire du Contrat de Rivière**, 2 sites potentiels ont été sélectionnés :

- le barrage d'Agos-Vidalos (SHEM) ;
- le barrage de Peyrouse (EDF).

Les difficultés d'accès à la centrale de Peyrouse ont remis en cause les propositions de ce schéma de récupération. Ainsi, seule la **microcentrale exploitée par la SHEM à Agos-Vidalos** a mis en place un **système de récupération des corps flottants** (conformément à l'arrêté préfectoral du 30 août 1990 qui lui donne l'obligation de récupérer les corps flottants du Gave et l'empêche de les évacuer vers l'aval). Initialement, dans le cadre du Schéma Directeur de récupération et de traitement des corps flottants du bassin de l'Adour porté par l'Institution Adour, le tri, l'évacuation et le traitement de ces déchets devaient être pris en charge par les exploitants et l'Institution Adour.

En **2003**, le Conseil d'Administration de **l'Institution Adour a décidé de se désengager financièrement** de la prise en charge de la collecte et du traitement de ces déchets. Par contre, dans son rôle d'animation du schéma directeur, l'Institution Adour poursuit sa mission d'assistance auprès des maîtres d'ouvrages potentiels locaux notamment en recherchant des solutions techniques et financières.

Ne pouvant assumer seule le coût de l'évacuation et du traitement de ces déchets issus des communes situées en amont du Gave de Pau, la SHEM a sollicité le Contrat de Rivière afin de l'aider à trouver une solution en partenariat les collectivités compétentes. Ainsi, plusieurs réunions ont été provoquées par le **Contrat de Rivière depuis 2005**, en concertation avec Monsieur le Sous-préfet d'Argelès-Gazost, l'Agence de l'Eau et la MISE, afin d'aboutir à **une solution technique et financière pour l'évacuation et le traitement de ces déchets**.

En **2006**, les discussions ont abouti à l'élaboration **d'une convention signée entre la SHEM, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la vallée d'Argelès-Gazost, la MISE et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (SMTD) du Pays des Gaves** pour la récupération, le transport et le traitement des déchets flottants récupérés sur la centrale de la SHEM à Agos-Vidalos. Le SIRTOM a bénéficié d'un soutien financier pour l'achat d'une benne (coût : env. 3150 € HT ; aides : 50 % AEAG et 20 % CG65).

Depuis septembre 2006, les déchets flottants récupérés sur la centrale d'Agos-Vidalos sont donc évacués vers la décharge de Lourdes par le SIRTOM d'Argelès-Gazost avec une **participation financière de la SHEM** et la mise en place d'un **suivi quantitatif**. La convention de partenariat entre la SHEM et le SIRTOM d'Argelès-Gazost est en cours de révision pour 2011 avec une réévaluation du coût de transport des déchets récupérés de l'usine SHEM d'Agos-Vidalos eu centre de traitement du SMDT de Lourdes : diminution du nombre de rotation par an par rapport à l'estimation de départ (en réalité 3 à 8 rotations par an entre 2006 et 2010), augmentation du coût de la rotation (en cours de validation par la SHEM). Le coût annuel pour la SHEM à partir de 2011 devrait être de l'ordre de 1200 €/an.

Bilan quantitatif de 2006 à 2010 :

Années	Nombre de rotations/an	Tonnes de déchets récupérés et transportés/an	Coût annuel pour la SHEM
2006	4	32.88	405 €
2007	5	44.32	675 €
2008	6	35.14	810 €
2009	3	29.7	270 €
2010	8	64.4	1080 €
TOTAL	26 rotations	206.44 tonnes	3240 €



VOLET B1.6 et C1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES BERGES ET DU LIT : CREATION DES BRIGADES VERTES

Dans le cadre du **Contrat de Rivière du Gave de Pau** (2002-2007), un **programme pluriannuel de travaux de réhabilitation des rivières** avait été défini sur la base de différentes études aboutissant à un diagnostic de l'état initial des cours d'eau du bassin (Etudes relatives à l'aménagement, la mise en valeur et à l'entretien de l'espace - Faune et flore, Rivière Environnement, Etude de la dynamique fluviale et du risque d'inondation, GEODES, 1998 ; ...).

A la signature du Contrat de Rivière en 2002, des **techniciens rivière** ont été embauchés afin d'affiner cet état des lieux et de mettre en œuvre le programme défini. Les **travaux de réhabilitation et d'entretien** des cours d'eau du bassin ont ainsi été effectués depuis 2002 par **4 brigades vertes** réparties au niveau des **sous bassins** et dirigées par les techniciens rivière :

- La brigade verte du Pays Toy (canton de Luz) portée par la CSVB,
- L'équipe « rives et berges » portée par le SYMIHL (canton d'Argelès-Gazost),
- La brigade verte du Val d'Azun portée par la CC Val d'Azun,
- La brigade verte du Pays de Lourdes portée par le SIVOM du canton de Lourdes-Est.



La réhabilitation et l'entretien des rivières du bassin ont constitué **une des priorités du Contrat de Rivière et de son avenant 2008 -2010**.

Les objectifs de ce programme de restauration des rivières étaient les suivants : la **réhabilitation des milieux aquatiques et de la ripisylve**, la **prévention contre les risques liés aux crues** et la **valorisation paysagère et touristique**.



Un **Arrêté Préfectoral de DIG** avait, à cet effet, été pris le 21 octobre 2004 permettant ainsi aux « brigades vertes » d'intervenir sur les principales rivières du bassin en se « substituant » aux propriétaires riverains sur la **période 2004 – 2009** (5 ans). Les collectivités compétentes sont donc intervenues dans le cadre de **l'intérêt général** suivant trois critères bien précis :

- L'intérêt **dynamique et écologique** (interventions sur le cours d'eau liées à son fonctionnement dynamique et à la fonctionnalité des milieux aquatiques)
- L'intérêt **public** (interventions pour protéger les biens publics [ponts, routes, stations d'épuration ...])
- L'intérêt **sécuritaire** (interventions pour protéger les populations)

Une demande de **prolongation de la DIG** pour les interventions des brigades vertes a été déposée fin 2009 par les collectivités compétentes et a été validé par **arrêté préfectoral du 11 février 2010** pour 5 années supplémentaires (**2010-2014**).

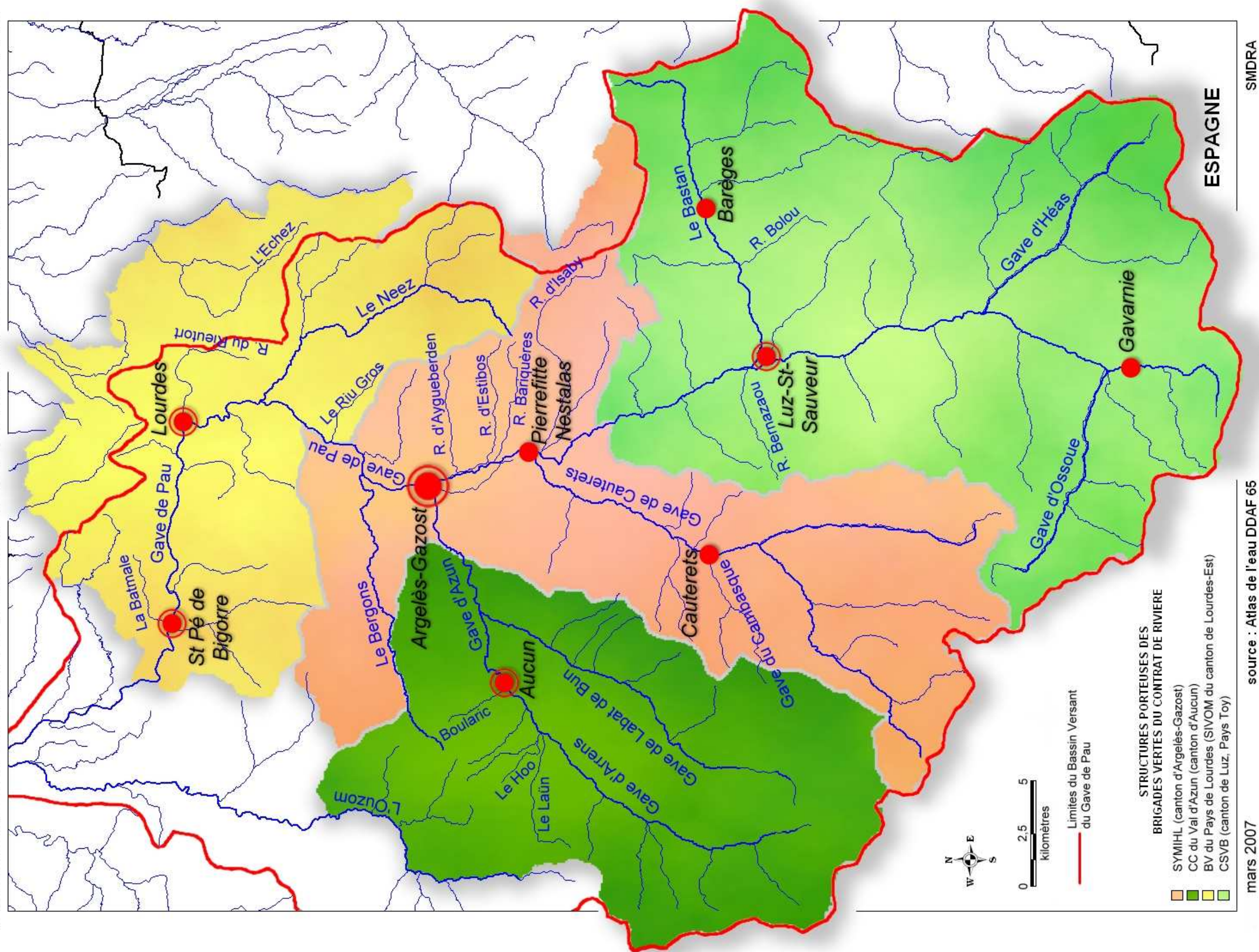


> Objectifs des travaux en rivière :

Les travaux de réhabilitation (1^{ère} intervention sur un cours d'eau) et les travaux d'entretien (suivi régulier du cours d'eau après réhabilitation) des cours d'eau réalisés par les brigades vertes répondent aux objectifs suivants :

- Réhabiliter l'espace de mobilité des cours d'eau du bassin (forêts alluviales, berges et lit mineur) afin de favoriser la fonctionnalité des écoulements naturels et de limiter les effets des crues
- Préserver, améliorer et favoriser la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques (habitats, corridors fluviaux, zones humides, bras morts, frayères...)
- Améliorer la qualité des eaux en favorisant l'autoépuration des rivières par une gestion qualitative de la ripisylve (rôle de filtre, régulateur de température...)
- Favoriser une végétation diversifiée et bien adaptée pour maintenir les berges (système racinaire, problématique des espèces invasives) et limiter la formation de nouveaux embâcles.
- Participer à la sécurisation des usages (notamment les loisirs nautiques) sur les principaux axes.
- Gérer la rivière en pensant aux enjeux liés au tourisme (randonnée, pêche, sports d'eaux vive...) en réalisant des travaux paysagers.

TERRITOIRE DES BRIGADES VERTES DU CONTRAT DE RIVIÈRE "GAVE DE PAU"



> Organisation de la maîtrise d'ouvrage :

Les travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau du bassin sont effectués depuis 2002 par quatre brigades vertes réparties au niveau des sous bassins (Cf. détails par secteur en annexes) :

- La brigade verte du Pays Toy (canton du Luz-Saint-Sauveur) est portée par la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges (CSVB) : 1 technicien rivière et 6 agents (emplois saisonniers pérennisés),

- L'équipe « rives et berges » sur le canton d'Argelès-Gazost est portée par l'ancien SIVOM d'Argelès-Gazost (Syndicat Mixte du Haut Lavedan, SYMIHL depuis 2005) : 1 technicien rivière, 2 chefs d'équipe et 18 agents (emplois de réinsertion pérennisés),

- La brigade verte du Val d'Azun (canton d'Aucun) est portée par l'ancien SIVOM du Val d'Azun (Communauté de Communes du Val d'Azun, CC Val d'Azun, depuis 2006) : 1 technicien rivière (emploi créé grâce au Contrat de Rivière), un chef d'équipe et 2 agents (emplois créés),

- La brigade verte du Pays de Lourdes (cantons de Lourdes-Est et de Lourdes-Ouest) est portée par le SIVOM du canton de Lourdes-Est (conventions avec la Commune de Lourdes et les communes du canton de Lourdes-Ouest et le canton de Saint-Pé-de-Bigorre intéressées) : 1 technicien rivière et 2 agents (emplois créés grâce au Contrat de Rivière).

> Financement des postes de techniciens rivière :

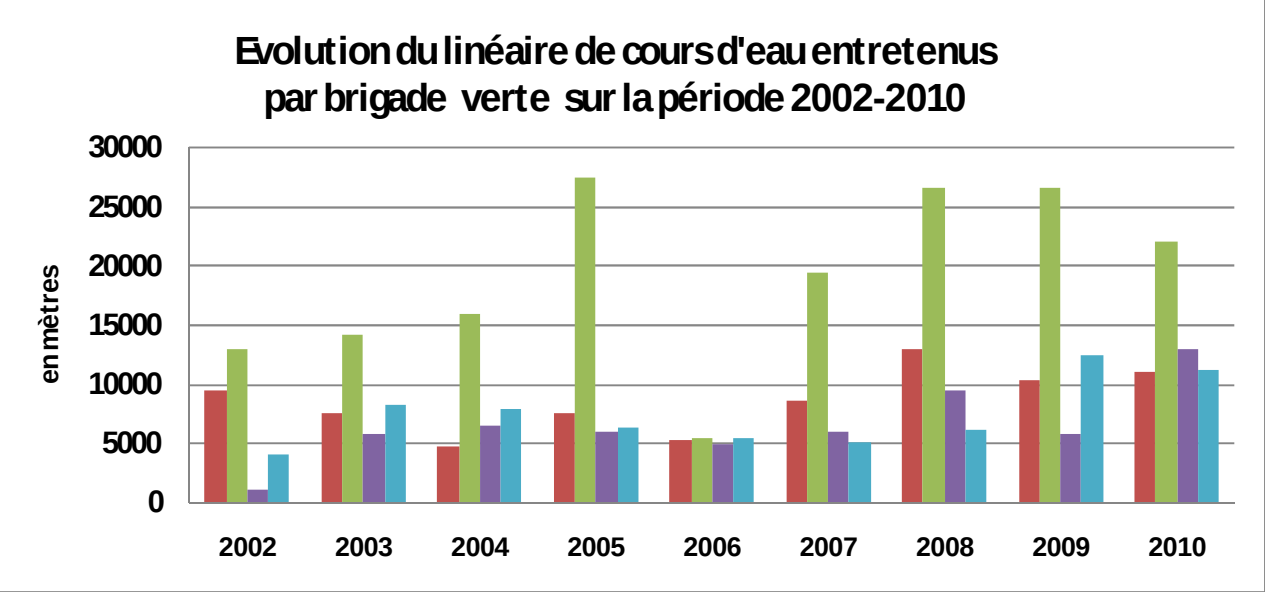
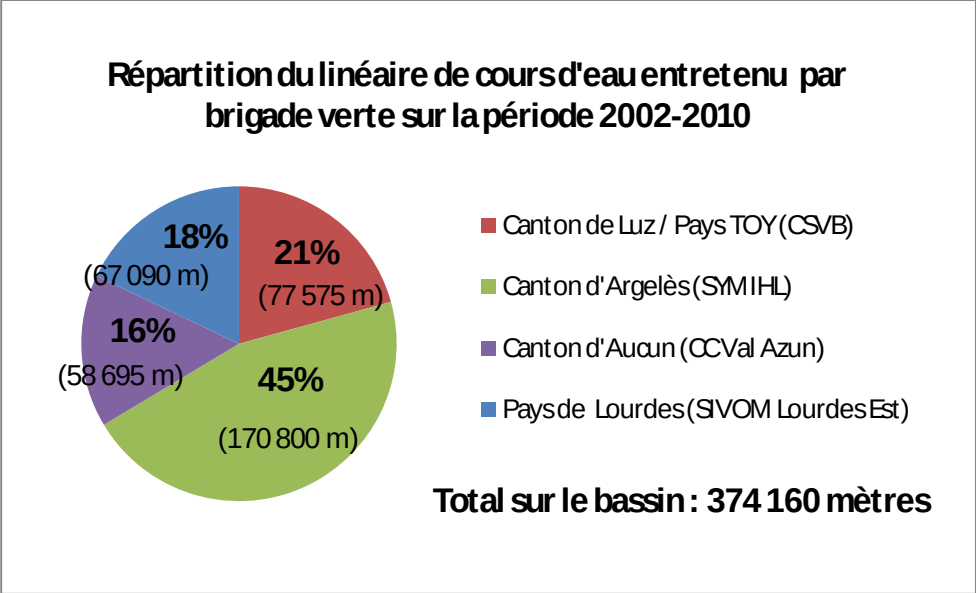
Mis en place dans le cadre du Contrat de Rivière, les postes des techniciens rivière sont, depuis 2002, financés à 80 % par les partenaires financiers, suivant la répartition suivante :

Partenaires financiers	De 2002 à 2004	De 2005 à 2007	Depuis 2008
Etat	33 %	0 %	0 %
Agence de l'Eau Adour-Garonne	7 %	40 %	50 %
Conseil Régional Midi-Pyrénées	20 %		20 %
Conseil Général 65	20 %		10 %
Autofinancement des structures porteuses	20 %		

Brigade Verte	Nombre de communes concernées	Superficie du territoire (en km²)	Linéaire du réseau hydrographique principal (hors chevelu)	Linéaire total du réseau hydrographique (chevelu compris)
Canton d'Argelès	23 communes	323.6 km²	177 km	404 km
Pays Toy	17 communes	446.4 km²	220 km	712 km
Val d'Azun	10 communes	262.3 km²	141 km	397 km
Pays de Lourdes	23 communes ¹ + interventions sur 4 communes hors Contrat de Rivière : Arcizac-ez-Angles, d'Arrayou-Lahitte, les Angles et Parréac.	214.7 km²	137 km	283 km
TOTAL Contrat Rivière Gave de Pau	73 communes	1247 km²	675 km	1 796 km

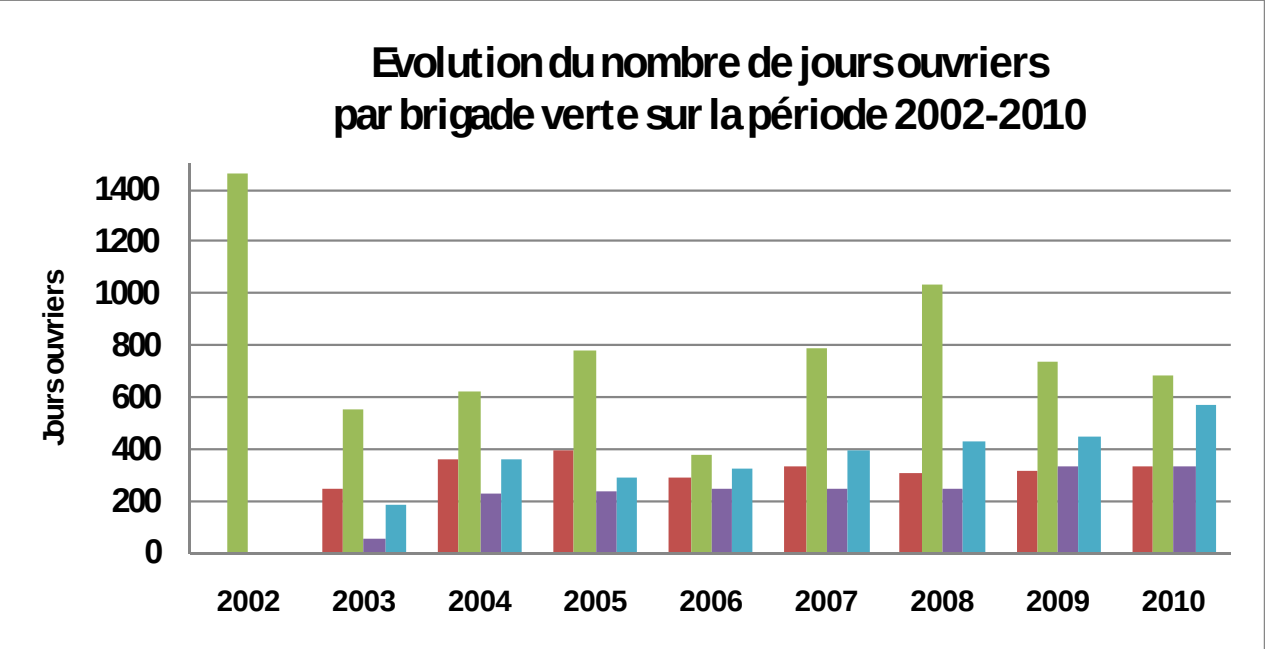
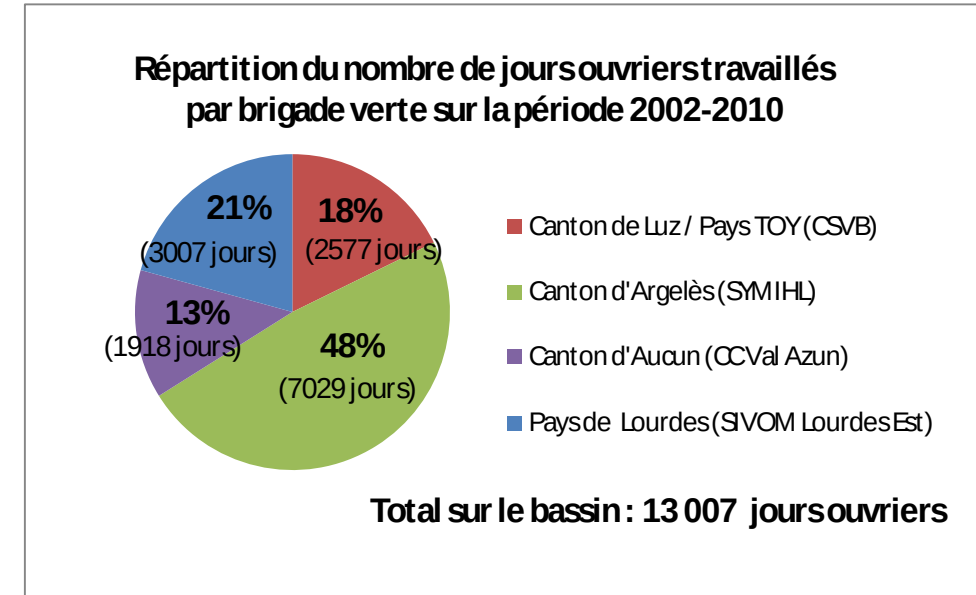


> Bilan des travaux selon le linéaire des cours d'eau travaillés :



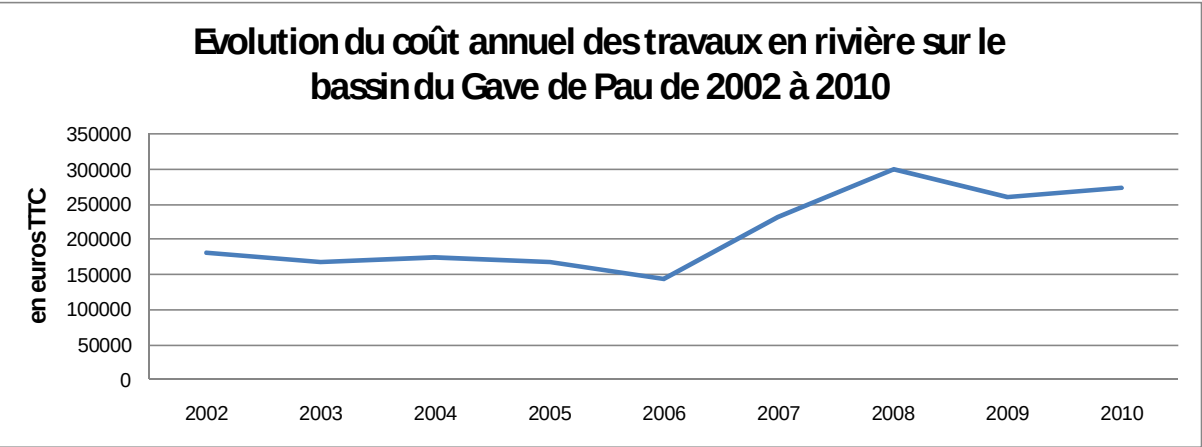
■ Canton de Luz ■ Canton d'Argelès
■ Canton d'Aucun ■ Pays de Lourdes

> Bilan des travaux selon le nombre de jours ouvriers travaillés :



> Bilan des travaux selon le coût annuel :

Coût total (en € TTC)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
BV Pays Toy	29508	43870	55550	44540	48351	57970	38621	34445	37840	390695
BV Argeles	140260	60192	66380	82724	45000	94800	123600	86400	93160	792516
BV Val Azun	6000	38413	41724	23875	26332	35721	58600	59608	60000	350273
BV Pays Lourdes	6128	26007	11477	16802	24865	43018	79900	81000	83000	372197
TOTAL	181896	168482	175131	167941	144548	231509	300721	261453	274000	1905681



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA RESTAURATION DE L'ESPACE RIVIERE

Les actions relatives au volet « restauration de l'espace rivière » prévues à la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été pour la plupart réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales avec la création de 4 brigades vertes (création et pérennisation d'emplois) chargées des travaux de réhabilitation des rivières,
- La mobilisation des collectivités et des services de l'Etat pour l'amélioration de la circulation des poissons migrateurs et une meilleure gestion des déchets flottants.

ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Dans la perspective qu'à l'horizon 2015, nos rivières atteignent le bon état écologique, la **Directive Cadre sur l'Eau de 2000** fixe les enjeux suivants :

- La restauration des fonctionnalités naturelles des zones humides, des rivières et des lacs ;
- L'amélioration de la gestion des aménagements hydroélectriques pour contribuer au bon potentiel des eaux ;
- La préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité des habitats et des espèces.

Ainsi le 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne fixe les objectifs suivants pour la période 2007 - 2012 :

- Le décloisonnement des milieux aquatiques pour favoriser l'écoulement naturel des eaux,
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques,
- La régularisation du régime des eaux par l'accroissement des zones naturelles d'épandage des crues et l'entretien raisonné des cours d'eau.

De plus, le **SDAGE Adour-Garonne 2010-2015** et son **Programme de Mesures** ont fixés, pour le bassin des gaves, les objectifs suivants :

- Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...),
- Restaurer les zones de frayère,
- Lutter contre les espèces invasives (gestion et sensibilisation),
- Entretenir, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...),
- Entretenir les berges et abords des cours d'eau ainsi que des ripisylves,
- Restaurer et entretenir les annexes hydrauliques des cours d'eau,
- Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau,
- Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques...),
- Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, les actions réalisées ont contribué à la restauration des milieux aquatiques mais elles doivent être pérennisées et certains objectifs nécessitent des délais supplémentaires. En effet, les travaux d'amélioration des passes à poissons ne sont pas encore tous réalisés. De plus, les travaux de réhabilitation réalisés par les brigades vertes sont encore à compléter et le suivi régulier des cours d'eau doit être pérennisé pour en assurer l'entretien et pouvoir être réactif à chaque événement climatique (crue, tempête,..).

Ainsi, afin de gérer les milieux aquatiques et les zones humides en prenant en compte les espèces et les habitats remarquables, les actions suivantes sont proposées :

- La mise en conformité et l'entretien des passes à poissons pour assurer des meilleures conditions de circulation aux poissons migrateurs,
- Le suivi du plan de gestion des déchets flottants mis en place,
- Le maintien des brigades vertes pour assurer la réhabilitation, la surveillance et l'entretien des cours d'eau du bassin,
- L'amélioration de la gestion des annexes et des zones humides,
- L'étude des potentialités biologiques et piscicoles du Gave de Pau,
- Le lancement d'une étude de la dynamique fluviale du bassin et de définition d'une stratégie de gestion pour les années à venir, dans le cadre du DOCOB Gave de Pau et de Cauterets et de la révision du plan de gestion des rivières du bassin.

Programme d’actions dans le cadre de l’avenant au Contrat de Rivière 2011-2012 – Volet B1 :

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B1- REHABILITATION, ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE RIVIERE													
B1.1. - Amélioration circulation des poissons migrateurs : * Suite à l'étude dévalaison menée par le SMDRA en 2004 en partenariat avec l'Etat de nombreux travaux d'amélioration des passes à poissons ont été réalisés, restent encore à réaliser : usine St Pé : 65 KE + demande CDCK : passes mixte pour circulation CK	65,00	Exploitants	60 à 75 %	25%	(max tac 40% pour exploitants privés)							15% (FEDER)	
* Natura 2000 : dans le cadre du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets : Diagnostic des centrales et élaboration d'un protocole d'entretien	3,00	SMDRA	0%			50 % (Natura)						50% (FEADER, Natura)	
B1.2. - Gestion des déchets flottants : une convention "SHEM SIRTOM SMTD65" a été signée en 2006 pour la récupération et le traitement des déchets flottants récupérés sur la centrale de Vidalos : un avenant à cette convention va être signée en 2011 et le suivi quantitatif et qualitatif des déchets est réalisé par le SIRTOM et le SMDRA	2,40	SIRTOM / SMDRA											
B1.3. - Réhabilitation, suivi et entretien des rivières du bassin du Gave de Pau travaux réalisés par les brigades vertes à élargir (cours d'eau pas encore réhabilités) et à pérenniser (entretien, suivi régulier)	645,20	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	20 à 30%	50%				10 à 20 % (tac max 80%) FDE		20 % max pour les travaux de restauration 10 % max pour les travaux d'entretien			
* Traitement d'une décharge sauvage en bord de rivière : ruisseau Le Louey (affluent du Neez) à Ourdis-Cotdoussan (dans le cadre du programme pluriannuel de restauration 2012)	42,00	SIVOM LE (brigade verte)	20 à 30%	50%				10% FDE ou FD de Maîtrise des Déchets (tac max 80%)		20% max (dans le cadre de la restauration)		autofinancement : Commune d'Ourdis	
* Enlèvement des ferrailles dans le Gave de Pau de Pierrefitte-N à St-Pé pour la sécurisation de la pratique de la navigation (sous condition d'une convention passée avec le CDCK 65 et la DDJS qui définisse les rôles et les responsabilités de chacun) + carcasse camion G Cauterets (dans le cadre du programme pluriannuel de restauration 2012)	27,00	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	10%??	50%				10% FDE ou FD de Maîtrise des Déchets (tac max 80%)		20% max (dans le cadre de la restauration)		CDCK65, DDJS, SNCF, TIGF ??	
* Etude de la dynamique fluviale du bassin du Gave de Pau et définition d'une stratégie de gestion : dans le cadre du DOCOB "Gaves et Pau et de Cauterets" et de la révision du plan de gestion des rivières	81,65	SMDRA/ Brigades vertes	10%	30%		30% (Natura)						30% (FEADER Natura)	
B1.4. - Etudes sur les potentialités biologiques du gave de Pau (initialement prévues en 2010 et reprogrammées en 2011) : - Etude des potentialités de reproduction de la truite dans le Gave : campagnes d'échantillonnage d'alevins - Suivi thermique du Gave de Pau et impact du Lac des Gaves sur les régimes thermiques	7,50	Fédération Département ale de Pêche	30%	50%						20%			
* Natura 2000 : dans le cadre du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets : localisation et étude des frayères et élaboration d'un plan de gestion	10,00	SMDRA	0%			50 % (Natura)						30% (FEADER Natura)	
Total Volet B1	883,75												

**3 / VOLET B2 :
PROTECTION CONTRE LES CRUES**

BILAN VOLET B2 : PROTECTION CONTRE LES CRUES

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008- 2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
B2.1. - Etudes hydrauliques : *étude hydraulique du Gave d'Azun <u>Avenant :</u> *Lourdes : étude secteur du Soum de Lanne (15 KE) + étude Traversée Lourdes (15 KE) *étude pour l'aménagement d'une zone de débordement à Soulom (Gave Cauterets) : 25 KE	SMDRA Mairie de Lourdes SYMIHL	10,67	19,44	182%	55,00	23,00	42%	L'étude hydraulique sur le Gave d'Azun dans Argelès-Gazost a été réalisée en 2004-2005. Le complément d'étude pour la sécurisation des falaises du secteur de Soum de Lanne à Lourdes a été réalisé en 2007. L'étude prévue sur la traversée de Lourdes est prévue pour 2011. L'étude sur Soulom a été réalisée en 2008-2009.
B2.2. - Mise en place de PPR contre les crues	Services de l'Etat	85,37	85,37	100%	non chiffré	non chiffré	100%	Entre 2000 et 2010, les études préalables aux PPR programmées ont été réalisées et ont abouti à la validation de 19 PPR.
B2.3. - Gestion des transports solides : 1ere tranche de travaux et étude (70 KE) <u>Avenant :</u> suite à l'étude "dynamique fluviale" : phasage des travaux programmés : 1 - en 2008 : seuil Aygue-Rouye 660 à 800 KE ; 2 - en 2009 : 2ème seuil et protection Pierrefitte-Soulom 175 KE + 280 KE : 455 KE ; 3 - en 2010 : protection décharge Beaucens : 1,2 ME	SYMIHL	884,20	192,13	22%	2455,00	0,00	0%	Seule la première tranche de travaux prévus initialement a été réalisée, les autres tranches ont été mises en attente des résultats d'une étude globale sur la dynamique fluviale du Gave réalisée en 2005-2006. Les travaux préconisés par l'étude "dynamique fluviale" n'ont pas été réalisés notamment pour des problèmes de financements. Une étude réalisée en 2010 pour la DDT65 sur la continuité écologique a remis en question les travaux prévus par le SYMIHL. Une étude complémentaire est prévue en 2011 portée par le SMDRA.
B2.4. - Travaux d'urgence de protection contre les crues : * Traversée de Cauterets * Bastan * G. Cauterets à Pierrefitte-N * Berge rive gauche Argelès-G <u>Avenant :</u> * Gave d'Azun sur Argelès-G * Bergons à Ayzac-Ost * G. Gavarnie à Sassis * G. Cambasque à Cauterets * falaises Lourdes (suite étude 2007) * Torrent de l'Yse à Luz * chemin du cirque à Gavarnie	Collectivités locales	1 097,63	888,5	81%	1302,00	382,00	29%	Les travaux de protection programmés pour 2002-2007 sur le Bastan et sur le Gave de Cauterets ont été réalisés entre 2002 et 2005. <u>Avenant :</u> Seuls les travaux prévus sur le torrent de l'Yse ont été réalisés en 2009-2010. Les travaux prévus sur Sassis sont en bonne voie (retard lié aux financements) : la maîtrise d'oeuvre a été lancée en 2009 et les travaux sont programmés pour 2011-2012. Les travaux sur le Bergons et sur le G. de Cauterets sur Pierrefitte sont reportés en 2011-2012. Les travaux de confortement des falaises à Lourdes ont fait l'objet d'une étude complémentaire début 2011 et sont programmés pour 2011.
Total Volet B2		2 077,87	1185,44	57%	3812,00	405,00	11%	

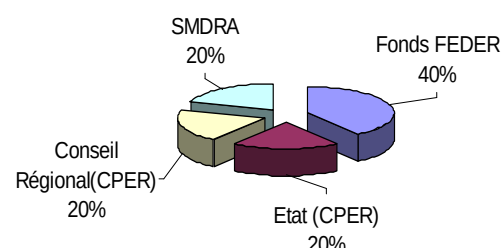
VOLET B2.1 : ETUDES HYDRAULIQUES

Etude hydraulique sur le Gave d'Azun dans la traversée d'Argelès-Gazost et de Lau-Balagnas : Cette étude a été réalisée, par le bureau d'études GEODES en 2004-2005, avec une maîtrise d'ouvrage SMDRA en étroite collaboration avec le SIVOM du canton d'Argelès-Gazost et la mairie d'Argelès-Gazost.

Les objectifs de cette étude hydraulique étaient :

- D'améliorer la connaissance des zones inondables du Gave d'Azun sur Argelès-Gazost et sur Lau-Balagnas pour les crues récurrentes (levés topographiques et modélisation hydraulique) ;
- De proposer des solutions pour la protection des ouvrages et des lieux habités (travaux, système d'alerte, modification de l'occupation du sol, ...) ;
- D'évaluer les stocks de matériaux présents dans le lit et d'analyser les transports solides.

Répartition du financement de l'étude pour un coût total de 23 250,24 E TTC



Les résultats de l'étude avaient débouché sur des préconisations en terme de systèmes d'alerte et de secours mais aussi en terme de travaux de protection qui avaient été intégrés dans le programme de l'avenant au Contrat de Rivière 2008-2010. Ces travaux n'ont pas été réalisés mais ont été réétudiés dans le cadre des études relatives au PPRi « vallée d'Argelès-Gazost » qui vient d'être validé.

Etude de la zone d'expansion de crue du Gave de Cauterets sur la commune de Soulom :

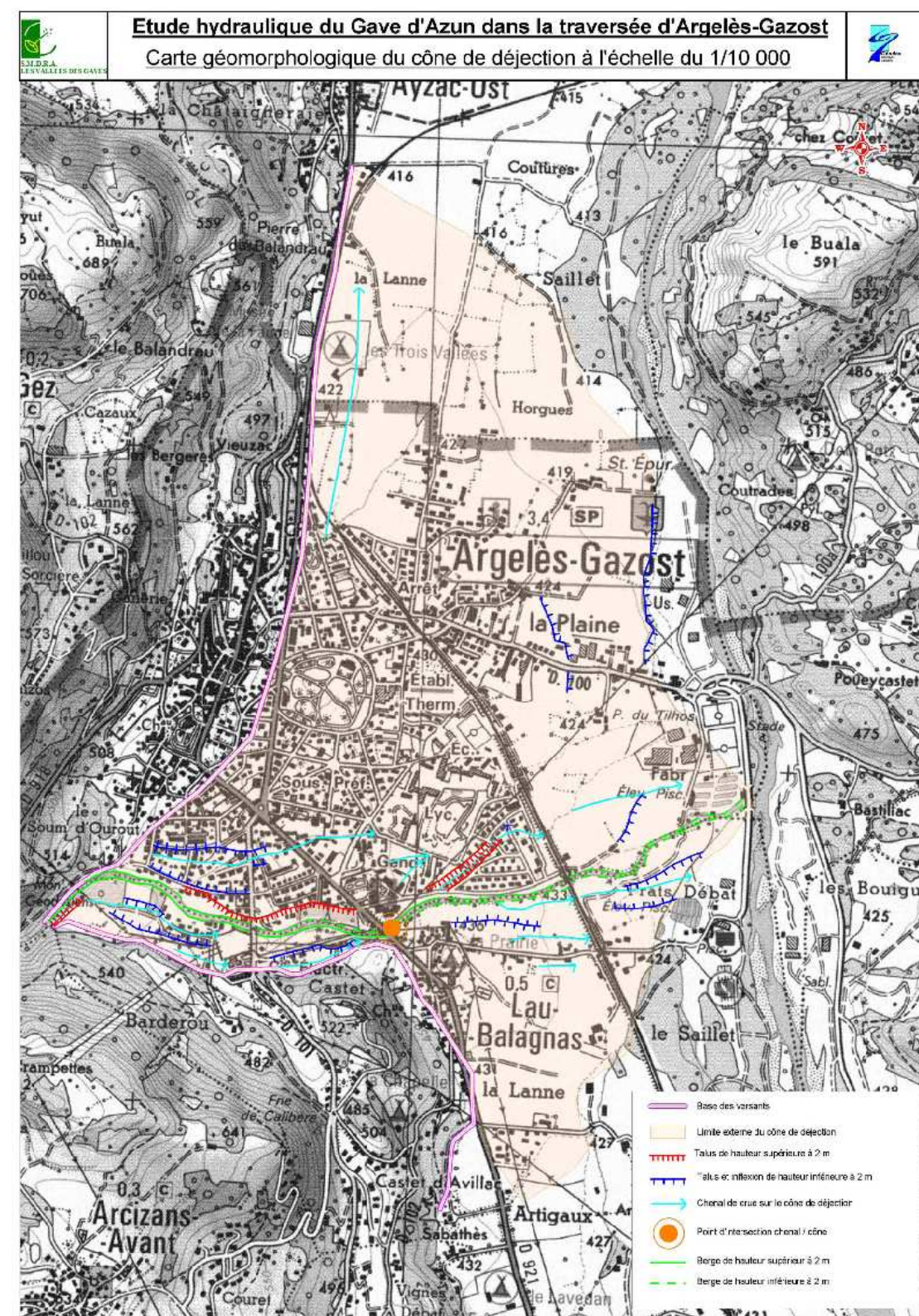
Cette étude a été réalisée, par le bureau d'études ELEMENTS en 2008-2009, avec une maîtrise d'ouvrage SYMIHL en étroite collaboration avec les services de l'Etat (DDT et RTM) et la mairie de Soulom.

Le coût de cette étude a été d'environ 8000 € HT qui ont été financé de la façon suivante : 50 % AEAG, 20 % Région MP, 10 % CG65 et 20 % SYMIHL.

L'objectif de cette étude était d'étudier la faisabilité d'aménager une zone de débordement sur la rive droite du gave de Cauterets afin notamment de diminuer les risques d'inondation sur la rive opposée (ZI de Pierrefitte-N). Cette étude visait à définir les aménagements à réaliser pour que cette zone de débordement soit fonctionnelle de façon fiable en permanence et à qualifier la pertinence économique de ces travaux.

Les conclusions de cette étude ont montré que le bilan économique « coûts de construction des ouvrages / gains sur la réduction des dommages » était très déséquilibré négativement à court et moyen terme (durée < 30 à 50 ans), devenant faiblement positif dans une perspective à long terme (50 à 100 ans, période qui reste compatible avec la durée de vie normale d'ouvrages de ce type) prenant en compte tous les facteurs de développement du secteur.

Ainsi, il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet et de ne pas réaliser ces travaux.

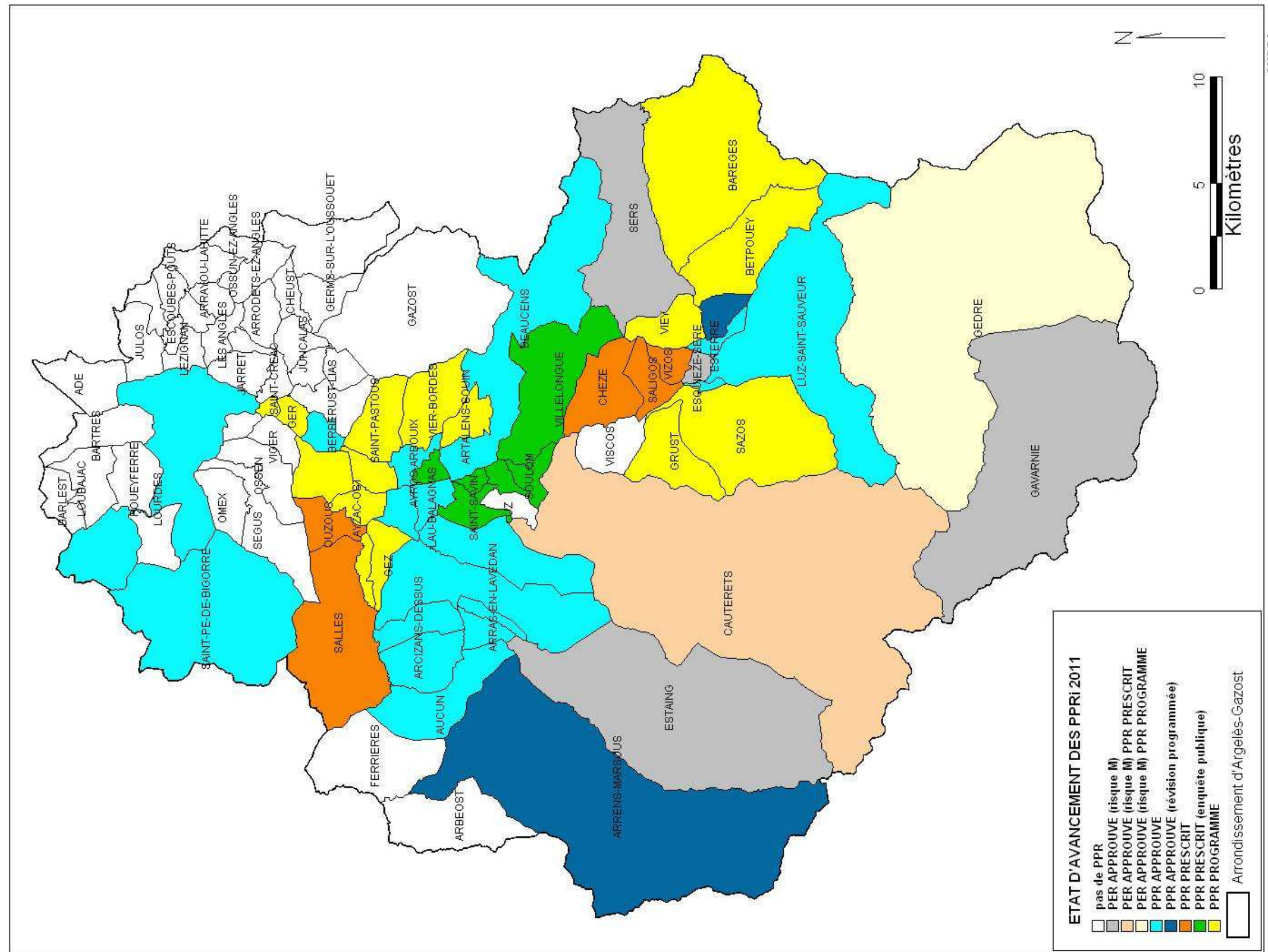


Le **bassin** versant du Gave de Pau amont est **très largement menacé par les risques** liés aux crues.

Ainsi, **sur la période du Contrat de Rivière 2002 – 2010**, l'objectif fixé était de lancer de **nouvelles procédures** de "Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles" **sur une 20^N de communes** afin de permettre une meilleure connaissance des risques d'inondations du bassin.

Les **études préalables** à l'application de ces nouveaux PPR ont pour la plupart été réalisées et **une grande majorité de PPR sont d'ores et déjà approuvés.**

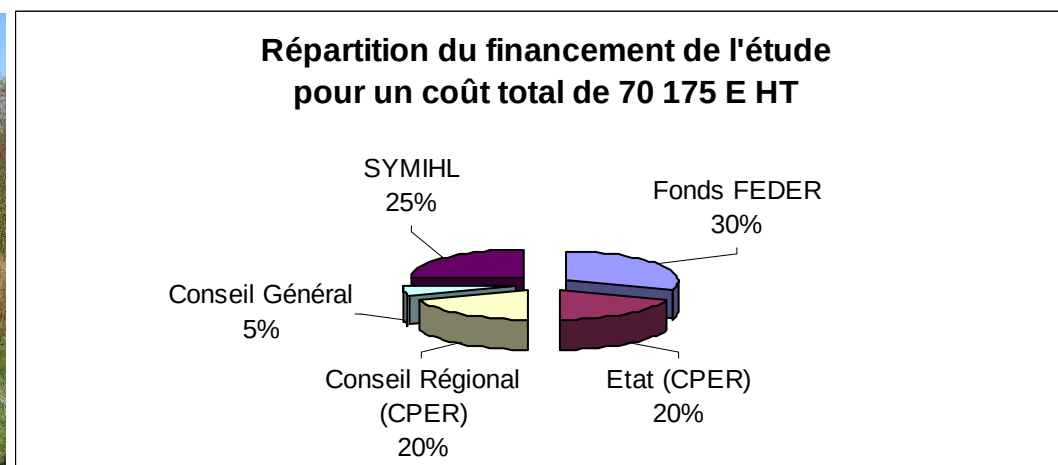
Plans de Prévention des Risques (PPRI)



VOLET B2.3 : SCHEMA DE GESTION DU TRANSPORT SOLIDE

Dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau, un schéma de gestion du transport solide entre Soulom et le Pont de Tilhos (Argelès-Gazost) avait été programmé. Les travaux programmés dans ce schéma avaient été définis sur la base d'études réalisées dans le cadre de la préparation du Contrat de Rivière.

Depuis cette définition, le secteur concerné a évolué de façon très préoccupante et ces modifications ont remis en cause certains travaux préconisés initialement. Ainsi, au vu des enjeux importants présents sur ce secteur (ancienne décharge de Beaucens, amont du seuil du Lac des Gaves, zone habitée menacée sur Adast, nouveau tracé de la RD 913), la mise en œuvre d'une **étude globale concernant la dynamique fluviale sur le secteur « sorties des gorges-Pont de Tilhos »** s'est révélée nécessaire. Cette étude a été lancée en 2005 par le SYMIHL (ancien SIVOM du Canton d'Argelès-Gazost) et a été réalisée par le bureau d'études HYDRETUDES en 2005-2006.



La décharge de Beaucens (rive droite du Gave de Pau)

Les objectifs fixés étaient les suivants : - Synthétiser les études existantes, - Apporter les éléments de connaissance complémentaires à la compréhension de l'évolution dynamique du Gave de Pau dans les conditions actuelles, - Proposer des solutions d'aménagement et de gestion pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau et l'accompagnement de sa dynamique fluviale.

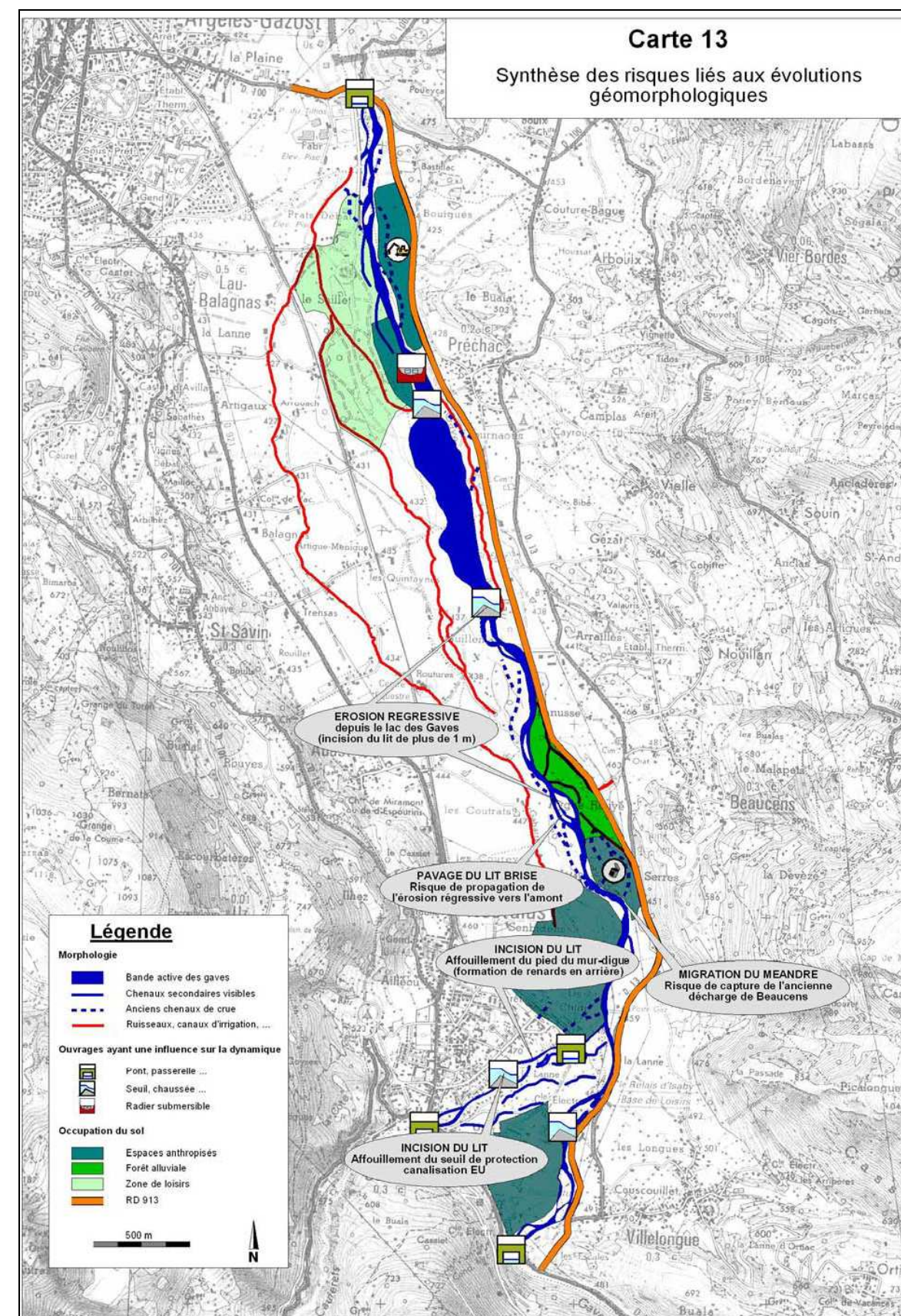
Les résultats de l'étude ont été restitués en novembre 2006. Les travaux préconisés par cette étude avaient été intégrés au programme de l'avenant 2008-2010 :

- en 2008 : seuil d'Aygue-Rouye (800 KE) ;
- en 2009 : 2ème seuil et protection Pierrefitte-Soulom (175 KE + 280 KE : 455 KE) ;
- en 2010 : protection de l'ancienne décharge de Beaucens (1,2 ME)

Les travaux préconisés par l'étude "dynamique fluviale" n'ont pas été réalisés notamment pour des problèmes de financements.

Une étude réalisée en 2010 pour la DDT65 sur la continuité écologique a remis en question les travaux prévus par le SYMIHL.

Une étude complémentaire est prévue en 2011 portée par le SMDRA dans le cadre du DOCOB Gaves de Pau et de Cauterets et de la révision du plan de gestion des rivières du bassin.



VOLET B2.4 : TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES

La plupart des communes les plus exposées se concentrent principalement dans la partie supérieure des bassins (Gave de Cauterets, Gave de Gavarnie, ...).

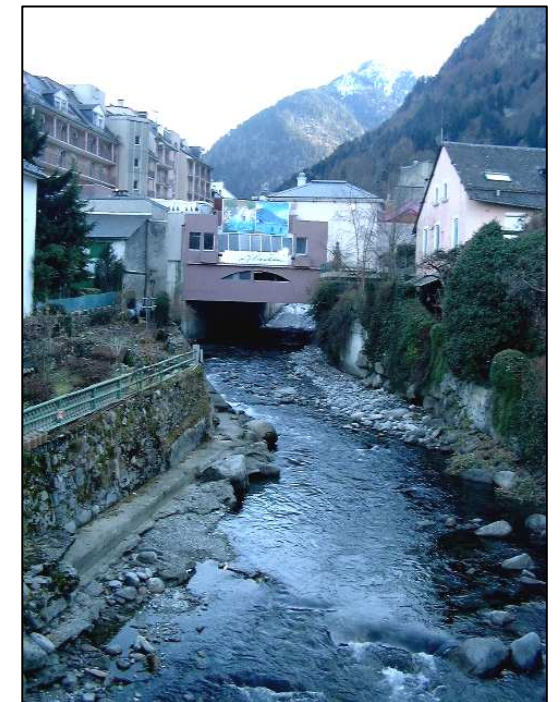
Les actions programmées dans le cadre du Contrat initial (2002-2007) concernaient la protection de lieux habités (campings et zones urbanisées) :

- **protection dans le bourg de Cauterets** (travaux réalisés en plusieurs tranches entre 2002 et 2005);
- protection de campings et habitats sur la vallée du Bastan (Barèges, Esterre, Esquieze-Sère et Luz-Saint-Sauveur ; travaux réalisés en 2002) ;
- protection de berge du Gave de Cauterets sur Pierrefitte-Nestalas (constructions menacées ; étude menée par le SYMIHL en 2005-2006 et travaux reportés en 2011-2012) ;
- protection de la berge du gave en rive gauche sur Argelès-Gazost (secteur de la Scierie Sanguinet ; travaux non réalisés).



☞ *Gave de Gavarnie en crue en 2005
(Commune de Sassis)*

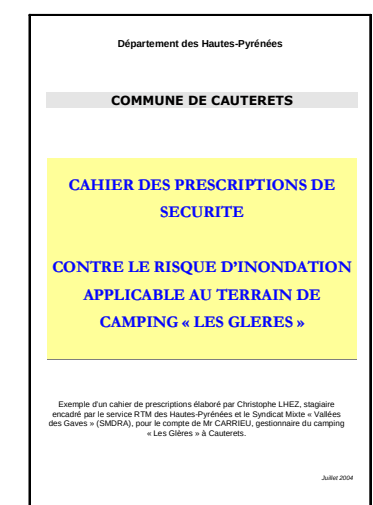
*Passage Aladin ☞
(Travaux de Cauterets)*



Dans le cadre de l'Avenant (2008-2010), les travaux programmés découlaient principalement des études réalisées au cours de la phase initiale du Contrat de Rivière :

- Travaux sur le cône de déjection du Gave d'Azun sur Argelès-Gazost et sur Lau-Balagnas suite à l'étude menée par le SMDRA en 2004-2005 ;
- Travaux sur le Bergons dans la traversée d'Ayzac-Ost suite à l'étude menée par le SYMIHL en 2005-2006 ;
- **Travaux de dynamique fluviale et de protection sur le Gave de Gavarnie** en rive gauche pour la **protection du village de Sassis** suite à l'étude menée par la commune en 2006 (maîtrise d'œuvre de ces travaux lancée en 2009, retard lié à des problèmes de financement et travaux prévus pour 2011-2012) ;
- Travaux de sécurisation des falaises en rive droite du Gave de Pau (secteur Soum de Lanne) à Lourdes suite à l'étude menée en 2007 complétée en 2011 (travaux prévus en 2011) ;
- Travaux de protection (plage de dépôt, ...) sur le torrent de l'Yse pour protéger des zones habitées sur Luz-Saint Sauveur contre les crues torrentielles (travaux réalisés 2009-2010) ;
- Travaux sur le Gave du Cambasque pour protéger des zones habitées sur Cauterets (maîtrise d'œuvre et procédure réglementaire en cours ; travaux prévus pour 2011-2013) ;
- Travaux de protection du chemin du cirque à Gavarnie (travaux non réalisés).

☞ : En 2004, une **étude sur la sécurité des campings** de Cauterets, exposés aux risques d'inondation, a été réalisée dans le cadre d'un stage encadré par le service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) des Hautes-Pyrénées et le SMDRA. Des **cahiers de prescriptions de sécurité contre le risque d'inondations** applicables aux terrains de 2 campings ont donc été élaborés dans le cadre de ce stage en collaboration avec les services de l'Etat compétents et de la mairie de Cauterets. Ils ont été mis à la disposition des maires concernés par le même type de problèmes pour servir de modèle.



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA PROTECTION CONTRE LES CRUES

Les études relatives au volet « protection contre les crues » inscrites dans la programmation du Contrat de Rivière Gave de Pau ont toutes été réalisées. Par contre une partie seulement des travaux ont pu être mis en œuvre et une majorité sont reportés. Ce retard notable est notamment induit par la difficulté à obtenir des financements suffisants.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement des services de l'Etat pour la conduite des études et l'approbation des PPR,
- La mobilisation des collectivités et des différents partenaires du Contrat de Rivière pour le suivi des études et des travaux.

ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Un des objectifs du 9^{ème} **programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne** (2007-2012) est de prévenir les inondations par l'entretien des cours d'eau et la restauration des zones d'expansion des crues. Ainsi, les opérations éligibles aux aides de l'AEAG devront contribuer au décloisonnement des milieux aquatiques pour favoriser l'écoulement naturel des eaux et à la régularisation du régime des eaux par l'accroissement des zones naturelles d'épandage des crues et l'entretien raisonné des cours d'eau.

De plus, le **SDAGE Adour-Garonne 2010-2015** et son **Programme de Mesures** ont fixés, pour le bassin des gaves, les objectifs suivants :

- Elaborer et mettre en œuvre les préconisations des schémas de prévention des crues et des inondations,
- Développer les aménagements de ralentissement dynamiques.

De plus, les **politiques de l'Europe, de l'Etat et de la Région Midi-Pyrénées** en matière de prévention et de protection contre les risques liés aux crues devraient permettre d'appuyer certaines opérations d'amélioration de la connaissance et de protection des lieux habités (Fonds BARNIER, CPER, FEDER) :

- Dans le cadre du **Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013**, les démarches concertées et globales par sous bassin en matière d'actions de prévention et de lutte contre les crues (études et travaux) sont privilégiées si elles sont réalisées dans le cadre d'un schéma de prévention ou sur des communes couvertes par un PPR approuvé ou prescrit.
- Les **fonds européens FEDER** pour 2007-2013, soutiennent les actions permettant une meilleure gestion et prévention des risques comme les systèmes d'alerte, les plans de sauvegarde, les études et les travaux réalisés dans le cadre d'un schéma de prévention ou sur des communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, la plupart des secteurs concernés par les risques liés aux crues ont été étudiés dans le cadre d'une démarche globale ou dans le cadre des PPRI. Les travaux programmés découlent des résultats préconisés par les études menées pendant la période du Contrat de Rivière.

Ainsi, les actions proposées en matière de prévention et de protection contre les crues sont les suivantes :

- Des études hydrauliques pour améliorer la connaissance de certains secteurs régulièrement inondés,
- La mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale du Gave de Pau pour améliorer la connaissance du fonctionnement du gave et mettre en place une gestion du stock alluvial permettant l'accompagnement de cette dynamique,
- Des plans communaux d'alerte et de secours, des équipements pour améliorer la surveillance et les systèmes d'alerte (sondes, automates, repères/niveau de crues), et le suivi des PPR,
- Des travaux de protection de berges et de gestion des transports solides préconisés par les études menées dans le cadre du Contrat de Rivière.

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2011-2012 – Volet B2 :

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B2 - PROTECTION CONTRE LES CRUES													
B2.1. - Etudes hydrauliques : * Sur Lourdes : étude hydraulique de la raversée de Lourdes	25,10	commune de Lourdes	30%			40%	Fonds Barnier	10 % max		20%			
* sur Sers : étude de protection de berge sur le Bastan (quartiers Barzun et Gazaouce)	15,00	commune de Sers	??			??		10 à 50 %	ou fonds FAR	20 % max			
* Projet de mise en place d'un "GIS (groupement d'intérêt scientifique) - Observatoire de la Dynamique Fluviale du Gave" pour améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement et de l'évolution dynamique du Gave et définir des principes et des techniques de son accompagnement dynamique (gestion du stock alluvial)		Mission de préfiguration du GIS "ODF-Gave" : SYMIHL / HPTE / CG 65 / SHEM											
B2.2. - Suivi de PPR contre les crues		Services de l'Etat	100%										
B2.4. - Travaux suite aux études déjà menées : * mise en sécurité du mur digue de protection contre les crues du Gave de Cauterets à Pierrefitte-Nestalas (recommandations PPRi)	300,00	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??	fonds FAR (cf enveloppe cantonale)		15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de protection sur le Gave du Cambasque à Cauterets : 1ere tranche (200 KE)	200,00	SYMIHL	45%			40%	FEDER			0			
* Travaux de protection contre les crues du ruisseau du Malin à Villelongue (recommandations PPRi)	150,00	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??			15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de protection contre les crues du Bergons à Ayzac-Ost (non validé techniquement par la DDT) PPR prévu 2012	202,50	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??			15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de dynamique fluviale et de protection de berges sur le Gave de Gavarnie à Sassis (recommandations PPRi)	960,00	commune de Sassis	20%			29%	fonds Barnier	7%		15%		29%	FEDER
* travaux sur l'Arruaou à Ger (plage de dépôt, protection, fossé, bassin de rétention) : non validé techniquement par la DDT PPR prévu 2012	74,55	commune de Ger	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??	fonds FAR (cf enveloppe cantonale)		15 % max (cadre art 20 CPER)			
* travaux sur Lourdes : bassin rétention eaux pluviales (600 KE), protection chemin Darrespouey (50 KE), + étude et mise en place de repères pour les crues et mise en place automates (4 KE) : non validé techniquement par la DDT	654,00	commune de Lourdes	??			??		fonds FEU		15 % max (cadre art 20 CPER)			
Total Volet B2	2 581,15												

**4 / VOLET B3 :
MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU**

BILAN VOLET B3 : MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008-2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques : mise en place d'aires d'embarquement et de débarquements pour les sports d'eaux vives et de pontons pour pêcheurs handicapés à St-Pé	SMDRA	54,73	70,56	129%				Les travaux programmés sur l'axe principal du Gave de Pau ont été réalisés par le SMDRA en 2005 et 2006.
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés : *sur le Lac des Gaves (coût : 10,5 KE, MO : SYMIHL) ; *sur le Lac d'Estaing (coût : 6,5 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; *sur Lourdes (coût : 7 KE, MO : Lourdes)	Collectivités locales				24,00	0,00	0%	Les 3 projets de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés ont pris du retard. Toutefois les dossiers ont été préparés entre 2008 et 2010 : Le dossier sur Lourdes est prêt, les financements sont acquis depuis 2010 et les travaux sont prévus en 2011 ; Le projet sur le Lac d'Estaing est finalisé et prêt à être déposé auprès des financeurs ; les travaux devraient être réalisés en 2011-2012. Le projet sur le Lac des gaves a été revu et a été réorienté vers un parcours de pêche sur le ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas dont les demandes de financement sont en cours.
B3.3. - Aménagement des chemins liés aux Gaves : extension de la voie verte des gaves entre Pierrefitte-N et Cauterets	CC St-Savin	1 798,90	1301,62	72%				Les travaux d'extension de la voie verte ont été réalisés en 2005. Le projet de passerelle sur le Gave a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2005 qui a conduit à un coût trop important. Les autres travaux programmés n'ont pas été réalisés.
Avenant - Création d'un parcours sécurisé sur les rives du Bastan : promenade accessible pour les personnes handicapées avec aménagement de passerelles piétonnes sur 2,5 km d'Esterre à Sassis (en rive droite sur Esterre et en rive gauche sur Luz).	SIVOM Pays Toy				458,00	0,00	0%	Ce projet n'a pas été réalisé pour des problématiques de foncier (droit de passage) notamment.
B3.4. - Création et diffusion d'une carte d'information sur les activités et les aménagements liés à l'eau sur le Pays de Lourdes	SIVOM de Lourdes-Est				5,00	0,00	0%	Ce projet a été abandonné par le SIVOM.
B3.5. - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti lié à l'eau : projet de réhabilitation d'anciens lavoirs sur St-Pé (travaux de rénovation, aménagement paysager et accès aux personnes handicapées)	Commune de St-Pé				non chiffré	0,00	0%	Ce projet a été abandonné par la nouvelle municipalité.
Total Volet B3		1 853,63	1372,18	74%	487,00	0,00	0%	

VOLET B3.1 : AMELIORATION DE LA PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES ET HALIEUTIQUES

Les activités de sports nautiques et halieutiques font l'objet d'une pratique relativement importante sur le bassin du Gave de Pau.

Ainsi, conformément à la programmation du Contrat de Rivière Gave de Pau, en 2005 et 2006, le **SMDRA**, en collaboration avec le Comité Départemental de Canoë-Kayak, le Comité Départemental Handisports et la Fédération Départementale de la Pêche et en partenariat avec les communes, a aménagé sur les rives du Gave des aires d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eaux vives. Il a également mis en place des **pontons de pêche polyvalents sécurisés pour les personnes à mobilité réduite** sur la commune de **St-Pé** qui ont obtenus en 2007 le **Label Tourisme Handicap**.



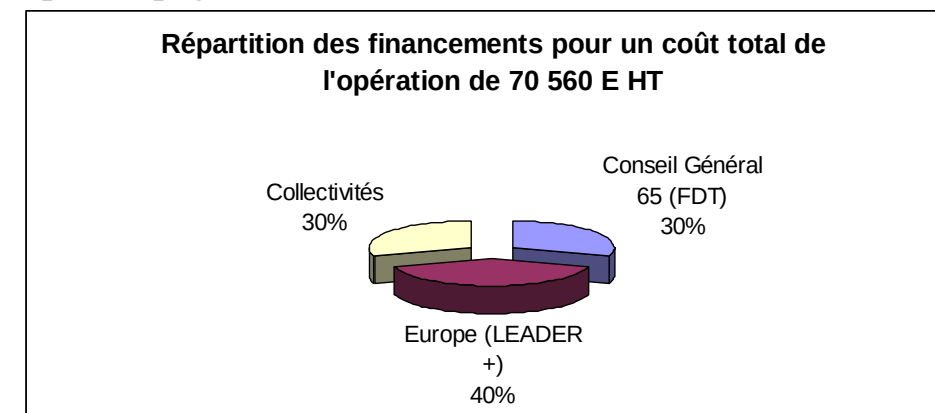
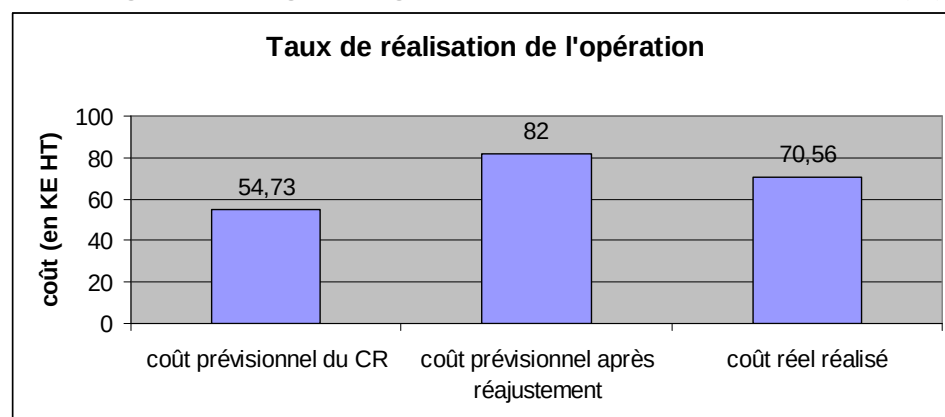
➔ Objectif fixé : Amélioration des conditions des pratiques avec la mise en place :

- d'aires d'embarquement et de débarquement officielles et sécurisées à proximité de lieux de stationnement pour permettre un accès confortable à la rivière. Ces aménagements ont nécessité la création de rampes d'accès et la matérialisation d'aire de stationnement ou de retournement ;

- de **panneaux signalétiques** (en bord de rivière et au niveau des routes d'accès).

➔ **10 aménagements** ont été réalisés en accord avec les différents partenaires de Pierrefitte-Nestlas à Saint-Pé-de-Bigorre.

Trois parcours bénéficient, par ailleurs, d'un **aménagement spécifique pour l'accès aux personnes handicapées** (Lac des gaves ➤ Agos ; Agos ➤ Lourdes et Lourdes ➤ St Pé) (voir détail sur carte et photos page suivante).

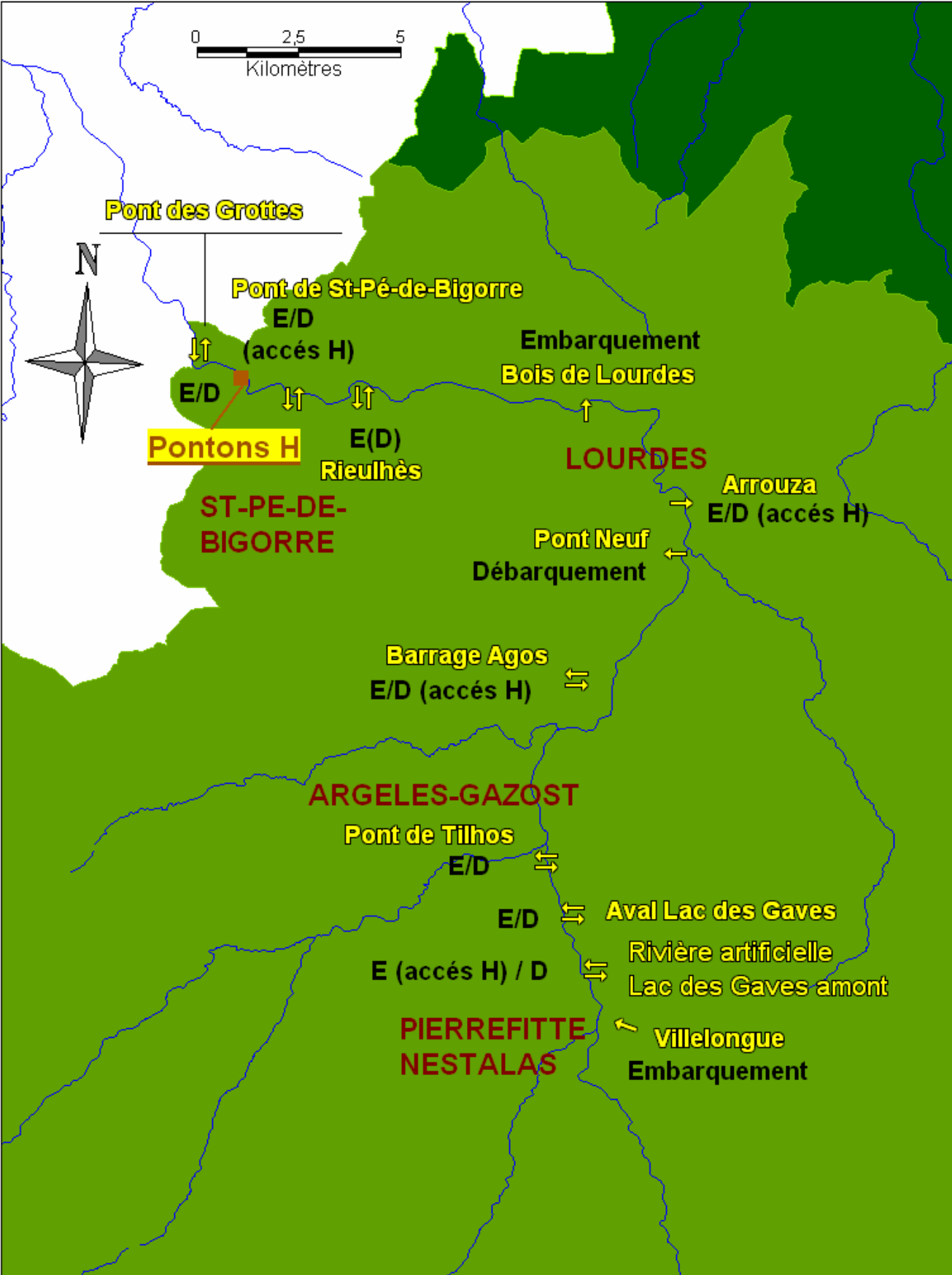


VOLET B3.2 : AMENAGEMENT DE NOUVEAUX PONTONS POUR LES PECHEURS HANDICAPES

Depuis l'ouverture de la Pêche en **mars 2007**, deux **pontons de pêche** pour les personnes à mobilité réduite ont été mis en place sur la commune de **Saint-Pé-de-Bigorre** par le SMDRA. Ces pontons ont été installés sur un site bien connu des pêcheurs locaux : le **lieu dit " La Cularque "**, en rive gauche du Gave de Pau, sur la **route des grottes de Bétharram**.

Dans le cadre de l'avenant 2008-2010, il était prévu d'aménager **3 nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés** : sur le **Lac des Gaves**, au **Lac d'Estaing** et sur **Lourdes**.

Les 3 projets de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés ont pris du retard. Toutefois les dossiers ont été préparés entre 2008 et 2010 : Le **dossier sur Lourdes** est prêt, les financements sont acquis depuis 2010 et les **travaux sont prévus en 2011** ; Le projet sur le **Lac d'Estaing** est finalisé et prêt à être déposé auprès des financeurs ; les travaux devraient être **réalisés en 2011-2012**. Le projet sur le Lac des gaves a été revu et a été réorienté vers un **parcours de pêche sur le ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas** dont les demandes de financement sont en cours.



VOLET B3.3 : AMENAGEMENT DES CHEMINS LIES AUX GAVES

En 2002, à la signature du Contrat de Rivière, la « Voie Verte des Gaves » portée par le SMDRA reliait déjà Lourdes à Pierrefitte-Nestalas sur 17 km longeant le Gave de Pau.

Afin de mettre en valeur le potentiel touristique des fonds de vallées et de conforter l'aménagement réalisé, la Communauté de Communes de Saint-Savin avait donc programmé d'aménager l'ancienne ligne de chemin de fer allant de Pierrefitte-Nestalas jusqu'à Cauterets.

Ces travaux d'extension de la Voie Verte (9 km de plus) ont été réalisés en 2005. La fréquentation existant sur le premier tronçon se poursuit donc dans un cadre nouveau au caractère montagnard. D'autre part, la transhumance du bétail vers les estives de haute montagne peut utiliser ce trajet.

Le projet de passerelle qui devait relier la voie verte sur la commune de Geu à la commune d'Agos-Vidalos et à la réserve du Pibeste a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2004 portée par la Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost pour un coût d'étude de 5800 E HT. Le coût estimatif de la passerelle de 300 KE a été jugé trop élevé pour donner suite à ce projet.

L'aménagement du GR 10 entre Pragnères et Saint Sauveur programmé par le Comité Départemental de Randonnée n'a pas été réalisé.

L'aménagement paysager entre Esterre et Luz-Saint-Sauveur projeté par le SIVOM du Pays Toy sur les rives du Bastan avait été reporté dans le cadre de la programmation de l'avenant 2008-2010 mais celui-ci n'a pas pu être réalisé (problème de foncier).

Le projet de chemin paysager et de restauration d'un lavoir sur la commune de Sassis et le projet de restauration des anciens lavoirs à St-Pé n'ont pas été réalisés.



Tronçon Lourdes / Pierrefitte-Nestalas



Tronçon Pierrefitte-Nestalas / Cauterets

BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU

Certains projets inscrits au volet « mise en valeur de l'environnement » du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été réalisés. D'autres ont pris du retard mais devraient être mis en œuvre dans le cadre du second avenant au Contrat de Rivière 2011-2012.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales avec la création de 10 aménagements pour améliorer l'accès au Gave de Pau pour les activités nautiques et halieutiques,
- La continuité de promenade créée au bord du Gave de Pau et du Gave de Cauterets avec les 2 Voies Vertes des Gaves (26 km au total).



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

La perspective qu'à l'horizon 2015, nos rivières atteignent le « bon état », notamment grâce aux enjeux fixés par la **Directive Cadre sur l'Eau** comme la restauration des fonctionnalités naturelles des zones humides, des rivières et des lacs, l'amélioration de la gestion des aménagements hydroélectriques pour contribuer à la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité des habitats et des espèces, permettra dans l'avenir de développer des activités ludiques et touristiques respectueuses de l'environnement.

Le programme de mesures du 9^{ème} **programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012** prévoit notamment, à cet effet, d'assurer le suivi de la pollution bactériologique dans les zones de pratiques de loisirs nautiques. Le territoire du Gave de Pau devrait donc continuer à être suivi dans le cadre du projet d'avenant.

De plus, le **SDAGE Adour-Garonne 2010-2015** et son **Programme de Mesures** ont fixés, pour le bassin des gaves, les objectifs suivants :

- Protéger les sites de baignades contre les pollutions,
- Réaliser des schémas directeurs des loisirs nautiques.

Le territoire du Contrat de Rivière, et plus largement celui du Pays des Vallées des Gaves a choisi de privilégier le Développement Durable et de communiquer sur la qualité de son environnement au patrimoine naturel exceptionnel. Cet environnement doit donc être préservé et mis en valeur de façon raisonnée avec des activités non pénalisantes pour les milieux naturels. Les politiques locales (Région et Département) et européennes devraient continuer à soutenir les projets visant à améliorer l'accès à toutes les activités (ludiques, culturels, sportives, ...) aux personnes handicapées. Cette logique a également été retenue sur le territoire des Vallées des Gaves.

Ainsi, les actions suivantes sont proposées dans le cadre du projet d'avenant au Contrat de Rivière :

- L'amélioration et la mise en valeur de la pratique des activités nautiques et halieutiques du bassin,
- L'aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés sur les berges du Gave de Pau et au niveau de certains lacs,
- La création de « parcours découverte » des milieux aquatiques (sentiers, passerelles, ...).

Programme d’actions dans le cadre de l’avenant au Contrat de Rivière 2011-2012 – Volet B3 :

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B3 - MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU													
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques (actions reportées) : mise en place de nouvelles conventions de passage et de mise à disposition de nouveaux sites d'embarquement/débarquement (Gave d'Azun, Cauterets, Gavarnie, gorges de Luz) ; entretien et mise en valeur des sites de pratiques (bassin d'Argelès, Pont des Grottes, Lourdes, ...)	à chiffrer	CDCK et collectivités	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER) sous conditions	
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés (initialement prévu en 2010 et reporté en 2011-2012) : sur le Ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas (coût : 19 KE, MO : commune Lau-Balagnas) ; sur le Lac d'Estaing (coût : 15 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; sur Lourdes (coût : 8 KE, MO : commune Lourdes)	42	Communes de Lourdes et de Lau-Balagnas SIVOM Labat de Bun	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER)	
B3.3. - Création d'un parcours découverte nature en bordure du Gave de Pau à Lugagnan : mise en place de mobilier pédagogique (panneaux, tables de lecture, ..) et d'animations Nature et d'actions éducatives	8	commune de Lugagnan	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER)	
B3.5. - projet de sentier au bord du gave à Saligos (sentier, passerelle, aire de pique-nique)	17,20	commune de Saligos	30%					24% (tac max 70 %) FDT		30%	enveloppe PNP	16% (LEADER)	
Total Volet B3	67,20												

**5 / VOLET C :
ANIMATION ET COMMUNICATION**

BILAN VOLET C : ANIMATION ET COMMUNICATION

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008-2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
C.1 - Animation (création d'un poste d'animatrice + SIG)	SMDRA	251,54	220	87%	240,00	183,15	76%	Le SMDRA assure l'animation du Contrat de Rivière Gave de Pau depuis octobre 2000 avec l'embauche d'une animatrice. Le SIG a été créé dès 2001.
C.2 - Actions de communication autour du Contrat de Rivière	SMDRA	91,50	49,35	54%	60,00	45,45	76%	Le bilan des outils de communication développés par le SMDRA est positif : 1 site internet mis à jour régulièrement, 9 bulletins d'information, 2 guides techniques, de nombreuses journées d'animation et de sensibilisation.
* Sensibilisation des scolaires : Opération "Eaux vives, eaux vivantes"	HPSN	26,00	26	100%	9,00	6,00	67%	HPSN a été un bon relais de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau avec 22 journées organisées par an avec les écoles du bassin entre 2002 et 2007 et 12 par an entre 2008 et 2009. Malheureusement cette animation a pris fin en 2010 pour cause de départ de l'animateur.
* Animation préalable à la mise en place d'un SAGE Gave de Pau et actions communes avec le 64	SMDRA				30,00	88,20	294%	Dés 2009, pour faire suite à l'animation de l'action test "toxiques Gave de Pau", le SMDRA a lancé une animation visant à faire émerger un outil de gestion intégrée sur le bassin du Gave de Pau (65-64). Cette animation s'est achevée en mars 2011 et n'a pour l'instant pas permis le lancement d'une coopération interdépartementale. Cependant des actions communes (journées d'échanges) sont prévues en 2011.
Total Volet C		369,04	295,35	80%	339,00	322,80	95%	

VOLET C 1 : GESTION ET ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIERE

Les objectifs affichés, à la signature du Contrat de Rivière, étaient d'assurer une animation et une concertation sur bassin et de mettre en place un outil de gestion permettant de suivre l'état d'avancement du programme d'actions et communiquer à l'extérieur. La mission d'animation avait alors été définie ainsi :

- La coordination de l'ensemble des techniciens de rivière ;
- Le bilan de la surveillance des cours d'eau effectuée par les techniciens de rivière ;
- La mise à jour du tableau de bord sur tous les volets du contrat ;
- L'assistance administrative et financière auprès des maîtres d'ouvrage du contrat ;
- La communication autour du contrat (élus locaux, maîtres d'ouvrage, usagers, partenaires financiers, riverains, scolaires, grand public).

Le SMDRA porte l'animation du Contrat de Rivière depuis 1997 avec la maîtrise d'ouvrage des études préalables au Contrat. La mise en œuvre du Contrat nécessite un travail d'animation et de coordination très important. Pour ce faire, le SMDRA a embauché depuis octobre 2000 une animatrice, Melle Laurence DUROT qui s'est d'abord consacrée à la préparation du Comité National d'Agrément (12 février 2002) et de la signature du Contrat de Rivière (mai 2002). Depuis, de 2002 à 2010, elle a été chargée du suivi et de la mise en œuvre des actions programmées.

La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur le bassin du Gave de Pau était également programmée afin de permettre de suivre l'état d'avancement du contrat, l'engagement des opérations, les points administratifs et financiers. Il a été mis en place en 2001 par le SMDRA pour un coût total de 5978 € (logiciel, mises à jour, données et formations).



le

OPERATION « EAUX VIVES, EAUX VIVANTES »



La base nautique HPSN (Hautes-Pyrénées Sport et Nature) de Saint-Pé-de-Bigorre a organisé dans le cadre du Contrat de Rivière des journées pédagogiques auprès des écoles : Les opérations « eaux vives, eaux vivantes ». Il s'agit d'opération de sensibilisation dans les écoles sur la qualité de l'eau et la faune aquatique du Gave de Pau : Relevés hydrobiologiques en rivière et interprétation de ces relevés avec des microscopes en classe.

En moyenne entre 2002 et 2007, 22 journées par an ont été organisées avec les écoles du bassin pour un coût annuel moyen de 5,26 KE HT soit 26 KE HT sur toute la durée du Contrat. Entre 2008 et 2009, 12 journées par an ont été animées pour un coût annuel de 3 KE.

HPSN a été un bon relais de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau, malheureusement cette animation a pris fin en 2010 pour cause de départ de l'animateur.



Bilan des missions de suivi et d'assistance technique et administrative menées pendant les 8 ans du Contrat de Rivière :

1- Organisation et animation de différentes réunions : information et discussion sur l'état d'avancement du Contrat de Rivière

Les Comités de Rivière :

- le 07/11/01 : **validation du projet de Contrat de Rivière**
- le 29/01/03 : **bilan 2002**
- le 14/01/04 et le 13/12/04 : **bilans 2003 et 2004**
- le 25/01/06 : **bilan 2005**
- le 29/03/07 : **bilan 2002-2007 et présentation du projet d'avenant 2008-2010**
- le 2/06/08 : **bilan 2007-2008**
- le 23/04/09 : **bilan 2008-2009**
- le 27/05/10 : **bilan 2009-2010 et suites à donner**



Les Bureaux du Comité de Rivière :

- les 29 janvier 2002 et 03 mai 2002 : **préparation du Contrat**
- les 14/01/03, 26/05/03, 02/10/03 et 03/12/03 : **bilans 2002 et 2003**
- les 26/07/04 et 15/11/04 : **bilan 2004**
- les 30/06/05 et 15/12/05 : **bilan 2005**
- les 06/09/06 et 30/01/07 : **bilan 2006 et préparation de l'avenant**
- les 05/05/08 et 12/11/08 : **bilan 2007 et avenant 2008-2010**
- les 30/03/09 et 7/12/09 : **bilan 2008 - 2009**
- le 12/04/2010 et les 3 réunions cantonales (29/11/10 ; 7/12/10 et 14/12/10) : **bilan 2010 et préparation de l'avenant 2011-2012**

2- Autres actions menées :

- Animation des réunions des **groupes de travail** sur le Réseau Qualité, le SPANC, les Brigades Vertes, les mines de Penarroya, les études à lancer et à suivre, les déchets flottants...
- Participation aux réunions de la **commission géographique Adour**
- Participation aux réunions **NATURA 2000**
- Participation aux différentes **journées des « animateurs de contrats de rivière »** organisées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- Participation à certaines **journées pédagogiques** auprès des écoles dans le cadre des opérations « eaux vives, eaux vivantes » portées par Hautes-Pyrénées Sport et Nature (HPSN),
- Organisation avec la Cellule d'Assistance Technique pour l'Entretien des Rivières (CATER) et les techniciens Rivière d'un **programme de formation** adapté pour les brigades vertes
- Echange de données avec **l'Observatoire de l'Adour**
- Suivi d'un stage avec le RTM sur la **sécurisation des campings** de Cauterets
- Suivi d'une stagiaire sur la relance des périmètres de **protection des captages d'eau potable**
- Participation aux réunions du **Comité départemental de l'Eau** (Préfecture)
- Relance des maires pour les enquêtes publiques pour leur **zonage d'assainissement**
- Réalisation de **fiches sur la qualité de l'eau** pour envoi des résultats du Réseau Qualité aux différents partenaires et aux mairies concernées
- Participation au Comité Départemental d'Hygiène (CDH) pour la **DIG « travaux de réhabilitation des Rivières »**
- Participation aux réunions de la **mission « Eau »** du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Suivi du stagiaire sur la **prise en compte de la faune dans le cadre des travaux en rivière**
- Organisation et animation d'une **journée terrain avec les animateurs** de contrat de rivière et l'Agence de l'Eau sur le Gave de Pau
- Interventions chaque année pour des **formations « technicien rivière »**
- Etat des lieux suite aux **crues du 29 octobre 2005** (photos, visites de terrain, réunion MISE, CATER)
- Organisation de réunions pour le projet d'étude pour la création d'une aire de compostage pour la **valorisation des boues des stations d'épuration** du bassin
- Participation à différentes réunions sur le projet de **Gestion Intégrée du Gave de Pau** sur les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques menée par l'Agence de l'Eau de Pau
- Intervention sur le Contrat de Rivière pour la signature de la **Charte de l'Environnement** de la Communauté d'Agglomération de Pau
- Préparation avec l'Agence de l'Eau des actions à mener dans le cadre de **l'action test « toxiques sur le Gave de Pau »**,
- (...)

ANIMATION BASSIN DES GAVES 2009 2010

RAPPEL : contexte et objectifs de la démarche de concertation sur les outils de gestion intégrée :

Au vu des partenariats interdépartementaux (64-65) créés dans le cadre de l'Action Test Toxiques Gaves de Pau et d'Oloron (animation portée par le SMDRA de 2006 à 2008), il a semblé opportun d'élargir la question de la gouvernance et de « l'après Contrat de Rivière » à l'ensemble du bassin des Gaves (qui comprend les sous-bassins des Gaves de Pau et d'Oloron).

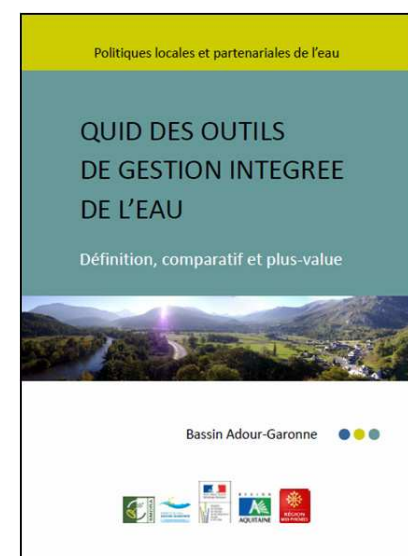
C'est pourquoi le SMDRA est chargé, depuis mars 2009, d'animer une démarche de concertation sur la gestion intégrée de l'eau. Cette animation, menée dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière Gave de Pau, avait ainsi pour objectif de relancer une réflexion amorcée dès 2005 par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (Etude de préféabilité).

Cadre réglementaire : l'UHR (Unité Hydrographique de Référence) des Gaves est identifié dans le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 comme un des « territoire où il est important d'initier des SAGE au plus tard en 2015 (...) pour amorcer une dynamique de gestion collective ».

Suite aux rencontres organisées entre les acteurs du bassin du gave de Pau en 2009, une réunion de restitution, qui s'est tenue à Pau le 29 avril 2010, a permis de dresser le bilan de ces deux journées thématiques :

> La mise en place d'un outil de gestion intégrée est apparue prématurée sur le territoire, la volonté des élus des Pyrénées-Atlantiques étant de fédérer progressivement les maîtres d'ouvrage du bassin (réorganisation de la maîtrise d'ouvrage « rivière » en cours sur le 64, initiée par le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau - SIGAP).

> Sur la partie amont des Hautes-Pyrénées, la priorité est de donner suite à la dynamique du Contrat de Rivière Gave de Pau (échéance en 2010) dont le bilan positif est partagé par tous les partenaires.



D'autre part, deux documents d'information et d'aide à la décision ont été réalisés par le SMDRA dans le cadre de cette démarche, l'objectif étant de dresser un comparatif des dispositifs existants et de mettre en avant la plus-value que peut représenter leur mise en place :

- > QUID des outils de gestion intégrée
- > Plaquette synthétique des outils de gestion intégrée

Afin de développer et de pérenniser l'échange d'expériences, tant du point de vue de la gouvernance que d'un point de vue technique, le SMDRA a proposé la mise en place d'actions interdépartementales, l'objectif étant de privilégier une approche plus concrète de la « gestion intégrée de l'eau » (mise en place d'actions opérationnelles). La proposition a été soumise pour consultation à l'ensemble des acteurs du bassin du Gave de Pau (collectivités et usagers).

Cette proposition a été soumise pour consultation à l'ensemble des acteurs du bassin (collectivités, socio-pro, usagers, Etat...) de mai à juin 2010.

Un 1er groupe de travail s'est réuni le 23 août 2010 (avec les partenaires ayant répondu à la consultation) afin de définir les actions les plus pertinentes à mettre en place sur le bassin parmi celles proposées par le SMDRA.

L'ensemble des acteurs du bassin du Gave de Pau a ensuite été invité à participer au groupe de travail du lundi 8 novembre 2010 afin d'envisager la mise en place des actions suivantes :

- mise en place d'un réseau des gestionnaires du bassin via la création d'un portail internet
- organisation de journées techniques annuelles.

CONCLUSIONS : Ces deux années d'animation n'auront pas permis d'impulser de véritable dynamique, ni de faire émerger « une volonté politique de bassin ». Toutefois, on peut souligner le fait que la démarche a mis en évidence un besoin de partage d'expériences et de mise en réseau de la part d'un certain nombre d'acteurs locaux (techniciens des collectivités et usagers notamment). On peut penser que la réorganisation de la maîtrise d'ouvrage « rivière » sur le 64 pourra, à moyen terme, amener les acteurs de l'eau des deux départements à se rapprocher pour une gestion plus globale de la ressource en eau sur le bassin du gave de Pau.

VOLET C 2 : COMMUNICATION AUTOUR DU CONTRAT DE RIVIERE

2002 : – Conférence de presse sur le Contrat de Rivière – Préparation du site internet et du bulletin d'information du Contrat de Rivière	 	
2003 : – Bulletin d'information n°1 « au fil des Gaves » (janvier 2003) – Journée de nettoyage du Gave (Lourdes) : « Vacances propres, Midi-Pyrénées propre » – Site Internet publié en octobre 2003 : www.valleesdesgaves.com – Exposition sur l'eau (novembre 2003) à la « Porte des Vallées » et une demi-journée terrain avec l'équipe « rives et berges » du SIVOM du canton d'Argelès-Gazost		
2004 : – Mises à jour du site Internet – Bulletin d'information n°2 « au fil des Gaves » (janvier 2004) – Communiqué de presse sur la DIG pour les travaux de réhabilitation des rivières – Interventions sur le Contrat auprès des scolaires (collèges, lycées, DESS) – Animation pour la journée de la pêche du 5 juin avec HPSN et le technicien Rivière – Edition du Bulletin d'information n°3 « au fil des Gaves » (septembre 2004) – Edition du Guide pratique sur les périmètres de protection des captages d'eau potable	 	
2005 : – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°4 : N° spécial sur travaux en rivière (juin 2005) – SMDRA : Structure relais pour la Consultation du public : envoi groupé en boîtes aux lettres du questionnaire, organisation de plusieurs journées d'animation et de 2 expositions – Edition du guide technique « La faune et les travaux en rivière » (décembre 2005)	 	
2006 : – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°5 « au fil des Gaves » (mai 2006) – Journée de nettoyage du Gave (Lourdes) : « journées Nature Midi-Pyrénées »	 	
2007 – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°6 « au fil des Gaves » (juin 2007)	2009 – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°8 « au fil des Gaves » (octobre 2009)	
2008 – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°7 « au fil des Gaves » (juillet 2008)	2010 – Mises à jour du site Internet – Edition du bulletin d'information n°9 « au fil des Gaves » (octobre 2010)	

BILAN DES ACTIONS RELATIVES A L'ANIMATION ET A LA COMMUNICATION

Les actions programmées dans le cadre du volet « animation et communication » du Contrat de Rivière du Gave de Pau ont été pour la plupart réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort du SMDRA avec l'embauche d'une animatrice dès 2000 pour la préparation du Contrat de Rivière qui a permis une mise en œuvre efficace des actions,
- Les nombreuses actions de sensibilisation et de communication réalisées (site internet, bulletins d'information, journées de l'eau, ...).



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Le Contrat de Rivière Gave de Pau, qui devait s'achever en 2007 au moment d'un « renouveau de la politique de l'Eau », a été prolongé par un 1^{er} avenant pour la période 2008-2010 compte tenu de la dynamique initiée et de la volonté locale de poursuivre cette démarche. En effet, les objectifs poursuivis par l'ensemble des textes (Directive Cadre sur l'Eau de 2000, nouvelle loi sur l'Eau 2006, 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012) convergeaient tous vers une logique d'organisation à l'échelle des bassins versants, de véritables plans pour une gestion globale et cohérente de la ressource en eau.

Le 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012 prévoit, notamment, de soutenir les outils de programmation de gestion intégrée tels les Contrats de Rivière et d'encourager les démarches participatives. Elle continue, également, à investir dans les études, l'éducation à l'environnement, la concertation avec le public.

De plus, le **SDAGE Adour-Garonne 2010-2015** et son **Programme de Mesures** ont fixés, pour le bassin des gaves, les objectifs suivants :

- Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, Contrat de Rivière, ...).

Enfin, les politiques locales (Etat, Région et Département) et européennes continuent à soutenir les actions d'éducation, d'information et de formation qui sont des éléments indispensables à la prise en compte par les citoyens des enjeux environnementaux.

Ainsi, les actions proposées, dans le cadre du projet d'avenant au Contrat de Rivière, sont les suivantes :

- La continuité de l'animation du Contrat de Rivière par le SMDRA afin de pérenniser la dynamique initiée,
- La mise en œuvre de nouvelles actions de communication et de sensibilisation auprès d'un public plus large,
- L'émergence d'actions communes avec les acteurs du bassin du Gave de Pau aval (Pyrénées Atlantiques) afin d'assurer une plus grande cohérence au niveau du bassin,
- La préparation d'un second contrat de rivière pour 2013-2017, période correspondant au 10^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

Programme d’actions dans le cadre de l’avenant au Contrat de Rivière 2011-2012 – Volet C :

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet C - ANIMATION DU CONTRAT ET GOUVERNANCE													
C.1.et C.2. - Poste d'animation et actions de communication autour du contrat de rivière : assistance technique et administrative aux maitres d'ouvrages, suivi des actions programmées, animation bureaux et comités de Rivière, site internet, bulletins d'info et préparation d'un nouveau Contrat de Rivière 2013-2017	160,00	SMDRA	40%	50%						10% pour 2011 (avenant) 15 % pour 2012 (préparation nouveau Contrat)		FEDER ?	
* Actions communes avec le 64 (programmées en 2009-2010 et reportées en 2011-2012) : site internet, portail commun, base de données commune, bulletin d'info commun, projets de journées d'échanges techniques, ...	10,00	SMDRA	20%	50%						15%		15% CR Aquitaine	
Total Volet C	170,00												

ANNEXE 1 :
TABLEAUX RECAPITULATIFS DU BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE 2002 / 2010

1 / VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Actions programmées : Volet A	Maitre d'ouvrage	Coût prévisionnel 2002-2007	Coût réalisé 2002-2007	Taux de réalisation 2002-2007	Coût prévisionnel 2008-2010	Coût réalisé 2008-2010	Taux de réalisation 2008-2010	Commentaires
		(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	
A1 - Assainissement collectif								
* Pose réseaux de collecte	Collectivités locales	8 218,53	5647,59	69%	7889,78	6835,91	87%	Retard de certains dossiers notamment la CC Castelloubon, Pays Toy, et val d'Azun.
* Pose réseaux de transfert	Collectivités locales	2 656,58	482,75	18%	3890,43	2985,95	77%	
* Réhabilitation de réseaux	Collectivités locales	815,60	289,20	35%	857,00	493,82	58%	Retard notamment dû au faible pourcentage de subvention.
* Schémas directeurs d'assainissement (SDA) et études	Collectivités locales	452,01	464,16	103%	228,95	252,97	110%	Sur l'arrondissement, 72 SDA réalisés ou révisés et 71 enquête publique.
* Ouvrage de traitement (station d'épuration, STEP)	Collectivités locales	19 650,37	13497,27	69%	4859,50	5991,58	123%	36 STEP (158 170 EH) et 60 communes raccordées à un assainissement collectif. Retard de certains dossiers notamment la CC Castelloubon, Pays Toy, et val d'Azun.
* Formations pour les préposés chargés des stations d'épurarion	CNFPT, SATESE, CG65, AEAG, MISE				non chiffrées	non réalisées	0%	Une réunion d'information a été organisée au niveau du bassin avec le SMDRA en novembre 2007. Au vu du peu d'inscrits aux formations proposées, ces formations n'ont pas été organisées.
* Etude sur les apports en bactériologie dans le gave	SMDRA				50,00	non réalisée	0%	Etude non lancée pour 2 raisons : 1/ les nouvelles techniques pour qualifier les sources de pollutions bactériologiques sont en expérimentation et donc pas encore tout à fait au point 2/ d'autre part nous ne pourrons lancer ce type d'études qu'après avoir faitmis aux normes toutes nos STEP et réseaux, pour savoir si ensuite il est vraiment nécessaire d'envisager des traitements tertiaires.
A2 - Gestion des boues								
* Mise en place d'un traitement spécifique et réglementaire pour les boues de station d'épuration en cohérence avec le plan départemental (août 2002)	Collectivités locales	2 800,00	0	0%	70	57,70	82%	Une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de compostage a été lancée en 2007 par le SMDRA. Les résultats définitifs de cette étude (après lancement d'une étude complémentaire en 2009) ont été présentés aux élus en janvier 2010. le projet de plateforme est à l'étude pour 2011-2012 dans le cadre du PER de Pierrefitte-Nestalas.
A3 - Assainissement non collectif (ANC)								
* Mise aux normes des filières d'assainissement non collectif	Collectivités locales	195,13	0,00	0%				Ces mises aux normes ont été réalisées partiellement par les particuliers (communes non compétentes pour l'ANC).
* Contrôle de l'assainissement non collectif : mise en mise d'un SPANC	Collectivités locales ☞ SMDRA	314,65	234,30	74%	180	157	87%	Le SMDRA a créé un SPANC à l'échelle des 89 communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost depuis 2003 avec l'embauche de 2 techniciens. Entre 2003 et 2010 le SPANC a instruit plus de 500 PC et a réalisé près de 2600 contrôles de l'existant.
* Mise aux normes des refuges de montagne	CAF/Commission Syndicale de la Vallée de St-Savin	141,78	165,00	116%				Tous les travaux programmés ont été réalisés entre 2002 et 2006.
A4 - Réduction des pollutions agricoles								
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre des PMPOA (4 bâtiments)	Agriculteurs	110,53	110,53	100%				Réalisée en 2004.
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre du FEOGA (3 bâtiments)	Agriculteurs	73,79	48,48	66%				Mise aux normes réalisée pour 2 bâtiments sur 3 en 2002 et 2003.
* Etude impacts agricoles et boues	Chambre d'agriculture	15,28	15,28	100%				Etude réalisée en 2002-2003.
* Actions de sensibilisation	Chambre d'agriculture	11,43	1,50	13%	68	0	0%	Les actions de communication et les formations programmées n'ont pas pu être réalisées mais elles sont reportées et intégrées dans le cadre de la démarche CERTYPHYTO 65 avec une phase d'expérimentation menée par la Chambre d'Agriculture 65 qui a commencé en octobre 2010.
A5 - Protection de la ressource en eau potable								
* Etablissement des périmètres de protection (études et travaux de protection)	Collectivités locales	268,30	198,18	74%	3283,76	données non disponibles		Sur les 150 captages recensés en 2002, 18 ont été abandonné, 38 procédures sont terminées et 73 sont en cours. Quelques procédures restent encore à lancer.
* Autres travaux (interconnexions, extention, traitement, ...)	Collectivités locales	2 379,73	0,00	0%	3903,36	données non disponibles		Abandon du projet PASSPICH.
A6 - Réduction des pollutions industrielles								
* Suivi des dossiers : zone industrielle Pierrefitte - Soulom et des anciennes mines de Penarroya	SMDRA	pour mémoire						Réunions de suivi de la zone industrielle et intégration dans le "réseau qualité" de points spécifiques de suivi des métaux sur sédiments et sur bryophytes dans les zones impactées par les anciennes mines. Animation par le SMDRA de l'Action test "toxiques gave de Pau" entre 2007 et 2008 avec un volet consacré aux anciennes mines et une étude spécifique menée sur la contamination métallique du gave. Animation de différentes réunions et rédaction de plusieurs courriers entre 2009 et 2010 avec les communes concernées, le Cg65, l'exploitant des mines, la DDT et la DREAL.
A7 - Suivi de la qualité des eaux superficielles								
* Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux du bassin du Gave de Pau	SMDRA	40,25	65,63	163%	45	32	71%	Le SMDRA a créé le réseau complémentaire de suivi à partir de l'été 2002 (une quinzaine de points de mesures sur le Gave de Pau et ses principaux affluents avec, selon les enjeux, des analyses physico-chimiques, bactériologiques, IBGN et métaux).
TOTAL en KE HT		38 143,96	21 219,87	56%	18138,66	16806,90	93%	

2 / VOLETS B1 ET C1 : REHABILITATION ET ENTRETIEN DE L’ESPACE RIVIERE

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel 2002-2007		Taux de réalisation 2002-2007	Coût prévisionnel 2008-2010		Taux de réalisation 2008-2010	Commentaires	
		en Keuro HT			en Keuro HT				
B1.1. - Actions réglementaires	MATE	-		0%				Liste d'espèces non publiées par Gave d'Arrens et Neez.	
B1.2.(B.1.1. avenant) - Amélioration circulation des poissons migrateurs (étude SMDRA et travaux d'amélioration des passes à poissons et des systèmes de dévalaison sur les centrales du Gave de Pau amont)	SMDRA Exploitants hydroélectricité	30,49	21,45	100%	362,40	392,72	108%	Etude réalisée avec maîtrise d'ouvrage SMDRA en 2003/2004. Travaux réalisés en partie entre 2007 et 2010 sur les centrales des Couscouillets, Latour, Vizens et de la Grotte. Travaux supplémentaires réalisés aux Couscouillets (vanne de dégravage) pour 217,7 KE HT.	
B1.3.(B.1.2. avenant) - Gestion des déchets flottants	SHEM, EDF, Institution Adour	258,86	travaux réalisés sur la centrale de la SHEM à Agos	50%				Travaux pour la récupération des déchets réalisés par la SHEM et non réalisés sur le barrage EDF à Peyrouse. Récupération effective des déchets à Agos depuis 2006.	
B1.4. - Amélioration de la gestion hydraulique (étude sur les éclusées)	Agence, EDF, Institution Adour	à l'étude	étude réalisée	100%				Etude « Limitation des effets des éclusées sur le Gave de Pau » réalisée par le Groupe de Travail Institution Adour/Agence de l'Eau/EDF en janvier 2002.	
B1.4.(avenant) - Amélioration de la connaissance de la gestion des milieux aquatiques	SMDRA				non chiffré	stage SMDRA	100%	Stage (Master 2) réalisés au sein du SMDRA en 2010 sur les annexes du Gave de Pau (diagnostic, cartographie et fiches actions) - coût : env. 2500 €	
Etudes sur les potentialités biologiques des gaves : * recensement des zones de reproduction potentielles pour la truite et le saumon en amont et en aval du Lac des Gaves et étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave ; * étude sur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets (influence mines Penarroya) ; étude du peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets (influence des mines)	Fédération Départementale de Pêche				12,49	4,12	33%	Les études sur l'impact des anciennes mines Penarroyasur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets et sur le peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets ont été réalisées en 2008 par la Fédération Départementale de Pêche avec maîtrise d'ouvrage SMDRA. L'étude des potentialités de reproduction de la truite dans le gave et l'étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave seront réalisées en 2011.	
Natura 2000 : élaboration du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets"	SMDRA				110,00	110,00	100%	L'élaboration du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets" a été portée par le SMDRA entre 2008 et 2010. Cette mission a été financée par l'AEAG (36%), l'Etat (14%) et l'Europe (50 % FEADER). Le DOCOB a été validé par arrêté préfectoral du 30/08/2010.	
B1.5. - Gestion des milieux remarquables	AREMIP, Collectivités	à l'étude	étude réalisée	100%				Etude AREMIP "Dossiers techniques sur les zones vertes du SDAGE en Midi Pyrénées : les saligues du Gave de Pau" réalisée en décembre 2003. Les prescriptions de cette étude ont été prises en compte par les brigades vertes chargées des travaux en rivière.	
B1.6.(B.1.3. avenant) - Réhabilitation, suivi et entretien des berges et du lit des rivières du bassin	Collectivités locales	434,02	827,34	992,4	120%	789,42	836,17	106%	Les travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau du bassin du Gave de Pau ont été réalisés par les 4 brigades vertes cantonales à partir de 2002.
C.1. - Programme d'entretien des rivières		213,43							
Technicien de rivière+formation+matériel		179,89							
Total Volet B1		723,37							
Total Volet B1 et C1		1 116,69		1 014	91%	1274,31	1343,01	105%	

3 / VOLET B2 : PROTECTION CONTRE LES CRUES

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008- 2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
B2.1. - Etudes hydrauliques : *étude hydraulique du Gave d'Azun <u>Avenant :</u> *Lourdes : étude secteur du Soum de Lanne (15 KE) + étude Traversée Lourdes (15 KE) *étude pour l'aménagement d'une zone de débordement à Soulom (Gave Cauterets) : 25 KE	SMDRA Mairie de Lourdes SYMIHL	10,67	19,44	182%	55,00	23,00	42%	L'étude hydraulique sur le Gave d'Azun dans Argelès-Gazost a été réalisée en 2004-2005. Le complément d'étude pour la sécurisation des falaises du secteur de Soum de Lanne à Lourdes a été réalisé en 2007. L'étude prévue sur la traversée de Lourdes est prévue pour 2011. L'étude sur Soulom a été réalisée en 2008-2009.
B2-2. - Mise en place de PPR contre les crues	Services de l'Etat	85,37	85,37	100%	non chiffré	non chiffré	100%	Entre 2000 et 2010, les études préalables aux PPR programmées ont été réalisées et ont abouti à la validation de 19 PPR.
B2.3. - Gestion des transports solides : 1ere tranche de travaux et étude (70 KE) <u>Avenant :</u> suite à l'étude "dynamique fluviale" : phasage des travaux programmés : 1 - en 2008 : seuil Aygue-Rouye 660 à 800 KE ; 2 - en 2009 : 2ème seuil et protection Pierrefitte-Soulom 175 KE + 280 KE : 455 KE ; 3 - en 2010 : protection décharge Beaucens : 1,2 ME	SYMIHL	884,20	192,13	22%	2455,00	0,00	0%	Seule la première tranche de travaux prévus initialement a été réalisée, les autres tranches ont été mises en attente des résultats d'une étude globale sur la dynamique fluviale du Gave réalisée en 2005-2006. Les travaux préconisés par l'étude "dynamique fluviale" n'ont pas été réalisés notamment pour des problèmes de financements. Une étude réalisée en 2010 pour la DDT65 sur la continuité écologique a remis en question les travaux prévus par le SYMIHL. Une étude complémentaire est prévue en 2011 portée par le SMDRA.
B2.4. - Travaux d'urgence de protection contre les crues : * Traversée de Cauterets * Bastan * G. Cauterets à Pierrefitte-N * Berge rive gauche Argelès-G <u>Avenant :</u> * Gave d'Azun sur Argelès-G * Bergons à Ayzac-Ost * G. Gavarnie à Sassis * G. Cambasque à Cauterets * falaises Lourdes (suite étude 2007) * Torrent de l'Yse à Luz * chemin du cirque à Gavarnie	Collectivités locales	1 097,63	888,5	81%	1302,00	382,00	29%	Les travaux de protection programmés pour 2002-2007 sur le Bastan et sur le Gave de Cauterets ont été réalisés entre 2002 et 2005. <u>Avenant :</u> Seuls les travaux prévus sur le torrent de l'Yse ont été réalisés en 2009-2010. Les travaux prévus sur Sassis sont en bonne voie (retard lié aux financements) : la maîtrise d'oeuvre a été lancée en 2009 et les travaux sont programmés pour 2011-2012. Les travaux sur le Bergons et sur le G. de Cauterets sur Pierrefitte sont reportés en 2011-2012. Les travaux de confortement des falaises à Lourdes ont fait l'objet d'une étude complémentaire début 2011 et sont programmés pour 2011.
Total Volet B2		2 077,87	1185,44	57%	3812,00	405,00	11%	

4 / VOLET B3 : MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008-2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques : mise en place d'aires d'embarquement et de débarquements pour les sports d'eaux vives et de pontons pour pêcheurs handicapés à St-Pé	SMDRA	54,73	70,56	129%				Les travaux programmés sur l'axe principal du Gave de Pau ont été réalisés par le SMDRA en 2005 et 2006.
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés : *sur le Lac des Gaves (coût : 10,5 KE, MO : SYMIHL) ; *sur le Lac d'Estaing (coût : 6,5 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; *sur Lourdes (coût : 7 KE, MO : Lourdes)	Collectivités locales				24,00	0,00	0%	Les 3 projets de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés ont pris du retard. Toutefois les dossiers ont été préparés entre 2008 et 2010 : Le dossier sur Lourdes est prêt, les financements sont acquis depuis 2010 et les travaux sont prévus en 2011 ; Le projet sur le Lac d'Estaing est finalisé et prêt à être déposé auprès des financeurs ; les travaux devraient être réalisés en 2011-2012. Le projet sur le Lac des gaves a été revu et a été réorienté vers un parcours de pêche sur le ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas dont les demandes de financement sont en cours.
B3.3. - Aménagement des chemins liés aux Gaves : extension de la voie verte des gaves entre Pierrefitte-N et Cauterets	CC St-Savin	1 798,90	1301,62	72%				Les travaux d'extension de la voie verte ont été réalisés en 2005. Le projet de passerelle sur le Gave a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2005 qui a conduit à un coût trop important. Les autres travaux programmés n'ont pas été réalisés.
Avenant - Création d'un parcours sécurisé sur les rives du Bastan : promenade accessible pour les personnes handicapées avec aménagement de passerelles piétonnes sur 2,5 km d'Esterre à Sassis (en rive droite sur Esterre et en rive gauche sur Luz).	SIVOM Pays Toy				458,00	0,00	0%	Ce projet n'a pas été réalisé pour des problématiques de foncier (droit de passage) notamment.
B3.4. - Création et diffusion d'une carte d'information sur les activités et les aménagements liés à l'eau sur le Pays de Lourdes	SIVOM de Lourdes-Est				5,00	0,00	0%	Ce projet a été abandonné par le SIVOM.
B3.5. - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti lié à l'eau : projet de réhabilitation d'anciens lavoirs sur St-Pé (travaux de rénovation, aménagement paysager et accès aux personnes handicapées)	Commune de St-Pé				non chiffré	0,00	0%	Ce projet a été abandonné par la nouvelle municipalité.
Total Volet B3		1 853,63	1372,18	74%	487,00	0,00	0%	

5 / VOLET C : ANIMATION ET COMMUNICATION

Actions programmées	Maître d'ouvrage	coût prévisionnel 2002-2007	coût réalisé 2002-2007	taux de réalisation 2002-2007	coût prévisionnel 2008-2010	coût réalisé 2008-2010	taux de réalisation 2008-2010	commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		en Keuro HT	en Keuro HT		
C.1 - Animation (création d'un poste d'animatrice + SIG)	SMDRA	251,54	220	87%	240,00	183,15	76%	Le SMDRA assure l'animation du Contrat de Rivière Gave de Pau depuis octobre 2000 avec l'embauche d'une animatrice. Le SIG a été créé dès 2001.
C.2 - Actions de communication autour du Contrat de Rivière	SMDRA	91,50	49,35	54%	60,00	45,45	76%	Le bilan des outils de communication développés par le SMDRA est positif : 1 site internet mis à jour régulièrement, 9 bulletins d'information, 2 guides techniques, de nombreuses journées d'animation et de sensibilisation.
* Sensibilisation des scolaires : Opération "Eaux vives, eaux vivantes"	HPSN	26,00	26	100%	9,00	6,00	67%	HPSN a été un bon relais de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau avec 22 journées organisées par an avec les écoles du bassin entre 2002 et 2007 et 12 par an entre 2008 et 2009. Malheureusement cette animation a pris fin en 2010 pour cause de départ de l'animateur.
* Animation préalable à la mise en place d'un SAGE Gave de Pau et actions communes avec le 64	SMDRA				30,00	88,20	294%	Dés 2009, pour faire suite à l'animation de l'action test "toxiques Gave de Pau", le SMDRA a lancé une animation visant à faire émerger un outil de gestion intégrée sur le bassin du Gave de Pau (65-64). Cette animation s'est achevée en mars 2011 et n'a pour l'instant pas permis le lancement d'une coopération interdépartementale. Cependant des actions communes (journées d'échanges) sont prévues en 2011.
Total Volet C		369,04	295,35	80%	339,00	322,80	95%	

**ANNEXE 2 :
TABLEAU RECAPITULATIF DU PROJET D'AVENANT 2011 /2012
ET TABLEAUX DETAILLES PAR VOLET**

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations (Europe, ...)	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU													
A1 - Assainissement collectif des eaux usées													
* Réseaux de collecte, extension réseaux (CC Castelloubon)	343	Collectivités locales	50 à 70 %	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max				10 % SUR si non-conformité ERU	
* Réseaux de transfert (St-Pastous sur Argelès via Ayros)	745		50 à 70%	20 % max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* Réhabilitation de réseaux (Barèges, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte)	1175,8		90%	10% sur capital et 20 % avance remboursable				0% (sauf programme FAR pour réhabilitation pluvial)					
* Ouvrage de traitement (Ourdon, Cheust, Arras, Arrens, Aucun, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte, Villelongue, Agos, Luz)	4998,6		50 à 60%	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* SDA, zonage, Enquête publique (Sers, Arras, Bartrès, Cauterets, Beaucens, Gavarnie, Lourdes, Sassis, Villelongue, Viscos, Ger)	589,32		30%	50%				20 % (max tac 70 %)					
A2 - Gestion des boues : suites à donner à l'étude menée par le SMDRA (2007-2009)													
* Projet de mise en place d'une plateforme de compostage des boues du bassin sur la ZI de Pierrefitte-Nestalas (PER pôle de développement de Pierrefitte-N) : étude opérationnelle (20 KE) et acquisition des terrains (60 KE)	80	CC Vallée de St-Savin	30 à 50%	25% (étude AMO et travaux) max /coût plafond		20 % (PER)		Complément aide Agence de l'Eau à hauteur de 50% tapc (étude AMO et travaux)					
A3 - Assainissement non collectif													
* Contrôle et aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif : SPANC (2 techniciens)	120,00	SMDRA		aide aux contrôles et à la réhabilitation									
A4 - Réduction des pollutions d'origine agricole													
* Actions de communication technique, formations sur l'amélioration des pratiques dans le cadre de la démarche CERTIPHYTO 65 - Pour information - SMDRA rôle de relai pour cette démarche sur le bassin.	à prévoir	Chambre d'agriculture										fonds VIVEA	
* Projet MAET dans le cadre du DOCOB Gaves de Pau et de Cauterets (élaboration en 2010 et animation en 2011)	6,40	SMDRA	0%			50% (Natura)	3,2					50% (FEADER, Natura)	3,2
* diagnostic des pratiques d'irrigation et des canaux existants dans le périmètre du site Natura 2000 "Gaves de Pau et de Cauterets" et élaboration d'un plan de gestion (2012) dans le cadre d'une étude sur la gestion des débits	3,00	SMDRA	0%			50% (Natura)						50% (FEADER Natura)	
A5- Protection de la ressource en eau potable													
* Etudes périmètre de protection, diagnostic des réseaux, ...	non chiffré	Collectivités locales	20 à 30%	50%				20 à 30 % (opération groupée)					
* Travaux de mise en conformité des captages ou acquisition foncière de protection immédiate	non chiffré		30%	50%				20%					
* Extension et/ou renforcement de réseau	non chiffré		70%	0%				max 30 %					
* Pose compteurs d'eau	non chiffré		50%	0%				max 50 % (hors fourniture compteur)					
* Travaux de traitement des captages	non chiffré		30 à 50%	50 % pour les unités non conformes				20 à 50 % (max tac 70 %)					
A6- Programme de suivi de la qualité des eaux : suivi de 17 points de mesures du Réseau Qualité du Contrat de Rivière (analyses physicochimiques, bactériologiques, IBGN et métaux sur bryophytes)	22,00	SMDRA	20%	70%						10 % max			
Total Volet A	8083,12												

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B1- REHABILITATION, ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE RIVIERE													
B1.1. - Amélioration circulation des poissons migrateurs : * Suite à l'étude dévalaison menée par le SMDRA en 2004 en partenariat avec l'Etat de nombreux travaux d'amélioration des passes à poissons ont été réalisés, restent encore à réaliser : usine St Pé : 65 KE + demande CDCK : passes mixte pour circulation CK	65,00	Exploitants	60 à 75 %	25%	(max tac 40% pour exploitants privés)							15% (FEDER)	
* Natura 2000 : dans le cadre du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets : Diagnostic des centrales et élaboration d'un protocole d'entretien	3,00	SMDRA	0%			50 % (Natura)						50% (FEADER, Natura)	
B1.2. - Gestion des déchets flottants : une convention "SHEM SIRTOM SMTD65" a été signée en 2006 pour la récupération et le traitement des déchets flottants récupérés sur la centrale de Vidalos : un avenant à cette convention va être signée en 2011 et le suivi quantitatif et qualitatif des déchets est réalisé par le SIRTOM et le SMDRA	2,40	SIRTOM / SMDRA											
B1.3. - Réhabilitation, suivi et entretien des rivières du bassin du Gave de Pau travaux réalisés par les brigades vertes à élargir (cours d'eau pas encore réhabilités) et à pérenniser (entretien, suivi régulier)	645,20	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	20 à 30%	50%				10 à 20 % (tac max 80%) FDE		20 % max pour les travaux de restauration 10 % max pour les travaux d'entretien			
* Traitement d'une décharge sauvage en bord de rivière : ruisseau Le Louey (affluent du Neez) à Ourdis-Cotdoussan (dans le cadre du programme pluriannuel de restauration 2012)	42,00	SIVOM LE (brigade verte)	20 à 30%	50%				10% FDE ou FD de Maîtrise des Déchets (tac max 80%)		20% max (dans le cadre de la restauration)		autofinancement : Commune d'Ourdis	
* Enlèvement des ferrailles dans le Gave de Pau de Pierrefitte-N à St-Pé pour la sécurisation de la pratique de la navigation (sous condition d'une convention passée avec le CDCK 65 et la DDJS qui définisse les rôles et les responsabilités de chacun) + carcasse camion G Cauterets (dans le cadre du programme pluriannuel de restauration 2012)	27,00	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	10%??	50%				10% FDE ou FD de Maîtrise des Déchets (tac max 80%)		20% max (dans le cadre de la restauration)		CDCK65, DDJS, SNCF, TIGF ??	
* Etude de la dynamique fluviale du bassin du Gave de Pau et définition d'une stratégie de gestion : dans le cadre du DOCOB "Gaves et Pau et de Cauterets" et de la révision du plan de gestion des rivières	81,65	SMDRA/ Brigades vertes	10%	30%		30% (Natura)						30% (FEADER Natura)	
B1.4. - Etudes sur les potentialités biologiques du gave de Pau (initialement prévues en 2010 et reprogrammées en 2011) : - Etude des potentialités de reproduction de la truite dans le Gave : campagnes d'échantillonnage d'alevins - Suivi thermique du Gave de Pau et impact du Lac des Gaves sur les régimes thermiques	7,50	Fédération Département ale de Pêche	30%	50%						20%			
* Natura 2000 : dans le cadre du DOCOB "Gaves de Pau et de Cauterets : localisation et étude des frayères et élaboration d'un plan de gestion	10,00	SMDRA	0%			50 % (Natura)						30% (FEADER Natura)	
Total Volet B1	883,75												

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B2 - PROTECTION CONTRE LES CRUES													
B2.1. - Etudes hydrauliques : * Sur Lourdes : étude hydraulique de la raversée de Lourdes	25,10	commune de Lourdes	30%			40%	Fonds Barnier	10 % max		20%			
* sur Sers : étude de protection de berge sur le Bastan (quartiers Barzun et Gazaouze)	15,00	commune de Sers	??			??		10 à 50 %	ou fonds FAR	20 % max			
* Projet de mise en place d'un "GIS (groupement d'intérêt scientifique) - Observatoire de la Dynamique Fluviale du Gave" pour améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement et de l'évolution dynamique du Gave et définir des principes et des techniques de son accompagnement dynamique (gestion du stock alluvial)		Mission de préfiguration du GIS "ODF-Gave" : SYMIHL / HPTE / CG 65 / SHEM											
B2.2. - Suivi de PPR contre les crues		Services de l'Etat	100%										
B2.4. - Travaux suite aux études déjà menées : * mise en sécurité du mur digue de protection contre les crues du Gave de Cauterets à Pierrefitte-Nestalas (recommandations PPRI)	300,00	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??	fonds FAR (cf enveloppe cantonale)		15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de protection sur le Gave du Cambasque à Cauterets : 1ere tranche (200 KE)	200,00	SYMIHL	45%			40%	FEDER			0			
* Travaux de protection contre les crues du ruisseau du Malin à Villelongue (recommandations PPRI)	150,00	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??			15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de protection contre les crues du Bergons à Ayzac-Ost (non validé techniquement par la DDT) PPR prévu 2012	202,50	SYMIHL	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??			15 % max (cadre art 20 CPER)			
* Travaux de dynamique fluviale et de protection de berges sur le Gave de Gavarnie à Sassis (recommandations PPRI)	960,00	commune de Sassis	20%			29%	fonds Barnier	7%		15%		29%	FEDER
* travaux sur l'Arruaou à Ger (plage de dépôt, protection, fossé, bassin de rétention) : non validé techniquement par la DDT PPR prévu 2012	74,55	commune de Ger	??			40 % Prévention / 25 % protection? ?	fond Barnier, FEDER ??	fonds FAR (cf enveloppe cantonale)		15 % max (cadre art 20 CPER)			
* travaux sur Lourdes : bassin rétention eaux pluviales (600 KE), protection chemin Darrespouey (50 KE), + étude et mise en place de repères pour les crues et mise en place automates (4 KE) : non validé techniquement par la DDT	654,00	commune de Lourdes	??			??		fonds FEU		15 % max (cadre art 20 CPER)			
Total Volet B2	2 581,15												

Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau (sous réserve des disponibilités financières)		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B3 - MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU													
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques (actions reportées) : mise en place de nouvelles conventions de passage et de mise à disposition de nouveaux sites d'embarquement/débarquement (Gave d'Azun, Cauterets, Gavarnie, gorges de Luz) ; entretien et mise en valeur des sites de pratiques (bassin d'Argelès, Pont des Grottes, Lourdes, ...)	à chiffrer	CDCK et collectivités	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER) sous conditions	
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés (initialement prévu en 2010 et reporté en 2011-2012) : sur le Ruisseau du Gabarret à Lau-Balagnas (coût : 19 KE, MO : commune Lau-Balagnas) ; sur le Lac d'Estaing (coût : 15 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; sur Lourdes (coût : 8 KE, MO : commune Lourdes)	42	Communes de Lourdes et de Lau-Balagnas SIVOM Labat de Bun	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER)	
B3.3. - Création d'un parcours découverte nature en bordure du Gave de Pau à Lugagnan : mise en place de mobilier pédagogique (panneaux, tables de lecture, ..) et d'animations Nature et d'actions éducatives	8	commune de Lugagnan	30%					26% (tac max 70 %) FDT				44% (LEADER)	
B3.5. - projet de sentier au bord du gave à Saligos (sentier, passerelle, aire de pique-nique)	17,20	commune de Saligos	30%					24% (tac max 70 %) FDT		30%	enveloppe PNP	16% (LEADER)	
Total Volet B3	67,20												
Volet C - ANIMATION DU CONTRAT ET GOUVERNANCE													
C.1.et C.2. - Poste d'animation et actions de communication autour du contrat de rivière : assistance technique et administrative aux maitres d'ouvrages, suivi des actions programmées, animation bureaux et comités de Rivière, site internet, bulletins d'info et préparation d'un nouveau Contrat de Rivière 2013-2017	160,00	SMDRA	40%	50%						10% pour 2011 (avenant) 15 % pour 2012 (préparation nouveau Contrat)		FEDER ?	
* Actions communes avec le 64 (programmées en 2009-2010 et reportées en 2011-2012) : site internet, portail commun, base de données commune, bulletin d'info commun, projets de journées d'échanges techniques, ...	10,00	SMDRA	20%	50%						15%		15% CR Aquitaine	
Total Volet C	170,00												
TOTAL PREVU EN KE HT	11 785												

TABLEAU DETAILLE VOLET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Nom de la commune	SDA et enquête publique zonage	Capacité de la STEP (EH)	Communes raccordées	Travaux prévus avenant 2008-2010	Coût prévisionnel 2008-2010 en KE HT	Travaux réalisés 2008-2010	Coût réalisé 2008-2010 en KE HT	réponses appel à projet SMDRA été 2010 pour 2011-2015	Travaux et études pour avenant 2011-2012	Coût prévisionnel en KE HT	aides CG %	aides AEAG %	Total aides max en %
AGOS VIDALOS (COMMUNALE)	SDA 2010 et enquête prévue 2011	1500		enq p prévue avec PLU étude diagnostic réseaux	30	enquête prévue 2011 SDA 2010 (ICE) extention réseaux (10,2 KE)	30,47	travaux prévus sur le réseau et sur la STEP suite étude diagnostic 2009-2010	création nouvelle STEP (1 400 EH) : 1ere tranche en 2012 : 672 KE	672	pour STEP : 15% si seul ; max 40% avec AEAG pr réseau : 0%	oui selon disponibilités financières : 15% en subvention + 25% en avance remboursable	40% max STEP réseaux : 15% en subvention + 25% en avance remboursable AEAG
ARCIZANS DESSUS	SDA 2010 et enquête prévue 2011	450				SDA juin 2010 (GINGER) avec Gaillagos					pour STEP : 25% si seul ; 50% max avec AEAG pr réseau : 0%	25% si enjeu DCE	50% max STEP réseaux : 25 % max AEAG
ARGELES GAZOST	SDA 1994 et enquête prévue	16000	Lau-Balagnas, St-Savin, Gez, Arcizans-Avant, Adast, Ayros-Arbouix	nouvelle STEP 2007 et convention avec les communes raccordées (eaux parasites, poste relevage)	3300	nouvelle STEP 2007 conventions signées ??	3300						
ARRAS EN LAVEDAN	SDA 2001et enquête 2003	800				étude prévue en 2010 (nouvelle step ou raccord Argelès) non réalisée		étude diagnostic du réseau 2011 réhabilitation de la STEP : 480 000 E mise au norme du pluvial	étude maitrise d'oeuvre 2011 (30 KE) réhabilitation de la STEP : 480 000 E mise au norme du pluvial	510	étude :18% CG STEP : Complément aide AEAG à 45% si CG seul 20%	étude : 50% STEP : convention ERU 25 % +10 % SUR	68% étude STEP 45% max
ARRENS MARSOUS (amont)	SDA 2005 et enquête 2007	1250		projet d'une seule STEP de 2200 EH (travaux prévus en 2007 sur step Arrens en attendant extension réseaux (72 KE) réhab réseaux (54 KE)	44,5	travaux non réalisés	0	nouvelle STEP (2 anciennes STEP regroupées) : 1 300 000 E HT	nouvelle STEP (2 anciennes STEP regroupées) : 1 300 000 E HT	1300	STEP : Complément aide AEAG à 40% si CG seul 15%	20%	STEP 40%max
ARRENS MARSOUS (aval)		650			126		0						
AUCUN (BOURG RG en amont)	SDA 2005 et enquête 2007	360		SDA en cours 2007 : scénario 1 réhab step du hameau (poste de refoulement)	80	étude SDA réalisée	80	réponse en janv 2011 : projet de délestage de la STEP du bourg vers le poste de relevage de Terre Nère via la STEP du hameau (Las Poueyes)	projet de délestage de la STEP du bourg vers le poste de relevage de Terre Nère via la STEP du hameau (Las Poueyes) : réseau (72000 E) + système d'électrovanne (6000 E)	78	STEP : Complément aide AEAG à 36% si CG seul 15%	25% si enjeu DCE	STEP 36%max
AUCUN (HAMEAU POUYES RD aval)		360											
AYZAC-OST	pas d'enquête	1500		pb de boues plan d'épandage prévu									
BAREGES (COMMUNALE)	SDA 1997 et enquête prévue 2011	3500		extension réseaux (500 KE) complément diagnostic réseau (30 KE)	530	travaux extension réalisés non réalisés mais unité de traitement mise en place à TOURNABOU étude réalisée (35 KE)	35	Réhabilitation des tronçons prioritaires du réseau d'eaux pluviales (2011) : 54 600 E HT Reprise réseau EP sur rue principale du village (2012) : 180 000 EHT Suppression des apports d'eaux claires parasites permanentes dans le réseau d'eaux usées (2011) : 6 900 E HT Déconnexion des EU au Bastan (2011) : 15 800 E HT Réhabilitation des tronçons prioritaires du réseau d'EU (2011) : 84 500 E HT Réhabilitation des autres tronçons du réseau d'EU (2012-2015) : 128 500 E HT travaux sur STEP : En attente précisions Véolia	Réhabilitation des tronçons prioritaires du réseau d'eaux pluviales (2011) : 54 600 E HT Reprise réseau EP sur rue principale du village (2012) : 180 000 EHT Suppression des apports d'eaux claires parasites permanentes dans le réseau d'eaux usées (2011) : 6 900 E HT Déconnexion des EU au Bastan (2011) : 15 800 E HT Réhabilitation des tronçons prioritaires du réseau d'EU (2011) : 84 500 E HT	341,8	réhab réseau 0 % possibilité éligibilité réseau pluvial sur le programme FAR cf Conseiller général Deconnexion EU du Bastan : Complément aide AEAG à 32 % si CG seul 15% Travaux STEP : 15%	0% 25% convention ERU 25 % +10 % SUR	0% 32% 50%
BAREGES (Tournaboup)													
BAREGES (Station ski SuperBarèges)													
BARTRES	SDA 2002 et enquête 2003	600		changement dégrilleur extension réseaux diagnostic réseau ECP	450	fait à faire	450	réhabilitation réseau en réflexion (étude, zonage et autres travaux terminés)	étude réseau	30	étude : 18%	étude : 50%	étude : 68%max
BEAUCENS	enquête publique en 2005	800				pb boulangerie industrielle		étude diagnostic STEP et réseaux à lancer puis travaux à prévoir	étude STEP et réseaux	30	étude : 18% CG	étude : 50%	étude : 68%max
BOO-SILHEN	SDA et enquête 1998	500		2eme tranche travaux réseaux et step	270,5	en cours 2010 2011	270,5	3eme tranche réseau quartier Silhen et protection incendie : renforcement réseau eau					déjà financé : à 40 % Cg AEAG de 491706 E
CAUTERETS	SDA et enquête 2009	13000		étude prévue et travaux de réhab réseaux et STEP	30	étude réalisée, trvx réseaux 2010 (marché signé), STEP 2011	30	réhabilitation réseaux : 298 000 E HT (2011) traitement des boues : 401 100 E HT (2011 2012) étude, maitrise d'oeuvre : 41 870 E HT (2011 2012)	réhabilitation réseaux : 298 000 E HT (2011) traitement des boues : 401 100 E HT (2011 2012) étude + frais de maîtrise d'oeuvre (phase AP - phase lancement consultation) : 18 %	740,97	réseaux : 0 % STEP : Complément aide AEAG à 45% si CG seul 20% étude + frais de maîtrise d'oeuvre (phase AP - phase lancement consultation) : 18 %	réseaux : déjà financé à 50% STEP : 15% en subvention + 25% en avance remboursable étude : 50%	réseaux : 50 % déjà accordé STEP : max 45% étude : 68%
CHEZE	pas d'enquête	120		réhab STEP ou transfert SALIGOS prévus extension réseau	non chiffré	non réalisé	0	extension de la STEP (après acquisition du foncier)	extension de la STEP (après acquisition du foncier)	non chiffré	STEP : Complément aide AEAG à 40% si CG seul 15%	?	40%max
ESQUIEZE SERE	SDA 1998 et enquête prévue	2500	Sazos, Grust, Vizos	étude technique et financière pour étudier 2 scénarii : transfert sur Luz ou réhab STEP	13,07 + travaux non chiffrés	étude réalisée (13,5 KE) option réhab STEP retenue, trvx 2010 (1728,8 KE)	1742,3						

Nom de la commune	SDA et enquête publique zonage	Capacité de la STEP (EH)	Communes raccordées	Travaux prévus avenant 2008-2010	Coût prévisionnel 2008-2010 en KE HT	Travaux réalisés 2008-2010	Coût réalisé 2008-2010 en KE HT	réponses appel à projet SMDRA été 2010 pour 2011-2015	Travaux et études pour avenant 2011-2012	Coût prévisionnel en KE HT	aides CG %	aides AEAG %	Total aides max en %
GAILLAGOS	SDA 2010 et enquête prévue 2011	200				SDA avec Arcizans (GINGER) et enq pub prévue 2010 (ICE)		réhabilitation des réseaux : 106 000 E HT réhabilitation de la STEP : 200 000 E HT	réhabilitation des réseaux : 106 000 E HT réhabilitation de la STEP : 200 000 E HT	306	réseaux : 0 % STEP : Complément aide AEAG à 45% si CG seul 20%	25% si enjeu DCE	réseau : 25 % max STEP : max 45%
GAVARNIE	SDA en cours	4000		SDA prévu	30	étude prévue fin 2010 lancée en 2011	0	info AEAG : lancement SDA 2011 avec AMO DDT65	SDA 2011	30	étude : 20%	étude : 50%	étude : 70%max
GEDRE	SDA 1996 et enquête 2009	1200		travaux réhab réseaux prévus	100	unité de dépotage ANC fait et financé AEAG et CG travaux /ECP	100						
GER	SDA 1998 et enquête 2006	600	Lugagnan, Geu					étude pour extension /réhabilitation de la STEP (projet de nouveaux quartiers env 200 hab) 2012 travaux d'extension de la STEP 2013 2014	étude pour extension /réhabilitation de la STEP (projet de nouveaux quartiers env 200 hab) 2012	30	étude : 16% 20% si SIA GER-GEU-LUGAGNAN STEP : Complément aide AEAG à 50% ; si CG seul : 25% si SIA GER-GEU-LUGAGNAN	étude : 50% STEP : à définir	étude : 66% STEP : 50% max
LOURDES	SDA 2001 et enquête 2002	85500	Aspin, Omex, Segus, Ossen, Julos	raccord Adé, Segus, Ossen, Omex, Julos, Poueyferré extension réseaux Saux	1100	raccord faits extension Saux fait tranche 1 : optimisation des dessableurs de la STEP en 2010 (320 KE)	1420	Diagnostic Réseau, schéma d'assainissement et zonage, puis travaux sur le réseau - 2011 à 2015- estim étude : 200 000 E Raccordement des toilettes publics Rechemisage canalisation eaux usées du Tydos et canalisation de trop plein- 2011 - estim : 180 000 E Optimisation du fonctionnement des dessableurs de la STEP - 2011 - 2012 - Estim : 580 000 €	Diagnostic réseau, schéma d'assainissement et zonage 2011 : 318 450 € HT Raccordement des toilettes publics Rechemisage canalisation eaux usées du Tydos et canalisation de trop plein 2011 : 100 000 € HT Tranche 2 optimisation fonctionnement des dessableurs de la STEP 2011 : 260000 E (Tr 1 réalisée en 2010 : 320 KE)	678,45	commune urbaine non éligible	études : 50% réseaux : trop tôt pour s'engager surtout sans connaître le type de travaux à prévoir à définir STEP : 0%	??
LUZ ST SAUVEUR	SDA 1996 et enquête 2005	10200	Esterre, Viella, Betpouey, Viey, Sers, Grust	projet SIVU 2007 abandonné raccord Esquieze, Sazos, Vizos, Grust, Sers et Sassis 2eme bloc de décantation sur STEP	non chiffré	travaux réhab réseau / ECP (réseau séparatif : 9,82 KE) raccord Sazos, Vizos, Grust, Sers fait Sassis en projet en 2010 : travaux sur pompe (4,28 KE)	14,1		Projet de miniSTEP au Pont Napoléon (55 KE) travaux sur STEP (pompe de relavage, ...) : 5,5 KE HT	60,5	STEP pont Napoléon zonage ANC ? Dans ce cas 0% Travaux STEP Complément aide AEAG à 40% ; si CG seul : 15%	0	15 % max
PIERREFITTE NESTALAS	SDA et enquête 2008	1800	Soulom	réhab réseaux (300 KE) nouvelle step (1290 KE)	1590	non réalisés reportés 2011 Prévus 2011 (projet SIVU avec Soulom)	0	début travaux nouvelle STEP en janv 2011 (3 500 EH) : 1 128 840 E HT + à prévoir : réhab réseaux : 330 000 E	début travaux nouvelle STEP en janv 2011 (3 500 EH) : 1 350 KE HT (avec MO) réhab réseaux : 330 KE HT	1680	STEP : aides accordées 20% réseaux : 0 %	STEP : aides accordées 20% AEAG + 10% SUR réhab réseau : 10% sur capital et 25% avance remboursable	STEP : 50% réseau : 10% sur capital et 20% avance remboursable
POUEYFERRE	SDA 2001 et enquête 2006	400		transfert sur Lourdes	570	réalisé en 2010 et étude réseaux en cours /ECP financée à 70 % CG AEAG	570	raccordement sur Lourdes terminé fin 2010 3eme tranche de réhabilitation du réseau fin 2010 : 1 150 000 E HT					
PRECHAC	SDA 1997 et enquête 2005	450		projet extension réseaux	non chiffré	non réalisé	0						
SALIGOS	enquête prévue 2011	700		enq publique zonage prévue	1,9	enq p zonage prévue avec PLU 2011	0						
SASSIS	pas d'enquête	250		raccord prévu sur Luz	non chiffré	pas fait	0	travaux de transfert sur STEP de Luz : 160 000 E HT (90 000 E de postes de relevage et 70 000 E de réseau) 2013 réalisation collecteur d'eau pluviale partie aval du village : 90 000 E HT 2012 2013	étude pour le transfert sur la STEP de Luz	15	étude : 20% max sur transfert : Complément aide AEAG à 40% si CG seul 15% pluvial : 0%	étude : 50 % sur transfert : 20% + 10% SUR (non conf ERU) pluvial : 0%	étude : 70 % max transfert : 50% max pluvial : 0%
SERE EN LAVEDAN	SDA 2001 et enquête 2007	120		diagnostic réseaux nouvelle step	20 + travaux STEP non chiffrés	étude réalisée (20 KE) et travaux nouvelle step 2010 (188,5 KE)	208,5						
SIREIX	enquête en 2005	120				étude en cours ICE ??							
ST-PE-DE-BIGORRE	SDA 1998 et enquête 2004	1900	Peyrouse	3eme et dernière tranche réseau	2190	fait en 2010	2190						
VILLELONGUE	SDA 2010 et enquête prévue 2011	500		projet réhab step sur base étude lancée en 2007 : 14 KE	14	SDA 2010 (SAFEGE) zonage prévu 2011	14	raccordement hameau de Ortiac : 420 000 E HT (pas prioritaire et trop cher pour financeurs) : projet microSTEP à l'étude décantation filtre à changer et mise aux normes du dégrilleur : 30 000 E révision du zonage, enquête publique et étude diagnostic : 13 982,50 E HT	décantation filtre à changer et mise aux normes du dégrilleur : 30 000 E révision du zonage, enquête publique et étude diagnostic : 13 982,50 E HT	44	STEP : Complément aide AEAG à 40% si CG seul 15%	STEP : 15% en subvention + 25% en avance remboursable	STEP : 40%max
VISCOS	enquête 2008	110		SDA et diagnostic réseau prévus	30	non réalisé	0	étude réseau séparatif et STEP SDA à faire dans les 5 ans et travaux	diagnostic réseaux et step et SDA	20	étude : 16 %	étude : 50%	66%
TOTAL (en KE HT)					10036,9		10004,87			6566,72			

Commune / Maître d'ouvrage	SDA, enquête publique zonage	Prévisions pour avenant 2008 - 2010	Coût prévisionnel	travaux réalisés 2008-2010	Coût réalisé	rép appel à projet 2011 2015	travaux et études pour avenant 2011-2012	Coût prévisionnel	aides CG en %	aides AEAG en %	commentaires
			en KE HT		en KE HT			en KE HT			
Betpouey	pas de SDA Enquête en 2004	réseau de collecte à faire	non chiffré	étude pour la 3ème tranche de réseau							révision zonage prévue pour extention réseau via réseau de transfert Sers : pas financé
Esterre - Viella	pas de SDA Enquête en 2006 pour Esterre	Esterre : travaux extension réseaux quartier Soula 2007	37,5	tranche 1 réalisée en 2008 (37,5 KE) tranche 2 réalisée en 2009 (25,4 KE)	62,9						
Viey	pas d'enquête										
Sers	Enquête en 2008	prévision réseau de transfert sur STEP Luz via Betpouey : 230 KE	230	fait	230	étude et réalisation réseau de transfert quartiers Souriche, Aygat, Burzun au réseau de Barèges raccordement de la STEP de Barèges : 250 000 E HT	étude de faisabilité du transfert quartiers Souriche, Aygat, Burzun au réseau de Barèges (STEP de Barèges)	30	étude : 16 %	étude : 50 %	à voir capacité d'accueil de la STEP de Barèges ??
Sazos	SDA 1998 et enquête en 2006	réseau séparatif 2006 2007 : 45,43 KE	45,43	bourg fait en 2008	45,43						pb d'ECP à regler et finir réseau séparatif : pas d'aides
		transfert sur Esquieze (fait 2007)	non chiffré	extention réseau et transfert fait 2009	225,35						
Grust	SDA 2003 et enquête en 2004	transfert prévu sur STEP Esquieze (via Sazos) 2008 : 288,3 KE	288,3	fait	288,3						
		nouvelle STEP de Luz Ardiden (300 EH à 1000 EH)	non chiffré	non réalisé	0	à relancer pour STEP Luz Ardiden - ANC NON ELIGIBLE POUR LE CG					contrôles SPANC fait sur Grust mais que quelques granges sur la montée de Luz Ardiden
Vizos	pas d'enquête	transfert vers Esquieze fait en 2007 : 97 KE	97	fait	97						
Soulom	SDA fait 2005 pas enquête	cf conclusion Sda en cours : réhabilitation réseau	19	pas fait	0	à relancer pour réseaux					à prévoir réhabilitation réseau
Adast	enquête en 2007	collecte 330,82 KE et complément 24,23 KE	355,05	fait	355,05						
		interconnexion réseau Adast / St-Savin : 229,27 KE	229,27		229,27						
Arcizans-Avant	SDA 1994 et enquête en 2004	5ème Tranche : réseau de collecte en 2007 pour 74 KE HT	74,00	fait	74,00	dernière tranche de réseaux prévus dans le SDA (quartier autour de la mairie) à faire 2012 2013 cout ??					
Uz	SDA et enquête en 2005										tout ANC
Gez-Argelès	SDA 1994 et enquête prévue 2011	réhab réseaux transfert (/ECP)	non chiffré								
Saint-Savin - transfert de 150 EH sur STEP Argelès	SDA 1994 et enquête en 2009	coût prévu réseau de transfert (la plaine) en 2007 : 128,30 KE	128,3	fait	128,3						
Lau-Balagnas transfert sur STEP Argelès	SDA 1994 et enquête prévue 2011	travaux réseaux 2007 : 76 KE + partie commune avec St-Savin : 218,86 KE + MO 2007 : 5,7 KE	300,56	fait	300,56	réhabilitation du réseau à prévoir en attente chiffrage étude diagnostic en cours enquête publique zonage en 2011			pas éligible	pas éligible	la charge hydraulique de la nouvelle STEP d’Argeles (< 100%) ne pourra probablement pas permettre à ce projet d’être éligible aux aides AEAG
		poste de relevage : 100 KE	100	fait	100						
Artalens-Souin	SDA 2000 et enquête 2004										tout ANC
Ouzous	SDA 2001 et enquête 2010	Ouzous : transfert sur STEP Ayzac pour 600 KE 2009 - 2010	600	pas fait les 2 com restent en tout ANC	0						tout ANC
Salles	SDA 2001 et enquête 2010										

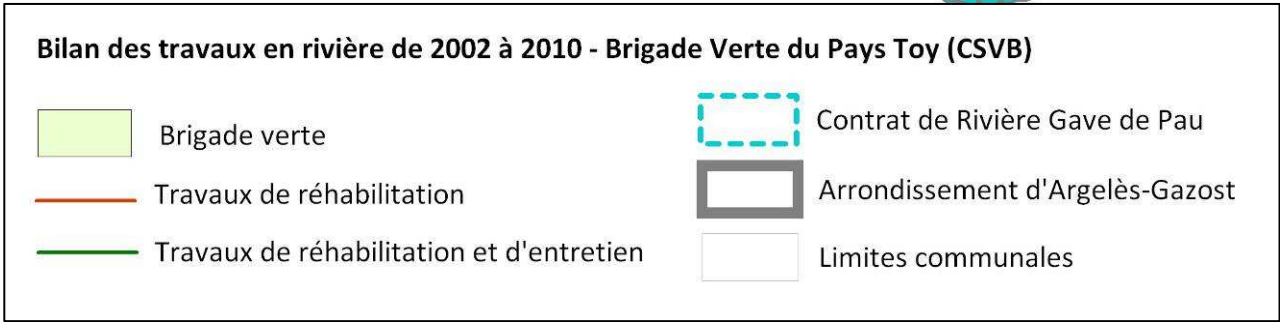
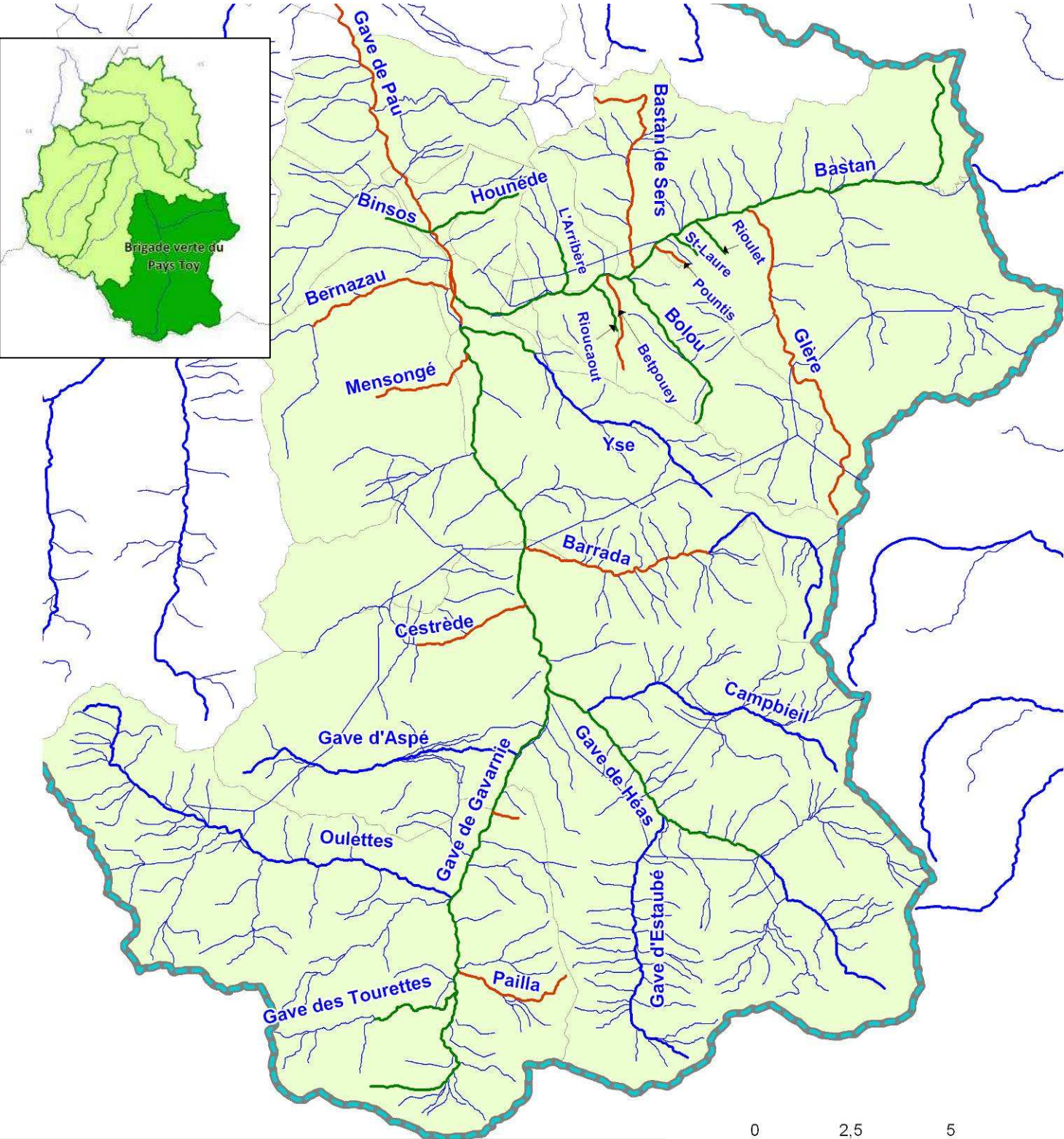
Commune / Maître d'ouvrage	SDA, enquête publique zonage	Prévisions pour avenant 2008 - 2010	Coût prévisionnel	travaux réalisés 2008-2010	Coût réalisé	rép appel à projet 2011 2015	travaux et études pour avenant 2011-2012	Coût prévisionnel	aides CG en %	aides AEAG en %	commentaires
			en KE HT		en KE HT			en KE HT			
Ayros-Arbouix	SDA révisé 2009 et enquête 2008	réseau de transfert sur argeles : 300 KE avec Vier-Bordes et St-Pastous pour 2007-2008	300	fait	300						
		réhab réseau collecte pr 384 KE 2007-2008	384	fait en partie	384						poste de relevage avec St-Pastous fait
Saint-Pastous	SDA 2001 et enquête en 2003	étude 2007 2008 : 30 KE et travaux de réseaux de collecte et de tranfert sur STEP Argelès via Ayros ensuite	30,00	étude réalisée et travaux reportés	30,00	création d'un réseau pour les quartiers St Germes, Ste Marie, le village et Bayes : 745000 E HT transfert via Ayros sur STEP AG	création d'un réseau pour les quartiers St Germes, Ste Marie, le village et Bayes : 745000 E HT transfert via Ayros sur STEP AG	745	Complément aide AEAG à hauteur de 50% toutes aides publiques confondues	15% en subvention + 25% en avance remboursable	priorité pour SUR => dans le cadre de la programmation annuelle avec le CG
Vier-Bordes	SDA 1999 et enquête en 2003	réseau de transfert sur argeles via Ayros-Arbouix	non chiffré	fait							transfert sur Ayros fait
Geu	SDA 1998 et enquête en 2006										
Lugagnan	SDA 1998 et enquête en 2006										
Jarret	SDA 1996 et enquête en 2004	travaux de collecte pour hameau Ayné prévu en 2007 pour 330 KE (projet abandonné)	330	pas fait	0						tout ANC
Germs-sur-Oussouet	SDA 1998 et enquête en 2004	tout ANC									
Peyrouse	SDA 1998 et enquête en 2006	travaux programmés en 2007 : transfert sur St-Pé (400 KE)	400	fait	400						
		2007 : réseau de collecte (300KE)	300	fait	300						
Aspin-en-Lavedan	pas d'enquête										
CC du Castelloubon	SDA 1999 et enquête en 2004	avant projet en cours (2007) ; réseaux et STEP à prévoir 2008-2010	non chiffré	seuls CHEUST et OURDON conservent leur projet d'AC tous les autres ont décidé de rester en tout ANC (enquête publique fin 2010-début 2011)	0	création réseaux et STEP sur : OURDON : réseaux : 78 000 E HT step : 42 000 E HT CHEUST : réseaux : 265 000 E HT step : 125 000 E HT soit un total réseaux de 343 000 E HT step : 167 000 E HT TOTAL GLOBAL : 510 000 E HT	création réseaux et STEP sur : OURDON : réseaux : 78 000 E HT step : 42 000 E HT CHEUST : réseaux : 265 000 E HT step : 125 000 E HT soit un total pour la CC : réseaux : 343 000 E HT step : 167 000 E HT TOTAL GLOBAL : 510 000 E HT	78	Complément aide AEAG à hauteur de 50% toutes aides publiques confondues pour la STEP et le réseau de collecte Si CG seul : Step : CG65 25% ; Réseau de collecte : CG65 25%	25% en subvention ou 15% en subvention + 25% en avance remboursable => selon état de concommation des enveloppes concernées	
								42			
								265			
								125			
Viger - Ossen - Segus - Omex : CC Batsurguère	SDA 1997 et enquête en 2006	raccordement sur STEP Lourdes prévu pour Ossen, Segus et Omex (Viger reste en autonome) travaux prévus 2007/2009 : transfert 747 KE	747,00	tout fait sauf VIGER qui reste en ANC	747,00						pb poste de refoulement Aspin : diagnostic prévu cf CG ??
		collecte 1797 KE	1797,00	fait sauf VIGER	1797,00						Viger : tt ANC
Ferrières	SDA 2004 et enquête en 2005	tt ANC									
Arbéost	SDA et enquête en 2004	tt ANC									
Estaing	SDA 1996 et enquête en 2009										
Bun	SDA 1996 et enquête en 2004	travaux prévus en 2008 : collecte 268,3KE	268,3	pas fait	0						nouvelle étude prévue ??
		et STEP : 145 KE (200 EH)	145	pas fait	0						
TOTAL (en KE HT)			7205,71		6094,16			1285			

BILAN 2002/2010 DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES RIVIERES REALISES PAR LES BRIGADES VERTES DU BASSIN

> Brigade Verte du Pays Toy (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges) : BILAN des travaux réalisés par cours d'eau de 2002 à 2010 :

Nom du cours d'eau	Linéaire de cours d'eau en mètre			Total de jours
	Réhab	Entretien	Total	
Bastan	17450	2400	19850	315
Bastan de Sers (affluent du bastan)	2300		2300	56
Bernazaou	1300		1300	134
Betpouey	900		900	40
Binsos (affluent du Gave de Pau)	1450	1600	3050	125
Bolou	1000	2500	3500	90
Gave de Gavarnie	4850	2500	7350	380
Gave de Pau	13600		13600	482
Gave d'Héas	1850	1900	3750	161
Ravin de Sanyou (alluent G. de Gavarnie)	1000		1000	41
Ruisseau de Cestrède (affluent G. de Gavarnie)	3500		3500	89
Ruisseau de la Glère (affluent du Bastan)	1000		1000	70
Ruisseau du Mensongé (affl. G. de Pau Thermes de Luz)	1650		1650	80
Ruisseau du Pailla (affluent G. de Gavarnie)	800		800	25
Ruisseau du Rioulet	500	650	1150	97
Ruisseau Hounède (affluent du Gave de Pau)	250	1000	1250	45
Ruisseau l'Arribère (rehab 2003)	75	1800	1875	35
Ruisseau Pountis (affl. Bastan)	1000		1000	40
Ruisseau Rioucaout (affluent Bastan)		1850	1850	60
Ruisseau St Laure	500	900	1400	57
Ruisseau du Barrada (affluent G. de Gavarnie)	4000		4000	125
Yse	1500		1500	
Affluentsbassin			0	30
Total	60475	17100	77575	2577

Bilan en quelques chiffres :
 Linéaire total entretenu de 2002 à 2010 : 77 km
 Volume jours ouvriers total : 2 577 jours
 Cours d’eau les plus entretenus :
 > par linéaire : Bastan, Gave de Pau et Gave de Gavarnie.
 > en jours ouvriers : Gave de Pau, Gave de Gavarnie et Bastan.



> *Brigade verte du Pays Toy :*

2002					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE total de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
	L'Yse		1500		nc
	Le Bastan		8000		nc
TOTAL		0	9500		nc
Coût Total 2002	29 509 €				
2003					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE total de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Barèges	Le Bastan	17000	3000		62
Betpouey	Le Bolou	3250	1000		50
Betpouey	Le Betpouey	1800	900		40
Sers	Le Bastan de Sers	4000	1300		36
	Le Binsos	1600	800		25
Saligos	Le Saligos	1750	500		24
Viey	L'Arribère	1500	75		10
TOTAL		30900	7575	0	247
Coût Total 2003	43 870 €				
2004					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE total de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
SASSIS	Bernazaou (affluent du Gave de Pau)	4200	1300	0	134
SALIGOS	Binsos (affluent du Gave de Pau)	1600	650	0	60
GEDRE	Gave Héas (affluent du Gave de Pau)	13560	250	0	74
SASSIS	Gave de Pau (du pont de Gontaut au pont de la Reine)	6500	1400	0	72
SASSIS	Tvx urgents (Gave de Pau RD dévégétation atterrissement)	1200	1200	0	18
TOTAL		27060	4800	0	358
Coût Total 2004	55 550 €				
2005					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
BAREGES	Bastan	17530	2000	0	73
BAREGES	Ruisseau de la Glère (affluent du Bastan)	5100	1000	0	70
SALIGOS	Ruisseau Hounède (affluent du Gave de Pau)	1100	250	0	20
BAREGES	Ruisseau St Laure	1000	500	0	32
BAREGES	Ruisseau du Rioulet	1150	500	0	67
GAVARNIE	Gave de Gavarnie (de la Prade au pont de Couret)	8000	2500	0	130
GEDRE	Gave d'Héas	13560	800	0	travaux entreprise
TOTAL		47440	7550	0	392
Coût Total 2005	44 540 €	dont 1617,71 € pelle entreprise			
2006					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
GAVARNIE	Ravin de Sanyou (alluent G. de Gavarnie)	1000	1000	0	41
GEDRE	Gave d'Héas (suite crue oct 2005)	13560	0	400	46
SALIGOS	Gave de Pau	3300	3300	0	178
CHEZE	Gave de Pau (embacle ponctuel)	3000	200		8
GAVARNIE	Gave de Gavarnie (traitement atterrissement)	11000	300	0	20
TOTAL		31860	4800	400	293
Coût Total 2006	48 351 €			5200	
2007					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
SASSIS-SALIGOS	Gave de Pau (travaux BV + pelle entreprise)	6000	3000	0	108
SERS	Bastan de Sers (affluent du bastan) embacles avalanches	2600	1000	0	20
BAREGES	Bastan - Cabadur	17530	1150	0	40
BAREGES	Bastan - Trattet (embacle ponctuel)	17530	300	0	12
GAVARNIE	Gave de Gavarnie (de la Prade au pont de Couret)	8000	0	1500	90
GEDRE	Gave d'Héas (réouverture d'un bras)	13560	800	0	35
GEDRE	Gave de Gavarnie (secteur Gèdre - pont de Ber)	2800	800	0	25
TOTAL		68020	7050	1500	330
Coût Total 2007	57 970 €	dont 18 651,32 € pelle entreprise		8550	

2008					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
GEDRE	Ruisseau de Cestrède (affluent G. de Gavarnie)	7250	3500	0	89
GEDRE	Gave d'Héas	13560	0	1500	6
GAVARNIE	Gave de Gavarnie (avalanche)	11000	0	1000	60
LUZ St SAUVEUR	Bastan (secteur CCAS dde CDCK)	17530	3000	0	78
SALIGOS SASSIS	Gave de Pau (ilot de Saligos) BV + pelle entreprise	6000	4000	0	74
TOTAL		55340	10500	2500	307
Coût Total 2008	38 621 €	dont 24 990 € pelle entreprise		13000	
2009					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
GAVARNIE	confluence Gaves de Gavarnie (la Prade) et de Tourettes	5000	1250	0	55
GAVARNIE	ruisseau du Pailla (affluent G. de Gavarnie)	1600	800	0	25
GEDRE	russeau du Barrada (affluent G. de Gavarnie)	5100	4000	0	125
BETPOUEY VIELLA	ruisseau Rioucaout (affluent Bastan)	1850	0	1850	60
	imprévus (aval Bastan, Bastan à Barèges : embacles)	0	0	2400	50
TOTAL		13550	6050	4250	315
Coût Total 2009	34 445 €	dont 2000 € pelle entreprise		10300	
Prévisions 2010-2015					
2010					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
VIEY	ruisseau du Bolou (réhab en 2003)	3400	0	2500	40
BAREGES	Ruisseau St Laure (réhab 2005)	1000	0	900	25
BETPOUEY	ruisseau Pountis (affl. Bastan)	1000	1000	0	40
VIEY	ruisseau l'Arribère (rehab 2003)	1800	0	1800	25
BAREGES	Ruisseau du Rioulet (partie supérieure Ayré) réhab 2005	1150	0	650	30
VIZOS	Ruisseau Hounède (affluent du Gave de Pau) réhab 2005	1100	0	1000	25
SALIGOS	Binsos (affluent du Gave de Pau) réhab 2004	1600	0	1600	40
SASSIS-LUZ	Ruisseau du Mensongé (affl. G. de Pau Thermes de Luz)	2500	1650	0	80
	Affluents du bassin	-	-	-	30
TOTAL		11050	2650	8450	335
Coût Total 2010	37 840 €	dont 3000 € pelle entreprise		11100	

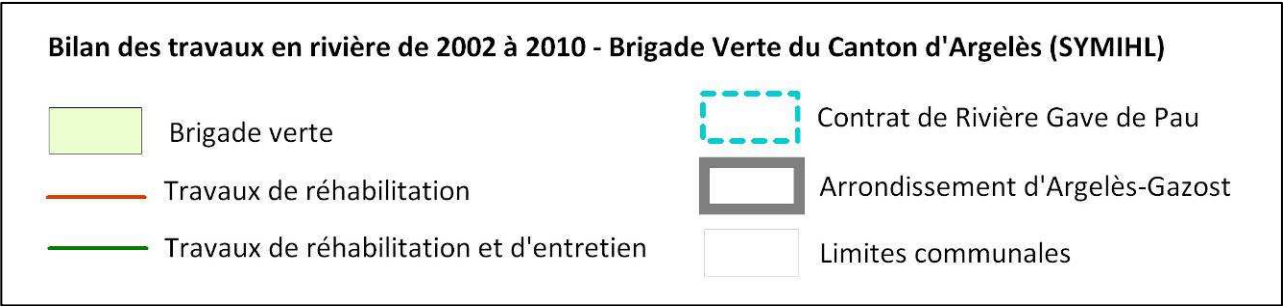
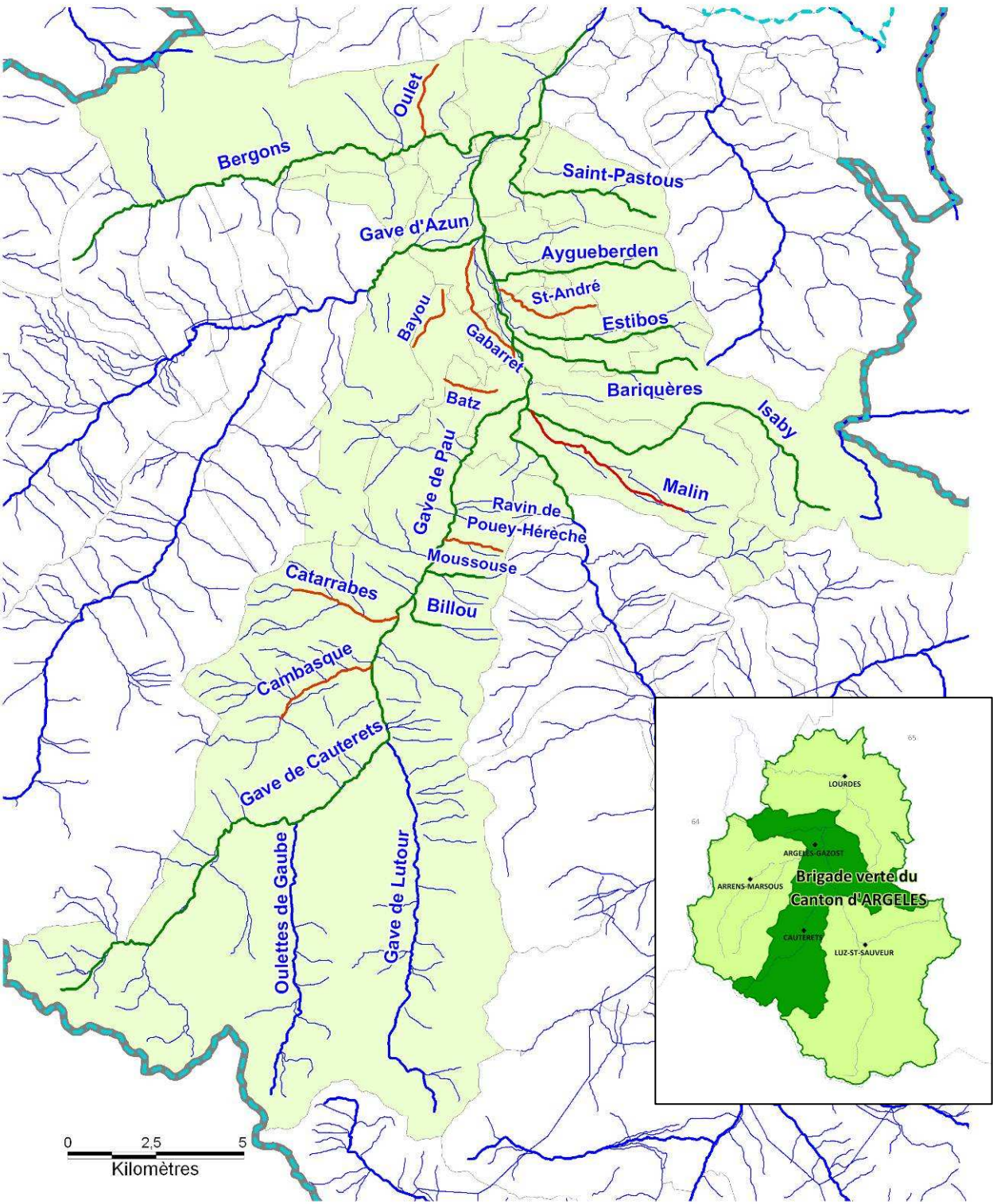
> Brigade Verte du Canton d'Argelès-Gazost (SYMILH) : BILAN des travaux réalisés par cours d'eau de 2002 à 2010

Nom du cours d'eau	Linéaire m de cours d'eau		Total	Total de jours
	Réhab	Entretien		
Bergons	11400	10000	21400	472,5
Gave d'Azun	4500	16700	21200	649,5
Gave de Catarrabes	3100		3100	90
Gave de Cauterets	11200	5700	16900	747
Gave de Pau	1500	42000	43500	2370
Gave d'Isaby	7000	7600	14600	305
Gave du Cambasque	5400		5400	90
Moussouse		400	400	25
Ravin de Pouey-Hérèche	1500		1500	20
Ruisseau d'Aygueberden	4000	200	4200	280
Ruisseau de Barriquères	3500	3400	6900	382
Ruisseau de l'Oulet	800		800	40
Ruisseau de Saint-Pastous	3500	100	3600	265
Ruisseau de Saint-André	1000		1000	40
Ruisseau d'Estibos	3000	3200	6200	245
Ruisseau du Batz	1600		1600	40
Ruisseau du Bayou	3000		3000	80
Ruisseau du Billou	2000	2000	4000	128
Ruisseau du Gabarret	1500		1500	80
Ruisseau du Malin	5000		5000	250
Autres affluents du bassin		5000	5000	430
Total	74500	96300	170800	7029

Bilan en quelques chiffres :
Linéaire total entretenu de 2002 à 2010 : 170 km
Volume jours ouvriers total : 7029 jours
Cours d'eau les plus entretenus :
> par linéaire : Gave de Pau, Bergons, Gave d'Azun, Gave de Cauterets et Gave d'Isaby.
> en jours ouvriers : Gave de Pau, Gave d'Azun, Bergons, Gave de Cauterets, Barriquères et Gave d'Isaby.

> à 10 000 m
entre 5000 et 10 000 m
entre 1000 et 5000 m
< à 1000 m

> à 300 jours
de 100 à 300 jours
< à 100 jours



> *Brigade verte du Canton d’Argelès* :

2002-2003					
COMMUNE	NOM	LINEAIRE en M	LINEAIRE REALISER (M)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
plaine d'Adast	gave de Pau	12 500	0	11 000	1270
Cauterets	gave de Cauterets	12400	2000	0	192
TOTAL		24 900	2000	11000	1462
				13000	
Coût Total	18 304 €	cout supplementaire de 121 959 euros de travaux d'entreprise (rehabilitation decharges sauvage			
2003-2004					
COMMUNE	NOM	LINEAIRE en M	LINEAIRE REALISER (M)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Cauterets	gave de Cauterets	12 400	7 200	0	275
Villelongue	gave d'Isaby	7 600	7 000	0	275
TOTAL		20 000	14 200	0	550
Coût Total	60 192 €				
2004-2005					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Argelès-Gazost	Gave d'Azun	7400	4500	0	312,5
Ouzous,Salles,Ayzac-ost	Bergons	12 000	11 400	0	312,5
TOTAL		19400	15900	0	625
Coût Total	66 380 €	dont 1380 € de travaux d'hélicoptage (décharge d'Arcizans-avant)			
2005-2006					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Cauterets	ruisseau du Billou	2000	2000	0	88
Cauterets	Ravin de Pouey-Hérèche	1500	1500	0	20
Artalens, Beaucens	ruisseau de Barriquères	5900	3500	0	312
Arcizans,Argelès-Gazost	Gave d'Azun	7400	0	4500	67
lineaire cantonal	Gave de Pau	12500	0	11000	150
territoire SYMIHL	entretien ponctuel sur le BV		0	5000	140
TOTAL		29300	7000	20500	777
Coût Total	82 724 €			27500	
2006-2007					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Vier-Bordes,Préchac	ruisseau d'Aygueberden	4000	4000	0	250
Beaucens, Artalens-Souin	ruisseau d'Estibos (partie aval)	3000	1500	0	125
TOTAL		7000	5500	0	375
Coût Total	45 000 €				
2007-2008					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Artalens-Souin	ruisseau d'Estibos (partie amont)	3000	1500	0	80
Saint-Pastous	ruisseau de Saint-Pastous	3500	3500	0	250
Ouzous	ruisseau de l'Oulet	850	800	0	40
tout le linéaire	Gave de Pau	12500	0	7000	200
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d'Azun	7400	0	2900	60
Cauterets	Gave de Cauterets	12400	0	3700	80
territoire SYMIHL	réseau des cours d'eau restaurés	44 600	0	44600	80
TOTAL		84250	5800	58200	790
Coût Total	94 800 €			19400	

2008-2009					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Villelongue, Ortiac	ruisseau du Malin	5400	5000	0	250
Uz, Pierrefitte	ruisseau du Batz	1600	1600	0	40
Lau-balagnas	ruisseau du Gabarret	4500	1500	0	80
Ayzac-ost,Agos-Vidalos	Gave de Pau (annexes)	12500	1500	0	150
plaine d'argelès	Gave de Pau	12500	0	3000	200
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d'Azun	7400	0	2900	60
Ouzous, Salles	Gave du Bergons	11400	0	10000	160
	Gave de St Pastous	3500		100	15
	Barriquères	5600		200	10
	Estibos	3000		200	10
	Aygueberden	4000		200	30
	Moussouse	1700		400	25
TOTAL		73100	9600	17000	1030
Coût Total	123 600 €	coût supplémentaire de 3640 € (réouverture bras mort du Gave de Pau)			
				26600	
Prévisions 2010-2015					
2009-2010					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Cauterets	Gave du Cambasque partie amont	8000	5400	0	90
Cauterets	Gave de Catarrabes	3100	3100	0	90
Saint-Savin, Lau-balagnas	ruisseau du Bayou	3400	3000	0	80
plaine d'Argelès	Gave de Pau	12500	0	7000	200
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d'Azun	7400	0	2900	75
Cauterets	ruisseau du Billou	2000	0	2000	40
Beaucens	ruisseau de Barriquères	5600	0	3200	60
	Affluents du bassin	-	-	-	100
TOTAL		42000	11500	15100	735
Coût Total	86 400 €			26600	
2010-2011					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d'Azun	7400	0	3500	75
lineaire cantonal	Gave de Pau	12500	0	3000	200
Artalens-Souin, Beaucens	ruisseau d' Estibos	3000	0	3000	30
Villelongue, Ortiac	Gave d' Isaby	7600	0	7600	30
Artalens-Souin, Beaucens	ruisseau de Saint-André	2000	1000	0	40
Cauterets	Gave de Cauterets	12400	2000	0	150
Cauterets	Gave de Cauterets	12400	0	2000	50
	Affluents du bassin	-	-	-	110
TOTAL		57300	3000	19100	685
Coût Total	93 160 €			22100	

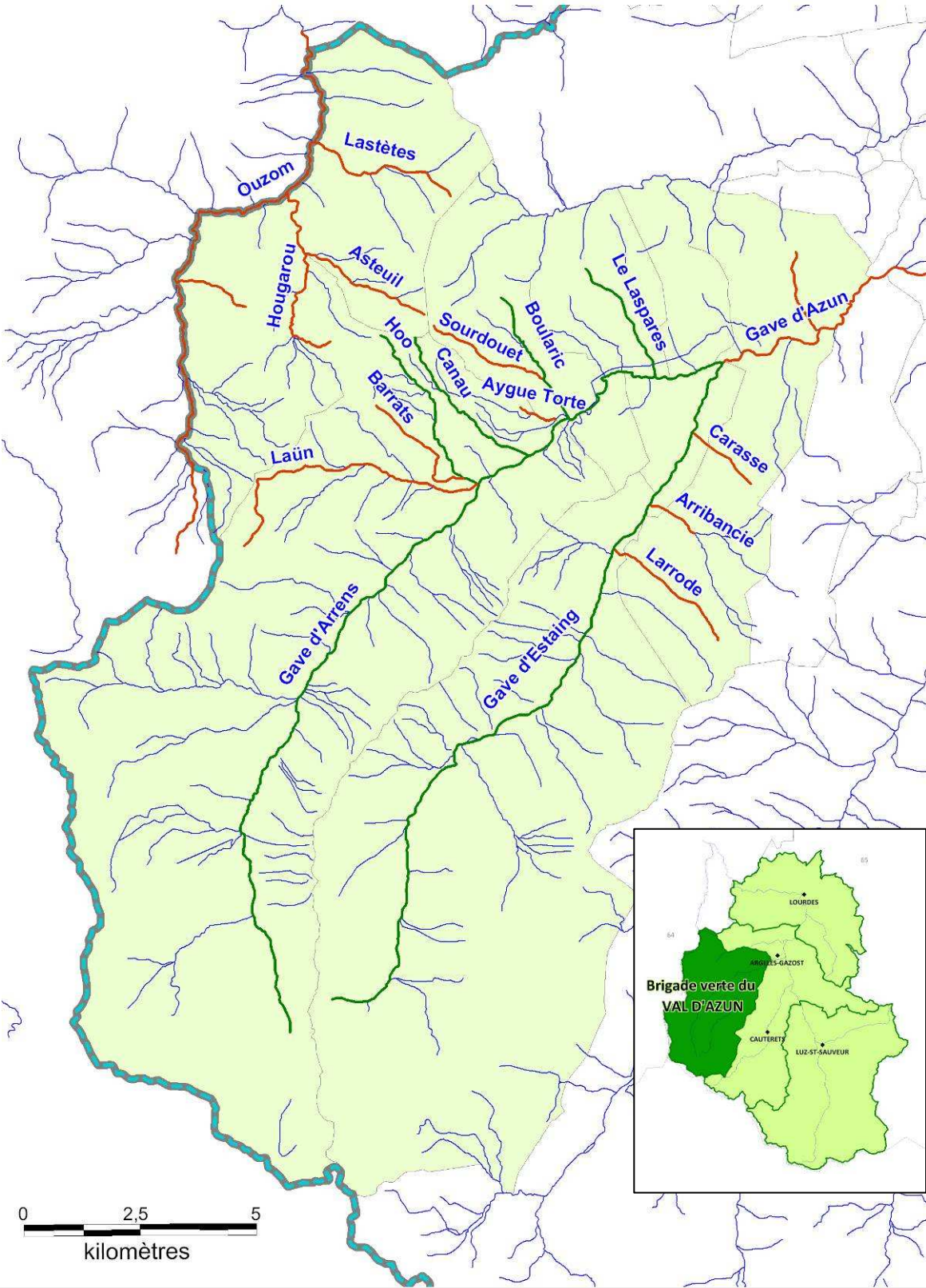
> **Brigade Verte du Val d'Azun (Communauté de Communes du Val d'Azun) : BILAN des travaux réalisés par cours d'eau de 2002 à 2010**

Nom du cours d'eau	Linéaire m de cours d'eau		Total	Total de jours
	Réhab	Entretien		
Affluent de l'Ouzom aux Bourinquets	1500		1500	58
Affluent du Gave d'Azun sur Arras-en-Lavedan	500		500	15
Affluent Gave d'Arrens	500		500	15
Asteuil : affluent Hoularou	2000		2000	74
Aygue Torte	720		720	5
Boularic	1000	1050	2050	39
Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	10050	5300	15350	458
Gave d'Azun : confluence des 2 gaves à la limite d'Argeles-Gazost	50		50	3
Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing à la confluence avec Gave d'Arrens	5500	5500	11000	353
Lastètes : affluent de l'Ouzom	700		700	29
Le Canau : Marsous, affluent Gave d'Arrens	2500	1500	4000	140
Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3400	2550	5950	189
Le Hoularou	2500		2500	123
Le Larrode : affluent Gave d'Estaing	500		500	10
Le Lasparès	2215	1000	3215	78
Le Laün : affluent Gave d'Arrens	4150		4150	150
Le Sourdouet : affluent du Boularic	500		500	33
Les Barrats : affluent du Hoo	1500		1500	45
L'Ouzom	10		10	1
Ruisseau d'Arribancie : affluent Gave du Labat de Bun	1000		1000	20
Ruisseau de Carasse : affluent Gave du Labat de Bun	1000		1000	20
Affluents du bassin			0	60
Total	41795	16900	58695	1918

Bilan en quelques chiffres :
Linéaire total entretenu de 2002 à 2010 : 58 km
Volume jours ouvriers total : 1918 jours
Cours d'eau les plus entretenus :
> par linéaire : Gave d'Arrens, Gave d'Estaing, et le Hoo.
> en volume jours ouvriers : Gave d'Arrens, Gave d'Estaing, et le Hoo, le Canau, le Laün et le Hoularou.

> à 10 000 m
entre 5000 et 10 000 m
entre 1000 et 5000 m
< à 1000 m

> à 300 jours
de 100 à 300 jours
< à 100 jours



Bilan des travaux en rivière de 2002 à 2010 - Brigade Verte du Val d'Azun (CCVA)

Brigade verte

Travaux de réhabilitation

Travaux de réhabilitation et d'entretien

Contrat de Rivière Gave de Pau

Arrondissement d'Argelès-Gazost

Limites communales

2002					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Coût Total 2002	Boularic	2000	1000		nc
2003					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Marsous	L'Aygue Torte	1440	720		5
Aucun					
Arrens	Le Gave d'Arrens	11000	450		6
Arrens	Le Hoo	4400	1400		15
Arrens	Le Laün	5000	1350		15
Gaillagos	Le Laspares	8460	1915		15
Arbéost	Ouzom	22000	10		1
TOTAL		52300	5845	0	57
Coût Total 2003		38 413			
2004					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Arras en Lavedan	Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	13000	3000	0	102
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	3000	0	105
Bun-Arras en Lavedan	Gave d'Azun : confluence des 2 gaves à la limite d'Argeles-Gazost	5000	50	0	3
Arras-en-Lavedan	Affluent du Gave d'Azun sur Arras-en-Lavedan	1800	500	0	15
TOTAL		29800	6550	0	225
Coût Total 2004		41 724			
2005					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Arras en Lavedan	Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	13000	3500	0	87
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	2500	0	150
TOTAL		23000	6000	0	237
Coût Total 2005		23875			
2006					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Arras en Lavedan	Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	13000	0	200	15
Arrens-Marsous	Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3000	2000	0	90
Arrens-Marsous	Le Canau : Marsous ,affluent Gave d'Arrens	3000	2500	0	105
Gaillagos	Affluent du Gave d'Arrens sur Gaillagos : Le Laspares, affluent 1 et 2	1000	300	0	36
TOTAL		20000	4800	200	246
Coût Total 2006		26332		5000	
2007					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Marsous	Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3000	0	1000	36
Aucun	Le Boularic : affluent Gave d'Arrens	2000	0	1000	21
Arbéost	Affluent de l'Ouzom aux Bourinquets	1500	1500	0	58
Arrens-Arbéost	Le Hougarou	2500	500	0	54
Arbéost	Asteuil : affluent Hougarou	2000	2000	0	74
TOTAL		11000	4000	2000	243
Coût Total 2007		35721	dont 2990 € travaux débardage entreprise		
2008					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Arras en Lavedan	Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	13000	0	1000	30
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun :Lac d'Estaing à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	0	3000	48
Arrens-Marsous	Le Laün :affluent Gave d'Arrens	3000	1000	0	57
Arrens-Marsous	Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3000	0	1500	33
Arrens-Marsous	Le Canau : Marsous ,affluent Gave d'Arrens	3000	0	1500	35
Arrens-Arbéost	Le Hougarou	2500	1500	0	45
TOTAL		34500	2500	7000	248
Coût Total 2008		58600			

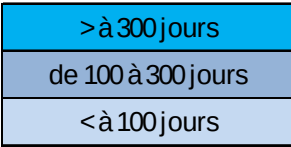
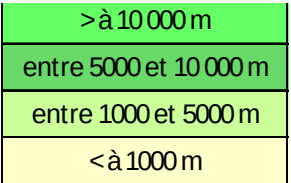
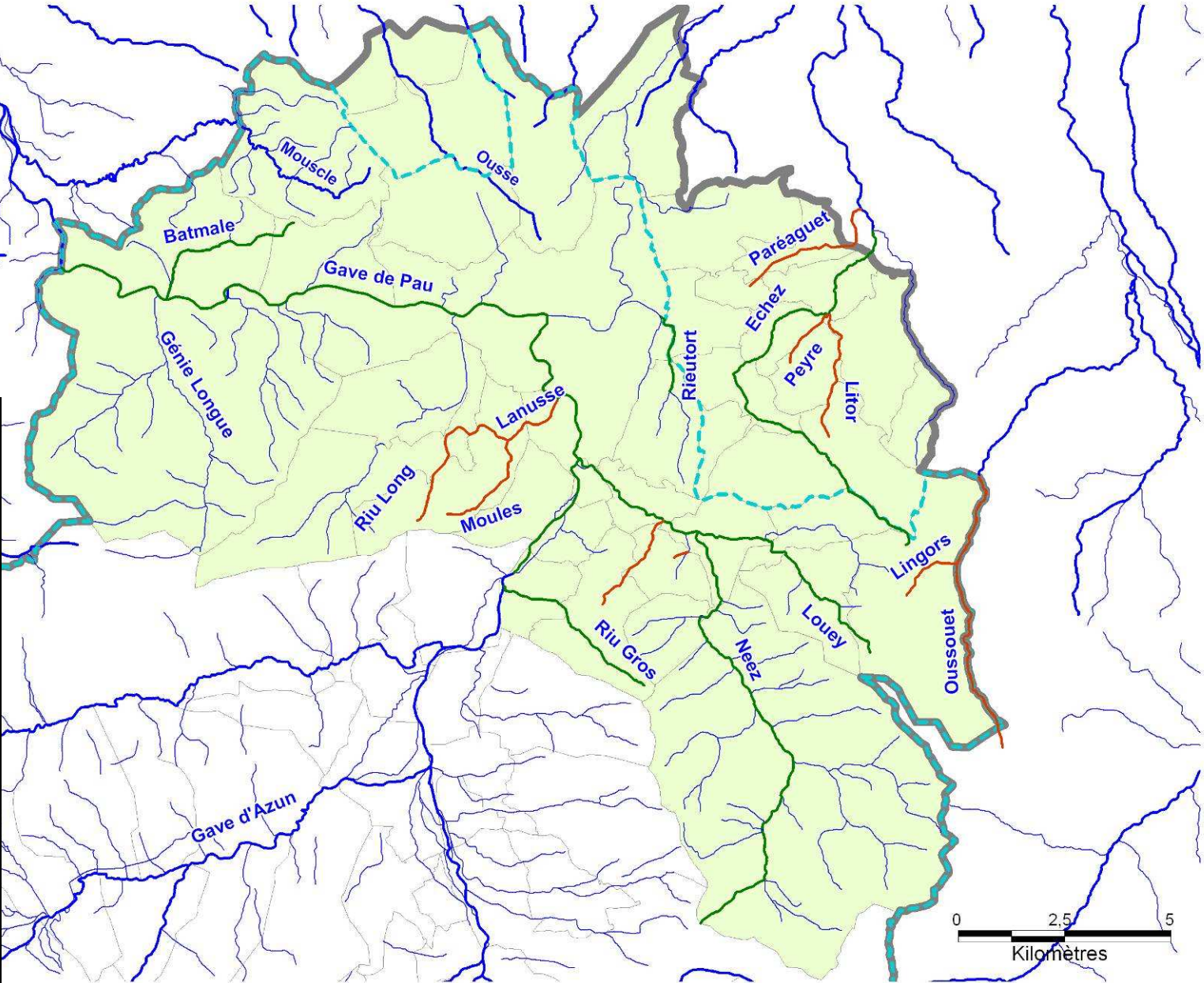
2009					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Marsous	Le Laün, affluent Gave d'Arrens	3000	1800		78
Arrens-Marsous	Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3000		50	15
Arrens-Marsous	Gave d'Arrens	13000		1000	94
Aucun	Gave d'Arrens	13000	100	100	14
Aucun	Sourdouet, affluent Boularic	1500	500		33
Aucun	Boularic	2000		50	18
Ferrières	Hougarou	2500	500		24
Ferrières	Lastètes : affluent de l'Ouzom	3500	700		29
Gaillagos	Le Laspares	8400		1000	27
TOTAL		49900	3600	2200	332
Coût Total 2009		59 608 €	dont 3262,09 € travaux débardage entreprise		
Prévisions 2010-2014					
2010					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arrens-Arras en Lavedan	Gave d'Arrens : Du Tech à la confluence avec Gave du Labat de Bun	13000	3000	3000	110
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	0	2500	50
Arrens-Marsous	Les Barrats :affluent du Hoo	2700	1500	0	45
Gaillagos	Affluent Gave d'Arrens	1500	500	0	15
Sireix	Ruisseau d'Arribancie : affluent Gave du Labat de Bun	1000	1000	0	20
Sireix	Ruisseau de Carasse : affluent Gave du Labat de Bun	1000	1000	0	20
Estaing	Le Larrode : affluent Gave d'Estaing	3000	500	0	10
	Affluents du bassin	-	-	-	60
TOTAL		32200	7500	5500	330
Coût Total 2010		60 000 €	dont 5000 € travaux débardage entreprise		

> Brigade Verte du Pays de Lourdes (SIVOM de Lourdes Est) : BILAN des travaux réalisés par cours d'eau de 2002 à 2010

Bilan en quelques chiffres :
Linéaire total entretenu de 2002 à 2010 : 67 km
Volume jours ouvriers total : 3007 jours
Cours d'eau les plus entretenus :
> par linéaire : Gave de Pau, le Neez et la Bathmale.
> en volume jours ouvriers : Gave de Pau et Neez.



Nom du cours d'eau	Linéaire m de cours d'eau		Total	Total de jours
	Réhab	Entretien		
Affluent du Neez (à Ousté)	50		50	4
Gave de Pau	13360	17830	31190	2177,5
La Bathmale	2200	3000	5200	69
Lanusse (affluent du gave de Pau)	1700		1700	50
Le Lingors : affluent de l'Oussouet	500		500	20
Le Litor : affluent de l'Echez	1500		1500	28
Le Louey : affluent du Neez	1710	30	1740	54
Le Neez	7000	3870	10870	142,5
Le Paréaguet : affluent de l'Echez	2000		2000	36
Le Peyre : affluent de l'Echez	500		500	40
Le Rieutort	340	1550	1890	76
Le Riu Long : affluent de Lanusse	1000		1000	20
Le Rui Gros : affluent Gave de Pau	1100	1050	2150	68
L'Echez	1900	400	2300	62
Les Moules : affluent Riu Long	1000		1000	30
L'Oussouet	3500		3500	30
Affluents du bassin			0	100
Total	39360	27730	67090	3007



Bilan des travaux en rivière de 2002 à 2010 - Brigade Verte du Pays de Lourdes (SIVOM Lourdes-Est)

- Brigade verte
- Travaux de réhabilitation
- Travaux de réhabilitation et d'entretien
- Contrat de Rivière Gave de Pau
- Arrondissement d'Argelès-Gazost
- Limites communales

> *Brigade verte du Pays de Lourdes* :

2002					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
	Neez	11000	2500		nc
Lourdes	Gave de Pau	44000	1500		nc
TOTAL		55000	4000		
Coût Total 2002	6 128 €				
2003					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Gazost	Le Neez	18000	4000		41
St-Créac			500		12,5
St-Pé de Bigorre	La Bathmale	6000	2000		24,5
			200		4,5
Geu	Le Riu Gros	4000	1100		26
De Geu à St Pé	Le Gave de Pau	44000	500		71,5
Jarret	Le Riutort	6000	40		4
TOTAL		78000	8340	0	184
Coût Total 2003	26 007 €				
2004					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Juncalas	Le Neez : affluent Gave de Pau	11000	0	2000	32
Saint Créac			0	550	32
Lugagnan			0	250	13
Les Angles	L'Echez : affluent Adour	11500	600	0	10
Arcizac-ez-Angles			1300	0	16
Ourdis-Cotdoussan	Le Louey : affluent du Neez	3500	1000	0	30
Geu	Gave de Pau	22000	1000	0	101
Ger			750	0	77
Lourdes			500	0	48
Saint Pé de Bigorre			10	0	3
TOTAL		48000	5160	2800	362
Coût Total 2004	11 477 €			7960	
2005					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Paréac	Le Paréaguet : affluent de l'Echez	3000	2000	0	36
Geu	Le Rui Gros : affluent Gave de Pau	3800	0	350	10
Juncalas	Le Louey : affluent du Neez	3500	450	0	10
Ourdis-Cotdoussan			10	0	2
Geu	Gave de Pau	22000	2000	0	100
Ger			0	150	4
Lugagnan			0	50	8
Aspin-en-lavedan			0	50	6
Lourdes			0	1000	104
Saint Pé de Bigorre			0	300	14
TOTAL		32300	4460	1900	294
Coût Total 2005	16 802 €			6360	
2006					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Les Angles	L'Echez : affluent Adour	11500	0	250	4
Geu	Riu Gros : affluent Gave de Pau	3800	0	350	28
Juncalas	Le Louey : affluent du Neez	3500	250	0	10
Geu	Gave de Pau	22000	0	500	26
Ger			0	500	58
Lugagnan			0	50	8
Aspin-en -Lavedan			0	150	26
Lourdes			0	500	104
Saint Pé de Bigorre			0	50	6
Juncalas à Lugagnan	Neez : affluent du Gave de Pau	11000	0	1000	4
Ousté	Affluent du Neez	2800	50	0	4
Jarret, Ayné	Le Rieutort : affluent Gave de Pau	4200	300	0	16
Arrayou-Lahitte	Le Litor : affluent de l'Echez	3300	1500	0	28
TOTAL		62100	2100	3350	322
Coût Total 2006	24 865 €	1822,7 € entreprise	5450		

2007					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Geu	Le Rui Gros : affluent Gave de Pau	3800	0	350	4
Juncalas	Le Louey : affluent du Neez	3500	0	30	2
Geu	Gave de Pau	22000	0	1000	56
Ger			0	500	84
Lugagnan			0	10	6
Aspin en Lavedan			0	20	2
Lourdes			150	500	176
Peyrouse			0	50	3
St Pé de Bigorre			900	100	40
Juncalas	Le Neez : affluent Gave de Pau	11000	0	20	4
Saint Pé de Bigorre	La Bathmale : affluent Gave de Pau	3000	0	1500	20
TOTAL		43300	1050	4080	397
Coût Total 2007	43 018 €			5130	
2008					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Arcizac-ez-Angles	Le Peyre : affluent de l'Echez	1300	500	0	40
Les Angles	L'Echez	11500	0	150	32
Jarret	Le Rieutort	4200	0	50	6
Saint Créac	Le Neez	11000	0	50	4
Geu	Gave de Pau	22000	0	1000	56
Ger			0	2000	126
Aspin en Lavedan			0	100	12
Lourdes			150	1000	120
Peyrouse			0	50	8
St Pé de Bigorre			900	200	24
TOTAL		50000	1550	4600	428
Coût Total 2008	79 900 €			6150	
2009					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE REALISE (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Geu à St Pé de Bigorre	Gave de Pau	22000	2500	0	150
			0	3000	100
Lourdes	Gave de Pau	1000	0	1000	100
Germes-sur -l'Oussouet	L'Oussouet	7000	3500	0	30
Germes-sur -l'Oussouet	Le Lingors : affluent de l'Oussouet	2800	500	0	20
Ségus	Riu Long : affluent de Lanusse	3300	1000	0	20
Ossen	Les Moules : affluent Riu Long	2000	1000	0	30
TOTAL		38100	8500	4000	450
Coût Total 2009	81 000 €			12500	
Prévisions 2010-2014					
2010					
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers
			Réhabilitation	Entretien	
Geu à St Pé de Bigorre	Gave de Pau	22000	2500	0	150
			0	3000	100
Lourdes	Gave de Pau	1000	0	1000	100
Aspin-en-lavedan	Lanusse : affluent du gave de Pau	1700	1700	0	50
Jarret	Le Rieutort	2500	0	1500	50
St-Pé-de-Bigorre	La Bathmale : affluent du gave de Pau	3000	0	1500	20
	Affluents du bassin	-	-	-	100
TOTAL		30200	4200	7000	570
Coût Total 2010	83 000 €			11200	

PREVISIONS 2011/2012 DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES RIVIERES PROGRAMMES PAR LES BRIGADES VERTES DU BASSIN

Prévisions des travaux de réhabilitation et d’entretien des rivières dans le cadre de l’avenant au Contrat de Rivière 2011- 2012

Prévisions des travaux de réhabilitation et d'entretien des rivières - Brigade verte du Pays Toy (CSVb) - Avenant 2011-2012						
2011						
COMMUNES	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
GEDRE	Gave d'Héas (déjà réhab 2004-2008)	13560	0	1500	35	Dégagement des embâcles et nettoyage berges
GEDRE	Gave Haut de Cestrède (réhab 2008)	7250	1600	0	35	Coupes d'arbres secs et élimination embâcles
LUZ ST SAUVEUR	Bastan (Secteur Luz) déjà réhab 2002-2008 : fait en urgence en 2010 entre Barèges et Luz					fait en 2010 travaux d'urgence
GRUST	R. d'AMBAT aff. G. Gavarnie (en remplacement Bastan) en plus /DIG	2430	2430		45	réouverture de la végétation en niveau lit mineur, coupe selective
SALIGOS	Gave de Pau sur Saligos (en remplacement Bastan) en plus /DIG	3000	0	6000	35	nettoyage des berges, enlèvement des embâcles,
VIEY	ruisseau l'Arribère (rehab 2003) reporté de 2010 à 2011 / DIG	1800	0	1800	25	dégagement
VIZOS	Ruisseau Hounède (affluent du Gave de Pau) réhab 2005 (reporté de 2010 à 2011 / DIG)	1100	0	1000	25	Dégagement des abords, enlèvement résidus avalanches et embâcles
SALIGOS	Binsos (affluent du Gave de Pau) réhab 2004 (reporté de 2010 à 2011 / DIG)	1600	0	1600	40	d'arbres sélectives
BAREGES	Ruisseau de la Glère (affluent du Bastan) déjà réhab 2005	5100	0	2000	60	Nettoyage du lit du ruisseau et enlèvement de diverses ferrailles.
GAVARNIE	Gave de Gavarnie (la Prade) déjà réhab 2005-2009 reporté 2015					
SASSIS LUZ SALIGOS	traitement des indésirables				50	
	Affluents du bassin	-	-	-	30	travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière : 2500 €</i>					
TOTAL		35840	4030	13900	380	
Coût Total 2011	48 800 €	dont 4500 € engin à pneu entreprise				

2012						
COMMUNES	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
SASSIS SALIGOS	Gave de Pau (déjà réhab 2004-2008)	6000	0	2100	70	Nettoyage embâcles, arbres secs, atterrissement, traitement des berges
LUZ SAINT SAUVEUR	Ruisseau du Mensongé à St Sauveur (fait en 2010)					
BETPOUEY VIELLA	Ruisseau du Rioucaout (aff. Du Bastan RG) en + / DIG	3200	3200		45	Coupes d'arbres sur berges en forte pente pour dégager le lit et éviter les embâcles
BAREGES	Ruisseau St Laure (déjà réhab 2005)	1000	0	1000	55	Coupes d'arbres sur talus des rives pour dégager le lit et éviter les embâcles
LUZ SAINT SAUVEUR	Ruisseau de l'Yse	6900	1500	0	80	Arbres par coupes sélectives à éliminer, rangement sur berges en éloignant les tas
BETPOUEY	Ruisseau de Betpouey (réhab 2003)	1800		1600	60	rives
SASSIS LUZ SALIGOS	traitement des indésirables				50	
	Affluents du bassin	-	-	-	25	travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière : 2500 €</i>					
TOTAL		18900	4700	4700	385	
Coût Total 2012	49 850 €	dont 5000 € engin mécanique à chenille entreprise				

Prévisions des travaux de réhabilitation et d'entretien des rivières - Brigade verte du Canton d'Argelès-Gazost (SYMHL) - Avenant 2011-2012						
2011						
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d'Azun	7400	0	3500	75	coupes sélectives sur le tronçon plaine de Lau-Balagnas
lineaire cantonal	Gave de Pau	12500	0	3000	200	coupes sélectives sur l'ancienne décharge de Beaucens
Artalens-Souin, Beaucens	ruisseau d' Estibos	3000	0	3000	30	entretien du linéaire restauré
Villelongue, Ortiac	Gave d' Isaby	7600	0	7600	30	gestion des bois morts (gorges)+démontage embâcles
Artalens-Souin, Beaucens	ruisseau de St-André	2000	1000	0	40	réhabilitation du linéaire du ruisseau
Cauterets	Gave de Cauterets	12400	2000	0	150	réhabilitation secteur Cauterets-calypto
Cauterets	Gave de Cauterets	12400	0	2000	50	entretien la Raillère-Cauterets
	Affluents du bassin	-	-	-	110	travaux d'urgence en fonction des imprévus
TOTAL		57300	3000	19100	685	
Coût Total 2011	93 160 €					

2012						
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Argelès-Gazost,Lau Balagnas	Gave d' Azun	7400	0	7400	75	entretien aval de l'Arrieulat-Gave de Pau
lineaire cantonal	Gave de Pau	14500	0	3000	200	coupes sélectives secteur Pont de Fer
Vier-Bordes, Préchac	ruisseau d'Aygueberden	4000	0	4000	40	entretien de l'intégralité du linéaire
Ouzous	ruisseau de l' Oulet	850	0	850	30	déchets rémanants ancienne décharge
Salles, Gez	ruisseau du Bayet	1800	1000	0	50	réhabilitation tout ineaire+gestion chablis
lineaire cantonal	Gave de Pau	14500	3000	0	150	réhabilitation secteur riu gros
	Affluents du bassin	-	-	-	120	travaux d'urgence en fonction des imprévus
TOTAL		43050	4000	15250	665	
Coût Total 2012	90 440 €					

Prévisions des travaux de réhabilitation et d'entretien des rivières - Brigade verte Val d'Azun (CCVA) - Avenant 2011-2012						
2011						
COMMUNE	NOM	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE A REALISER		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing jusqu'à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	0	3000	60	Travaux d'élagage,coupe sélective,bûcheronnage...
Arrens-Marsous	Le Hoo : affluent Gave d'Arrens	3000	0	3000	50	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Arrens-Marsous	Le Canau : Marsous ,afflt Gave d'Arrens	3000	0	3000	50	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Arcizans-Dessus	Afflt Gave d'Arrens sur Arcizans-Dessus	1200	1200		20	Bûcheronnage,traitement des embâcles
Arbéost-Ferrières	Le Gave d'Ouzom :	7000	3000	0	60	Travaux d'élagage,coupe sélective,bûcheronnage...
Arbéost	Asteuil:affluent Hougarou	2000	0	2000	30	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Territoire CCVA	Ensemble du réseau hydrographique				180	Travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière</i>				65	
TOTAL		66350	4200	11000	515	
Coût Total 2011	79 750 €					
2012						
COMMUNE	NOM	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE A REALISER		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Estaing-Bun	Gave du Labat de Bun : Lac d'Estaing jusqu'à la confluence avec Gave d'Arrens	10000	0	2000	40	Travaux d'élagage,coupe sélective,bûcheronnage...
Bun-Arras en Lavedan	Gave d'Azun : De la confluence des 2 gaves jusqu'à la limite d'Argeles-Gazost	5000	4500	0	75	Travaux d'élagage,coupe sélective,bûcheronnage...
Arrens-Marsous	Le Laün : affluent Gave d'Arrens	3000	0	3000	50	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Gaillagos	Le Rioutou : Gaillagos, afflt Gave d'Arrens	1000	1000	0	15	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Arbéost-Ferrières	Le Gave d'Ouzom	7000	3000	0	60	Travaux d'élagage,coupe sélective,bûcheronnage...
Arbéost	Affluent de l'Ouzom aux Bourinquets	1000	0	1500	30	Elagage,bûcheronnage,traitement des embâcles...
Territoire CCVA	Ensemble du réseau hydrographique				180	Travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière</i>				65	
TOTAL		66350	8500	6500	515	
Coût Total 2012	82 000 €					
Prévisions des travaux de réhabilitation et d'entretien des rivières - Brigade verte du Sivom du canton de Lourdes-Est - Avenant 2011-2012						
2011						
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Geu à St Pé de Bigorre	Gave de Pau	22000	2500	0	150	coupe selective, bucheronnage, traitement des indésirables et des atterrissements,...
			0	3000	100	
Lourdes	Gave de Pau	1000	0	1000	100	débroussaillage, traitement des déchets, valorisation paysagère, ...
Omex-Lourdes	Arboucau : affluent Gave de Pau	2500	2500	0	50	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
Les Angles-Arcizac-ez-Angles	L'Echez	11000	0	2500	50	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
Geu	Riu Gros : affluent du gave de Pau	3800		1000	20	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
	Affluents du bassin				100	travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière</i>				165	
TOTAL		40300	5000	7500	735	
Coût Total 2011	99 600 €					
2012						
COMMUNE	NOM du cours d'eau	LINEAIRE de cours d'eau (m)	LINEAIRE PREVU (m)		Jours Ouvriers	Nature des travaux
			Réhabilitation	Entretien		
Geu à St Pé de Bigorre	Gave de Pau	22000	2500	0	150	coupe selective, bucheronnage, traitement des indésirables et des atterrissements,...
			0	3000	100	
Lourdes	Gave de Pau	0	0	1000	100	débroussaillage, traitement des déchets, valorisation paysagère, ...
Arcizac-ez-Angles	Le Peyre:affluent de l'Echez	1300	0	500	20	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
Berbérust-Lias à Ousté	Affluent du Neez	2800	1500	0	50	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
Omex	Le Bayet : affluent Riu Long	1000	1000	0	50	élagage, bucheronnage, traitement des embâcles
	Affluents du bassin				100	travaux d'urgence en fonction des imprévus
	<i>Suivi régulier et encadrement : Technicien Rivière</i>				165	
TOTAL		27100	5000	4500	735	
Coût Total 2012	101 600 €					
Total du coût des travaux 2011-2012 pour les 4 brigades vertes :		645 200 €				